NAZARETH

ET SES DEUX ÉGLISES

DE L'ANNONCIATION ET DE SAINT-JOSEPH

D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

PRATIQUÉES SOUS LA DIRECTION

DU R. P. PROSPER VIAUD, O. F. M.

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE
EX-VICAIRE CUSTODIAL
GARDIEN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1910

Sir C. Walker House.
Liverpool.
18 Feb. 1935

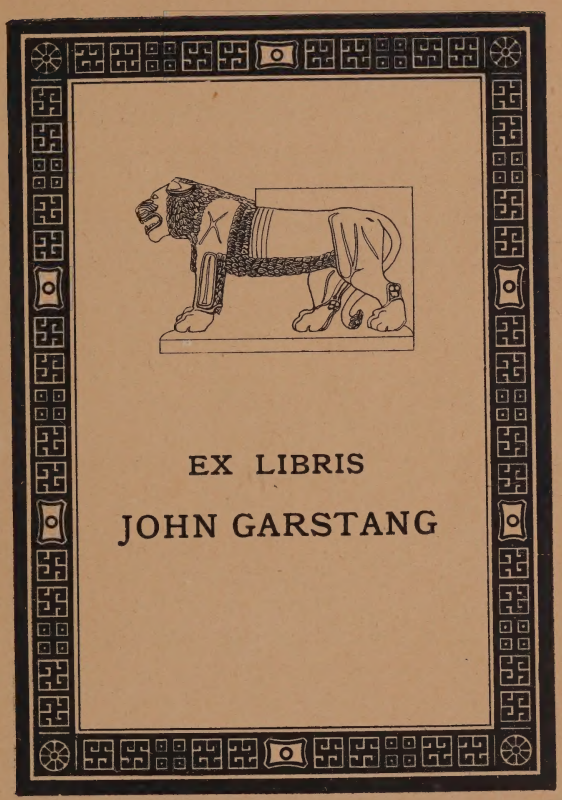

NAZARETH

ET SES DEUX ÉGLISES

DE L'ANNONCIATION ET DE SAINT-JOSEPH

APPROBATIONS

« *Nihil obstat.* »

Romæ, ad S. Antonium, die 2 maii 1910.

FR. DIONYSIUS SCHULER

MINISTER GENERALIS
TOTIUS ORDINIS FRATRUM MINORUM

L ✝ S

Sur le témoignage favorable des Examinateurs, nous permettons l'impression de l'ouvrage *Nazareth et ses deux Églises*.

Paris, le 11 mai 1910.

G. LEFEBVRE,
Vic. gén.

NAZARETH

ET SES DEUX ÉGLISES

DE L'ANNONCIATION ET DE SAINT-JOSEPH

D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

PRATIQUÉES SOUS LA DIRECTION

DU R. P. PROSPER VIAUD, O. F. M.

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE
EX-VICAIRE CUSTODIAL
GARDIEN DU COUVENT DE L'ANNONCIATION

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1910

PRÉFACE

Le visiteur, qui pour la première fois pénètre dans le couvent de Nazareth et dans l'église actuelle de l'Annonciation, ne peut guère s'imaginer qu'il y a eu là, autrefois, une splendide église à trois nefs, de 75 mètres de longueur. Il ne voit devant lui que des constructions massives, formant un ensemble très irrégulier, élevées à la hâte et sans souci de l'architecture; et la première impression qu'il éprouve, c'est qu'il ne reste plus rien absolument de la basilique primitive du IV^e^ siècle, ni de celle des Croisés.

Telle fut du moins la mienne lorsque, pour la première fois, j'arrivai, en 1889, à Nazareth. J'eus beau, pendant longtemps, chercher à découvrir quelques traces des anciens édifices, je ne pus en apercevoir aucune.

Toutefois le mur nord, dans la cour principale du couvent, avait attiré mon attention. Il était mal fait et d'un effet des plus disgracieux : de plus, la partie inférieure en était cachée par un autre mur en talus.

Un jour que je le considérais plus attentivement, je reconnus que plusieurs des pierres de ce mur en talus étaient ébranlées. Je les arrachai machinalement, et quel ne fut pas mon étonnement en constatant qu'elles recouvraient un autre mur en bel appareil et d'apparence antique.

J'appelai aussitôt des ouvriers et le mur en talus fut bien vite démoli. J'eus alors le plaisir de contempler toute une partie de mur antique, d'une hauteur de plus de 2 mètres. En continuant, nous dégageâmes successivement un 1er, puis un 2e et un 3e pilier; et enfin nous constatâmes que tout le mur du couvent était établi sur le mur latéral nord de l'ancienne basilique.

Cette découverte me remplit de joie et fut pour moi comme un trait de lumière. Je compris que nos pères, loin de détruire les vestiges des églises primitives, les avaient au contraire conservés avec soin ; mais que, pour échapper aux vexations et aux exactions d'un fanatisme aveugle et cupide, ils les avaient volontairement cachés et recouverts, soit de murs, soit de crépis. Ils avaient certainement la pensée que, un jour, des temps meilleurs luiraient pour leurs successeurs.

Les temps présents, certes, ne sont pas sans inquiétude pour l'avenir; cependant, c'est l'heure des fouilles

et des recherches de toutes sortes. Nous sommes à une époque où l'histoire du passé, soumise à une critique de plus en plus hardie, trouve un de ses appuis les plus sûrs dans la science archéologique.

J'en étais persuadé, et je n'hésitai pas à entreprendre mes recherches ; je n'avais aucune connaissance sérieuse d'archéologie, mais je m'en sentais le goût. Je m'improvisai donc archéologue, et je me mis à l'œuvre.

En même temps, je crus comprendre qu'il y avait quelque chose à faire pour illustrer et mieux faire connaître le sanctuaire de l'Annonciation, de cette maison où Marie, la Vierge immaculée, est devenue ici même la mère du Verbe incarné.

A mon arrivée à Nazareth, j'avais été frappé en remarquant combien ce beau sanctuaire était peu connu dans ses détails.

Certes, le vrai pèlerin vient pour prier et pour satisfaire avant tout sa dévotion, et non pour visiter un édifice et étudier de vieilles pierres. Mais, ses prières achevées et sa dévotion satisfaite, il lui est bien permis d'examiner où il se trouve ; et quand on lui dit que là s'élevait la maison de la Sainte Vierge, que cette maison a été autrefois renfermée dans une splendide basilique, il est très naturel qu'il désire savoir s'il en reste encore

quelque chose, et qu'il éprouve, même pour sa piété, une certaine satisfaction à en contempler les vestiges.

J'ose donc espérer, en me lançant dans cette voie, avoir cédé, non à une pensée de vaine science, mais au désir sincère d'aider à la piété des pèlerins en leur faisant mieux connaître le sanctuaire de Nazareth.

Que si l'on m'objecte mon manque de science archéologique, je réponds que j'ai compté surtout sur les grâces d'en haut et le secours de la Sainte Famille. Les circonstances se présentaient favorables : mon devoir était de les mettre à profit.

D'ailleurs, je ne fais pas de science dans le présent travail. Je donne simplement les résultats obtenus. J'ai travaillé surtout pour les pèlerins, et j'écris pour eux.

Toutefois, je n'ai pas négligé le côté scientifique et j'ai recueilli tous les documents que j'ai cru pouvoir intéresser la science archéologique : je les offre ici aux savants, persuadé qu'ils sont intéressants pour eux et pourront leur être utiles.

Qui sait même si quelques-uns de ces savants, à la vue de ces documents, ne se sentiront pas poussés à les étudier plus à fond et à essayer de remettre en place ces éléments à première vue si différents et si disparates. Qui sait si l'un d'entre eux ne réussira pas à faire revivre

sur le papier cette magnifique basilique qui faisait l'admiration de nos pères les Croisés, et que saint Louis a visitée dans toute sa splendeur.

Il ne resterait plus alors qu'à la relever de ses ruines. Et pourquoi pas ?

Si le présent travail pouvait devenir le point de départ d'une restauration de la basilique des Croisés, je serais trop récompensé de l'avoir entrepris et j'aurais alors la preuve qu'il a été inspiré par Celle qui a habité ici même.

Du reste, je ne fais pas de polémique ; je désire ne soulever aucune question irritante et je ne prendrai part à aucune discussion. Je donne les résultats obtenus et je ne prétends pas autre chose.

Je ne puis cependant pas garder un silence absolu au sujet de la *Santa Casa*, que la tradition plusieurs fois séculaire de Lorette affirme avoir été transportée par le ministère des anges d'abord en Dalmatie, puis à Lorette, sur la côte italienne, près de Recanati.

Comme je le disais dans une lettre écrite au T. R. P. Secrétaire Custodial de Terre sainte, le 4 juin 1909 (Diarium Terræ sanctæ, an. 1909, p. 118), j'ai toujours aimé la tradition de Lorette, et c'est avec l'espoir secret de la défendre que, dès 1889, je commençai mon étude du sanctuaire.

Cependant les fouilles du Fr. Benoît Flamink, en 1895, et la découverte de la partie occidentale de la chapelle de l'Ange, avec sa mosaïque, ses escaliers et son sépulcre, soulevèrent dans mon esprit des objections qui me parurent tout d'abord irréfutables.

La constatation que je fis moi-même de la présence du rocher tout autour de la chapelle de l'Ange, derrière les murs et les plaques de marbre, ne firent que fortifier ces objections.

Heureusement, la découverte, dans le salon du divan, d'une habitation contemporaine, à mon avis, de celle de l'Annonciation, est venue peser dans la balance en sens contraire.

Une de mes plus grandes difficultés a été à peu près aplanie.

Pourquoi une étude plus complète ne pourrait-elle pas amener la solution des autres difficultés ? Mais elle ne pourra se faire, en ce qui touche le sanctuaire, qu'en détruisant tout ce qui le recouvre actuellement, c'est-à-dire non seulement le pavement, mais les escaliers et les voûtes.

C'est pour cela que je déclarais, dans cette même lettre, que ne pouvant apporter dans la question de nouveaux éléments provenant de mes fouilles j'avais préféré ne pas

la toucher, qu'il était impossible actuellement de se faire une idée exacte de la disposition ancienne des lieux; j'ajoutais même que des murs que je venais de trouver ainsi qu'une mosaïque renversaient toutes mes idées.

Je répète aujourd'hui la même déclaration.

Et cependant il me semble avoir établi un point très favorable et qui répond à une des plus fortes objections faites depuis longtemps contre la tradition de Lorette. L'église de l'Annonciation a été détruite en 1263 : la *Santa Casa* n'a été enlevée de Nazareth qu'en 1291. Comment un édifice si frêle a-t-il pu résister à un tel désastre et subsister pendant près de trente ans sous un monceau de ruines?

Or, j'ai essayé d'établir que cette partie était surmontée de voûtes qui ont pu résister à l'effondrement de l'église et protéger tout ce qu'elles recouvraient.

De plus, je crois avoir démontré que, dessous ces voûtes, existait réellement jusqu'à cette époque, *la chambre ou cellule de la Sainte Vierge.*

Je conclus donc ici, comme je concluais dans ma lettre précitée : il convient d'attendre ou de suspendre son jugement; on peut encore espérer une solution convenable. En tous cas, une chose me semble évidente : c'est à Nazareth que se trouvera la réponse définitive.

D'ailleurs, qu'on me permette une dernière réflexion. La gloire de Lorette, loin de nuire à Nazareth, rejaillit au contraire d'une manière très vive sur son sanctuaire ; mais aussi, puisque Lorette vient de Nazareth, illustrer le sanctuaire de l'Annonciation pendant les treize premiers siècles de son existence à Nazareth, c'est établir les bases de cette dévotion extraordinaire qui, depuis six siècles, s'est manifestée à Lorette. Ici et là, l'objet de la vénération est le même : *la maison de Marie ;* le but est le même : *aimer Marie et la faire aimer toujours davantage.*

Mais avant de commencer l'exposé des fouilles, je me fais un devoir de remercier ici le Révérendissime P. Roberto Razzoli, Custode de Terre sainte, ainsi que le V. Discrétoire, de la bienveillance avec laquelle ils ont encouragé mes recherches et applaudi à mes succès. Je me plais tout particulièrement à reconnaître que je dois les dernières découvertes faites en janvier, février et mars 1909 au Révérendissime P. Custode. Dans sa dernière visite à Nazareth, en octobre 1908, Sa Paternité Révérendissime voulut se rendre compte de tous les détails des fouilles, approuva hautement tout ce qui avait été fait et m'encouragea vivement à continuer.

Fort de cette parole, je me remis à l'œuvre avec

ardeur et bientôt les cinq magnifiques chapiteaux sortirent de terre ; le reste suivit.

C'est donc bien réellement au Révérendissime P. Custode que je dois les découvertes finales, d'un si grand intérêt pour le sanctuaire de l'Annonciation, et je suis heureux d'avoir l'occasion ici de lui exprimer toute ma reconnaissance.

Daigne la Vierge de Nazareth agréer ce travail que je lui dédie ; il n'a d'autre objet, d'autre but que de la faire aimer toujours de plus en plus ; c'est mon unique ambition ici-bas, comme mon unique désir est d'habiter un jour avec Elle et saint Joseph dans cette maison du ciel que leur Divin Fils leur a donnée en échange de cette maison de Nazareth où il a voulu revêtir notre nature pour habiter au milieu de nous : *Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis*, et où pendant trente ans Il leur était soumis :

Et erat subditus illis.

CHAPITRE PREMIER

DES DEUX ÉGLISES DE NAZARETH D'APRÈS LES ANCIENS PÈLERINS

Nazareth dans l'Évangile. — Des demeures de la sainte Vierge et de saint Joseph. — Leur souvenir s'est-il perdu pendant les trois premiers siècles ? — Églises bâties par le comte Joseph de Tibériade.

Nazareth dans l'Évangile. — L'Ancien Testament ne fait aucune mention de Nazareth ; ce sont les Évangiles qui nous en révèlent pour la première fois l'existence.

Et cependant, c'est là qu'au temps d'Auguste habitait une Vierge, de la race de David, en laquelle allait s'accomplir la parole du Prophète : *Ecce Virgo concipiet et pariet Filium* (Is., VII, 14) ; c'est là aussi que vivait Joseph, fils de Jacob, comme Elle descendant de David et déjà son fiancé ; c'est dans ce coin inconnu de la terre, qu'au jour fixé de toute éternité par le Très-Haut, l'ange du Seigneur Gabriel, descendit de la part de Dieu vers l'humble Vierge et la salua en lui disant : *Ave gratia plena, Dominus tecum* (Luc, I, 28). Enfin c'est dans la pauvre demeure que nous vénérons que Marie, se soumettant au vouloir divin, prononça la parole qui a sauvé le monde : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (I, 38).

Glorieux donc est le pays où a commencé l'œuvre de notre salut ; sainte surtout est la demeure où a été prononcée une parole aussi féconde. Et cependant l'évangéliste ne nous apprend rien à son sujet : il se contente de nous dire simplement que,

lorsque Joseph eut été rassuré en songe par l'ange de Dieu, *en se réveillant il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné et prit avec lui son épouse* (Matth., I, 24).

Cela veut-il dire que Marie laissa sa demeure, celle où Elle avait reçu la visite de l'ange, et alla habiter la maison de son époux ?

Des demeures de la sainte Vierge et de saint Joseph. — La tradition primitive ne nous renseigne pas sur ce point et les apocryphes eux-mêmes ne nous donnent aucune indication à ce sujet. Heureusement que la tradition locale a suppléé à ce silence. Le plus ancien texte qui nous parle clairement des sanctuaires de Nazareth nous dit qu'il s'y trouvait deux grandes églises, la première, *là où autrefois se trouvait la maison dans laquelle N.-S. fut élevé*, et « l'autre, au lieu où avait été construite la maison dans laquelle l'archange Gabriel, étant entré vers la B. Marie....., lui parla ». C'est Arculfe, pèlerin du VII^e^ siècle, qui nous l'apprend, comme nous le verrons plus loin.

Ce sont les deux églises retrouvées par les religieux de Terre sainte en 1620, lors de leur établissement définitif à Nazareth ; ce sont encore ces deux églises qui sont aujourd'hui visitées et vénérées par les pèlerins, et ce sont elles qui font l'objet du présent travail.

Nous nous en tiendrons donc à cette tradition locale, et nous admettrons que la T. S. Vierge alla demeurer dans la maison de Joseph ; que la Sainte Famille, à son retour d'Égypte, habita aussi cette maison, et que Jésus y vécut adolescent et jeune homme jusqu'au jour où Il commença sa vie publique. Ce serait par conséquent aussi là que Joseph serait mort, assisté de sa virginale épouse et de Celui qui avait bien voulu passer pour son fils.

Voici d'ailleurs l'explication que donne, à ce sujet, le

R. P. Barnabé Meistermann : « Depuis quelque temps, Marie était solennellement fiancée à Joseph ; mais la cérémonie de la réception dans la maison de Joseph n'avait pas encore eu lieu. Une épreuve attendait la Vierge et son fiancé. Les signes de la maternité devenaient visibles. Qu'allait faire Joseph qui ignorait le mystère de l'incarnation du Verbe ? L'ange de Dieu lui apparut en songe et lui dit : *Joseph, fils de David, ne craignez pas de recevoir dans votre maison Marie, votre épouse, ce qui est né d'Elle est de l'Esprit Saint* (Matth., I, 20). Après que Joseph eut reçu cet avertissement du ciel, la réception de Marie dans *la maison* de son époux fut célébrée sans retard, suivant la loi de Moïse et les coutumes du pays. Après son retour d'Égypte, Joseph vint à Nazareth occuper avec la Vierge et le Divin Enfant, son ancienne demeure » [1].

Le sanctuaire de la Maison ou Atelier de saint Joseph est donc un des plus vénérables qui puissent exister dans le monde. Mais celui de l'Annonciation reste toujours le sanctuaire par excellence, celui où s'est accompli le grand mystère de l'incarnation du Verbe, où a commencé la maternité divine de la Vierge immaculée.

Toutefois, faut-il conclure de cette double tradition que la demeure de Marie resta indifférente à saint Joseph et qu'elle ne fut plus visitée par la Sainte Famille après son retour d'Égypte ? Non, assurément.

D'ailleurs, pourquoi ces discussions inutiles ? C'est Jésus, Marie et Joseph que nous vénérons dans l'un et l'autre sanctuaire ; ce sont leurs paroles, leurs actions et leur vie que nous aimons à nous y représenter.

Que chacun soit donc libre de suivre la tradition qui convient le mieux à son esprit et à sa dévotion. Que le pèlerin qui visite

1. *Nouveau guide de Terre sainte*, p. 377.

Nazareth prenne son Évangile, y lise et y médite les pages qui s'y rapportent; quant ensuite à la vie intime de Jésus, Marie et Joseph, qu'il laisse son imagination lui représenter toutes les scènes capables de nourrir sa piété et de faire croître en son âme son amour envers le Verbe éternel, incarné pour nous, dans le temps, à Nazareth; envers Marie sa mère, Vierge toujours immaculée, et envers saint Joseph, époux de la Vierge des Vierges et père nourricier de Jésus. Que ce soit là l'unique but de sa visite aux sanctuaires.

Après tout, les deux sanctuaires n'en font qu'un : sous l'autel de la Maison ou Atelier de saint Joseph, comme sous celui qui, derrière l'autel même de l'Annonciation, est dédié à saint Joseph, on lit la même inscription :

Hic erat subditus illis (Luc, II, 51).

Nazareth posséda donc, dès les premières années du christianisme, deux demeures singulièrement saintes, que la piété des chrétiens conserva avec la plus grande sollicitude et qui furent toujours l'objet de leur culte et de leur piété.

Leur souvenir s'est-il perdu pendant les trois premiers siècles? — On s'est demandé toutefois comment les chrétiens des trois premiers siècles ont pu se transmettre non seulement la propriété de ces lieux vénérés, mais même la connaissance de leur situation dans un pays où les Juifs dominèrent si longtemps.

On sait, en effet, qu'après la ruine définitive de leur nation, sous Adrien, les Juifs se retirèrent surtout en Galilée, où, nous dit M. Alph. Couret[1], se forma un véritable gouvernement civil et religieux. Le sanhédrin, composé des grands rabbins de la race de Hillel, recueillait les impôts et exerçait la justice civile

1. *La Palestine sous les empereurs grecs*, pp. 5 et sq.

et criminelle, et *les Juifs y avaient obtenu le privilège de ne souffrir parmi eux personne qui ne fût de leur religion.*

Ce passage est tiré du texte suivant de saint Épiphane qui parle du comte Joseph de Tibériade : « Il obtint, dit-il, un ordre impérial de bâtir au Christ des églises dans les bourgs et les villages des Juifs. Là personne n'avait pu construire d'églises, car il n'y avait au milieu d'eux ni grec, ni samaritain, ni chrétien. Cela surtout à Tibériade, à Diocésarée qui est aussi Séphoris, et à Nazareth et à Capharnaüm, veillant à ce que parmi eux il n'y eût personne d'une autre nation » (*Patr. gr.*, t. XLI, c.)

On conclut de là que les chrétiens ne pouvaient même plus pénétrer dans le pays. Cette conclusion me paraît un peu forcée ; saint Épiphane dit bien que les chrétiens ne pouvaient pas habiter dans leurs villes, ni y construire des églises ; il ne dit nullement que les Juifs n'avaient aucune espèce de relation avec eux et que ceux-ci, sous aucun prétexte, ne pouvaient ni visiter le pays, ni le traverser.

Peut-être ne purent-ils pas toujours conserver la possession des lieux témoins des faits évangéliques, et en particulier des deux demeures de la Sainte Famille à Nazareth ; mais cette possession, ils l'avaient eue pendant longtemps et ils la conservèrent jusqu'au moment où les Juifs, réfugiés en Galilée, après leur défaite définitive en l'an 136, y devinrent assez puissants pour en chasser les autres nations ; cela ne put guère arriver que vers la fin du second siècle ou le commencement du troisième. Mais les chrétiens dépouillés enfin, si jamais ils le furent, de la propriété de lieux qui leur étaient si chers, ne négligèrent certainement aucun moyen pour les sauver de l'oubli et en conserver au moins le souvenir. Ils continuaient à les visiter et à se les montrer, ne fût-ce que de loin. Il nous est donc impossible de croire que la haine des Juifs pour les étrangers, et pour

les chrétiens en particulier, fut assez puissante pour leur interdire jusqu'à l'entrée du pays. Nous en avons une preuve dans ce qu'on raconte d'Hillel, 9e successeur de Gamaliel, et echmalatarque de Tibériade, qui se fit baptiser avant de mourir, et dans la conversion de Joseph de Tibériade, qui en serait la conséquence.

Objectera-t-on que les Juifs ont pu détruire et anéantir ces Lieux saints en haine de Jésus ?

Pas plus que les païens et les musulmans n'ont détruit et anéanti le Saint-Sépulcre, le Calvaire et la Crèche ; pas plus que Bibars et ses soldats n'ont anéanti le sanctuaire de l'Annonciation de Nazareth. Ce dernier abattit en effet l'église qui le renfermait, mais il en respecta la grotte, et même, comme nous le verrons, l'édicule qui la surmonte. Nous sommes persuadés qu'il en fut de même ailleurs.

Disons plutôt qu'il y a une Providence particulière pour les Lieux saints. Le Divin Maître qui a habité parmi nous, et dont les pèlerins de tous les temps et de toutes nations ont toujours recherché avec tant de foi et tant d'ardeur les traces sur cette terre sainte foulée par ses pieds sacrés, n'a pu permettre que leur piété ait été constamment frustrée dans son objet. Il ne nous a pas privés de la joie de pouvoir dire véritablement, en visitant les Saints lieux : *C'est ici que Jésus est né, c'est ici qu'Il a été crucifié ; c'est là qu'Il a été enseveli et de là que, le troisième jour, Il est ressuscité glorieux et triomphant ; et à Nazareth : C'est ici que le Verbe s'est fait chair et qu'Il a habité parmi nous*, et encore : *C'est ici qu'Il leur était soumis.*

Églises bâties par le comte Joseph de Tibériade. — Nous croyons donc que Joseph de Tibériade n'a pas eu de peine à retrouver tous les lieux auxquels se rattachaient des souvenirs évangéliques. Il n'eut pour cela qu'à consulter les chrétiens des

environs, qui n'avaient jamais cessé de les connaître, de les vénérer et même de les visiter.

Mais eut-il le temps, et eut-il les moyens de mettre à exécution les ordres obtenus de Constantin ; on sait en effet que celui-ci mourut en 336.

Certes, il dut rencontrer des difficultés et même une grande résistance de la part des Juifs. Saint Épiphane, qui avait appris ces détails de la bouche même du comte Joseph, en 359, pendant que celui-ci était à Bethsan, l'ancienne Scythopolis, raconte en effet que le comte trouva une forte opposition du côté des Juifs.

Toutefois, opposition ne veut pas dire empêchement. Si vraiment il eût été empêché d'exécuter les ordres impériaux, il nous semble impossible d'admettre qu'il ne l'eût pas dit à saint Épiphane, ni que celui-ci ne l'eût pas mentionné.

Ces ordres ont donc été exécutés, et des églises ont été élevées dans les villes de Galilée et en particulier à Nazareth.

Peu importe, d'ailleurs, le plus ou moins de grandeur et de magnificence des églises construites alors par le comte Joseph. Il n'est pas nécessaire qu'elles aient été dès le principe comparables à celles du Saint-Sépulcre et de Bethléem. Il suffit qu'il ait pu rendre aux chrétiens la propriété des Lieux saints vénérés par eux et y bâtir des édifices pour y exercer le culte.

Il nous a semblé nécessaire de répondre tout d'abord à une objection qui nous a été faite assez souvent et que nous avons trouvée dans plusieurs ouvrages.

Nous passerons maintenant en revue les textes très rares qui nous parlent des deux églises de Nazareth, et nous noterons d'abord les quelques indications qu'ils nous fournissent sur l'état des sanctuaires, soit avant, soit après leur destruction, jusqu'à l'année 1620. Ce sera la matière du chapitre suivant.

Dans le troisième chapitre, nous exposerons le résultat des fouilles faites dans les deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph.

Un quatrième chapitre sera consacré à appliquer les indications recueillies dans le premier chapitre et à voir jusqu'à quel point elles se vérifient aujourd'hui.

CHAPITRE II

INDICATIONS FOURNIES PAR LES TEXTES ANTÉRIEURS A 1620

Texte d'Arculfe. — Première église d'Arculfe bâtie sur l'emplacement de la maison où fut élevée le Sauveur. — Analyse du texte d'Arculfe. — Passage attribué à sainte Ethérée. — Allusion du P. Boniface de Raguse. — Texte de Jean Kootwick.

Texte d'Arculfe. — Le premier et le plus célèbre est celui d'Arculfe, évêque des Gaules, qui visita la Terre sainte vers 670. On sait que, à son retour en Europe, la tempête le poussa jusqu'aux Hébrides (Écosse). Il fut recueilli dans l'île d'Iona par Adamnanus, abbé du monastère de Hy, et lui raconta son voyage. Adamnanus écrivit plus ou moins sous sa dictée, et voici ce qu'il dit de Nazareth :

« La cité de Nazareth, comme le raconte Arculfe, qui y reçut l'hospitalité, elle aussi, comme Capharnaüm, n'a pas d'enceinte de murs, étant placée sur une montagne. Elle a cependant de grands édifices en pierre; il s'y trouve aussi deux très grandes églises, qui y sont construites, l'une au milieu de la ville, reposant sur deux voûtes en forme de *cancer*, là où autrefois se trouvait la maison dans laquelle N. S. le Sauveur fut élevé. Cette même église, soutenue, comme on l'a dit plus haut, par des pilastres réunis par des arcades, contient dans sa partie basse, entre ces mêmes pilastres, une fontaine très limpide qu'on y a placée, que le peuple entier fréquente, et où il va tirer de l'eau. On peut aussi, d'en haut, dans l'église construite au-dessus,

puiser l'eau à la même fontaine en l'élevant dans de petits vases au moyen de poulies. Quant à l'autre église, elle a été bâtie au lieu où avait été construite la maison dans laquelle l'archange Gabriel, étant entré vers la B. Marie, là même et à la même heure, la trouva seule et lui parla. »

« Civitas Nazareth, ut Arculfus qui in ea hospitatus est narrat ut ipsa, ut Capharnaum, murorum ambitum non habet, supra montem posita ; grandia tamen lapidea habet aedificia ibidemque duas pergrandes ecclesias, una in medio civitatis loco super duos fundata cancros ubi quondam illa fuerat domus aedificata in qua Dominus noster nutritus est Salvator. Hac eadem ecclesia duobus, ut superius dictum est, tumulis (*alias tabulis* et *cancris*) et interpositis arcubus suffulta, habet inferius inter eosdem tumulos lucidissimum fontem collocatum, quem totus civium frequentat populus, de illo exhauriens aquam et de latice eodem sursum in ecclesiam super ædificatam aqua in vasculis per trochleas subrigitur. Altera vero ecclesia in eo fabricata habetur loco ubi illa fuerat domus constructa in qua Gabriel Archangelus ad beatam Mariam ingressus, ibidem eadem hora solam est allocutus inventam » [1].

Dans ce récit, Arculfe signale quatre choses :

1° L'absence de murs ;

2° De grands édifices de pierre ;

3° Une église soutenue par des voûtes ou contreforts et bâtie sur l'emplacement de la maison de saint Joseph, dans laquelle fut élevé le Sauveur ;

4° Une autre église, construite sur le lieu où se trouvait la maison habitée par la Vierge Marie et où elle reçut la visite de l'ange.

Nazareth, en effet, n'a jamais eu de murs ; elle a eu toutefois

1. Tobler, *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*. — Arculfus, *De Locis sanctis*. — Geneva, 1877.

de grandes constructions en pierre. Sous les maisons actuelles, il existe de gros murs ayant appartenu à de grands édifices. On y trouve aussi une quantité énorme de grottes, de citernes et de souterrains quelquefois considérables. Mais elle a eu toujours et a encore deux églises bâties sur les emplacements indiqués par l'évêque gaulois. Ce sont précisément les deux églises qui font l'objet de cette étude.

§ 1. — *Première église d'Arculfe bâtie sur l'emplacement de la maison où fut élevé le Sauveur.*

Analyse du texte d'Arculfe. — Si nous comprenons bien le texte d'Arculfe, voici les indications qu'il nous fournit sur cette église :

1° Elle était au milieu de la ville ;

2° Elle reposait sur deux voûtes en forme de *cancer*[1], c'est-à-dire qu'elle était soutenue par des pilastres réunis par des arcades ;

3° Entre ces pilastres et au-dessous de ces voûtes était placée une fontaine où tout le peuple venait chercher de l'eau ;

4° D'en haut de l'église placée au-dessus, on pouvait au moyen de poulies faire descendre de petits vases et puiser de l'eau à la fontaine même.

Ce passage se trouve répété à peu près textuellement par le B. Bède, dans son *Libellus de Locis sanctis*, écrit vers l'année 720, et par Pierre le Diacre, moine du mont Cassin, dans son *Itinerarium de Locis sanctis*, terminé en 1137.

Ce dernier déclare que son ouvrage est composé d'extraits pris de tous les livres : *Itinerarium..... a nobis utcumque enarratum et ex omnibus, ut ita dicam, libris collectum* [2].

1. Dans le *Dictionnaire* de Du Cange, nous trouvons au mot CANCER : Arcus, fornix, quod cancri forcipem referat. — Il cite ensuite le texte d'Adamnanus.

2. Edition Gamurrini, p. 114.

Passage attribué à sainte Éthérée. — Or, il nous donne un passage qui ne se trouve ni dans Arculfe, ni dans le B. Bède. Mgr Gamurrini, dans son édition, l'a cru emprunté à la relation d'un pèlerinage (*Peregrinatio*) accompli vers 380, et qu'il attribuait à sainte Sylvie, abbesse d'Aquitaine et sœur de Rufin. Depuis, cette *Peregrinatio* a été restituée à une religieuse de Galicie, du nom d'Ethérée.

Voici le passage nouveau, relatif à Nazareth :

« Mais l'autre église est celle dans laquelle était la maison où l'ange parla à sainte Marie. La grotte dans laquelle elle habita est grande et très claire ; un autel y est placé, et là dans la grotte même est le lieu d'où elle prenait l'eau. »

« Altera vero est ecclesia ubi domus erat in qua angelus sanctæ Mariæ locutus est. Spelunca vero in qua habitavit magna est et lucidissima, ubi est positum altarium et ibi intra ipsam speluncam est locus unde aquam tollebat » [1].

Cette grotte se trouvait évidemment, non dans la première église, dont le texte ne parle plus, mais dans cette *autre église* (*altera vero ecclesia*) dans laquelle *était enchâssée la maison où l'ange parla à sainte Marie*. Le contexte ne laisse pas de doute pour nous, et c'est dans cette seconde église de l'Annonciation que nous la chercherons dans la suite de ce travail.

Allusion du P. Boniface de Raguse. — Mais pour en revenir à la première, à celle bâtie sur l'emplacement de la maison de Joseph, nous ne la trouvons plus mentionnée nulle part, ni avant, ni pendant les croisades ; et il faut arriver jusqu'en 1573 pour trouver dans le *De perenni cultu Terræ sanctæ*, de Boniface de Raguse, une allusion, très obscure d'ailleurs, à cette maison de saint Joseph.

1. J. Fr. Gamurrini, Romae, 1887, p. 129.

Après avoir parlé de l'église de Saint-Gabriel, où « les autres nations prient et officient », il ajoute : « Là sont les fondements de la maison de Joseph dans laquelle le Christ fut nourri et élevé. » Il explique ensuite qu'il dit à dessein *fondements*, car « pour la maison, par la volonté de Dieu, elle fut transportée au pays de Chrétienté, et est maintenant en Italie où on l'appelle Sainte-Marie de Lorette ».

Il y a ici singulière confusion. Sainte-Marie de Lorette ne peut être que la maison de la Vierge, celle où elle reçut la visite de l'ange. Cette maison était située dans la seconde église, celle de l'Annonciation, comme Boniface le dit lui-même très clairement quelques lignes plus haut.

Il semble d'autre part placer cette maison de Joseph dans l'église de Saint-Gabriel : or celle-ci, située au-dessus de la fontaine, était distincte de l'église de Saint-Joseph.

Il fait probablement ici allusion à la tradition orientale des Apocryphes, qui place à la fontaine de Saint-Gabriel une première salutation de l'ange à la Vierge Marie. Cette église de Saint-Gabriel, si souvent mentionnée d'ailleurs pendant le moyen âge, a toujours été desservie par les Orientaux, qui n'y ont jamais montré les fondements de la maison de saint Joseph.

Texte de Jean Kootwick. — Quelques années plus tard, en 1598, un citoyen d'Utrecht, Jean Van Kootwick, visitait la Terre sainte. En novembre de la même année, il faisait partie d'une petite caravane de quatorze personnes qui, à travers la Samarie, se rendit à Nazareth. A la tête de ce groupe était le P. Evangelista de Gubiano, alors custode de Terre sainte, avec quatre de ses religieux.

Dans son *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, publié à Utrecht en 1619, après avoir décrit les ruines de l'ancienne église de l'Annonciation, il ajoute :

« A un jet de pierre, vers le nord, on aperçoit les ruines d'une construction à arcades, autrefois demeure des chrétiens orientaux, dédiée, disent-ils, à saint Gabriel, et bâtie sur les fondations de la maison de Joseph, le père nourricier du Seigneur [1]. »

Or, immédiatement après, il nous apprend que « près de ce lieu est une fontaine qui donne des eaux excellentes, qu'on appelle vulgairement *Fontaine de Marie*, parce qu'on assure que la Vierge Marie y a puisé de l'eau et en a bu [2] ».

D'ailleurs les pèlerins, très mal traités par les indigènes, semblent avoir quitté le pays sans visiter autre chose que l'église de l'Annonciation.

Quoi qu'il en soit de son récit, il en résulte assez clairement :

1° Que les ruines où il place les fondations de la maison de Joseph étaient distinctes de la fontaine de la Vierge Marie ;

2° Que ces ruines étaient à un jet de pierre au nord de l'église de l'Annonciation ;

3° Qu'on en voyait encore les arcades d'assez loin ;

4° Qu'elles étaient d'ailleurs déjà abandonnées ; « ruinæ..... quondam delubri ».

Témoignage du P. Fr. Quaresmius. — En 1620, lorsque, comme nous le racontons un peu plus loin, les religieux de Terre sainte s'établirent enfin définitivement à Nazareth, ils trouvèrent ces ruines à la place indiquée par Kootwick. Voici ce qu'en dit Quaresmius dans son grand ouvrage :

« Lorsqu'on s'éloigne d'un jet de pierre de la sainte maison de l'Annonciation de la Sainte Vierge, on trouve vers le nord

1. « Ad jactum lapidis, septentrionem versus, ruinae conspiciuntur arcuati operis orientalium christianorum quondam delubri, Gabrieli Archangelo, ut ferunt, dicati et super fundamenta domus Josephi nutritoris domini exstructi » (Joh. Cotovicus, *Itinerarium Hier. et Syr.*, t. III, cap. VI).

2. « Juxta hunc locum fons est optimas emittens aquas, quæ Mariæ fontem vulgo indigitant, quod ex eo Maria Virgo aquam hausisse eamque bibisse..... asseratur » (*op. cit.*).

un lieu que de *tout temps et jusqu'à aujourd'hui*, les habitants appellent *Maison et atelier de saint Joseph*. Il y a là une maison rustique semblable aux autres maisons du pays ; mais, à sa place, on y avait autrefois construit une belle église dédiée à saint Joseph, *plus grande que la petite de l'Annonciation et plus petite que la plus grande* ; elle avait une longueur de 120 pieds et une largeur de 50 environ. A son chevet, du côté de l'Orient, elle avait trois chapelles. Elle était d'un beau travail, comme les ruines le démontrent évidemment [1] ».

Ce passage nous donne des indications précieuses que nous résumons comme il suit :

1° Un lieu situé à un *jet de pierre* au nord de l'église de l'Annonciation ;

2° *De tout temps et jusqu'à ce jour*, on l'appelle *Maison et atelier de saint Joseph ;*

3° Il y avait là auparavant une belle église, *plus grande que la petite de l'Annonciation et plus petite que la plus grande ;*

4° Elle était d'un beau travail et les ruines se voyaient encore ;

5° Elle avait trois absides à l'orient ;

6° Sa longueur était de 120 pieds et sa largeur de 50.

Il me semble assez évident qu'il s'agit bien ici des ruines vues par Jean Kootwick vingt ans auparavant. Nous verrons dans la suite ce qu'il faut entendre par la troisième indication et comment elle se vérifie.

Nous remarquerons seulement ici que l'illustre savant franciscain dit affirmativement : « On trouve un lieu que de *tout temps et jusqu'à ce jour* (ab antiquo usque ad praesentem diem) les habitants appellent *Maison et atelier de saint Joseph.* »

Son autorité. — Quelle autorité faut-il accorder à cette tradition reçue des habitants de Nazareth au moment où nos reli-

1. *Historica, theologica et moralis elucidatio Terræ sanctæ*, chap. VI, p. 631.

gieux y arrivèrent, en 1620? Celle-là même, je crois, que mérite Quaresmius, qui l'a recueillie et consignée dans son ouvrage. Il avait été custode de Terre sainte et séjourna longtemps à Nazareth : il est l'historien le plus compétent de son époque pour tout ce qui concerne les Lieux saints, et son ouvrage est resté en quelque sorte classique jusqu'à nos jours. Malheureusement, il se contente de nous affirmer l'existence *ab antiquo* de cette tradition, sans nous en donner les preuves ; et comme aujourd'hui, non sans quelque raison, on n'accepte pas les simples affirmations, non basées sur des preuves ou sur des documents, il est impossible de juger quelle valeur mérite cet *ab antiquo*.

Nous l'accepterons donc ici, sur l'autorité de Quaresmius. Nous dirons avec lui que l'église décrite par lui en 1620, et vue par Kootwick et Boniface de Raguse, le siècle précédent, est la même que la première église d'Arculfe. D'un autre côté, il est hors de doute que l'église connue aujourd'hui sous le titre : *Église de la maison ou atelier de saint Joseph*, est bien la même que celle dont parle Quaresmius : *elle est donc la même que celle d'Arculfe*.

C'est précisément une des deux églises que nous allons étudier plus loin et que nous décrirons d'après les fouilles qui ont été opérées depuis un an. Nous reviendrons ensuite sur les indications que nous ont fournies les textes précédents, et l'application que nous en ferons achèvera, je l'espère, de nous convaincre de la vérité de la tradition.

§ 2. — *Basilique de l'Annonciation, deuxième église d'Arculfe.*

Texte d'Arculfe. — Le texte d'Arculfe ne nous apprend rien sur cette église sinon qu'elle était bâtie sur le lieu où se trou-

vait la maison habitée par la Vierge Marie et où elle reçut la visite de l'ange.

Passage attribué à sainte Éthérée. — Nous avons rapporté plus haut un passage tiré de l'*Itinerarium* de Pierre le Diacre et qu'on est d'accord aujourd'hui pour croire extrait par lui d'une relation de voyage accompli, vers 380, par une religieuse de Galicie nommée Éthérée. Nous avons montré que la grotte dont il y est parlé se trouvait non dans la première église mais bien dans la seconde, c'est-à-dire dans celle de l'Annonciation.

Comme il est très court, nous le répétons ici :

« La grotte dans laquelle Elle habita (sainte Marie) est grande et très claire : un autel y est placé et là dans la grotte même est le lieu d'où elle puisait l'eau. »

Il nous donne trois particularités précieuses :

1° Il y avait une grotte grande et très claire ;

2° Un autel était placé dans cette grotte ;

3° Il s'y trouvait aussi un endroit d'où on puisait l'eau.

C'est là tout ce qu'il nous est possible de connaître sur l'état du sanctuaire et de l'église de l'Annonciation jusqu'au commencement des croisades. Nous savons seulement, par le moine anglais Willibald, plus tard évêque d'Eichstadt, et qui visitait les Lieux saints entre 724 et 726, que l'église était encore debout à cette époque, mais que, de temps en temps, les chrétiens devaient la racheter aux Sarrasins qui voulaient la détruire [1].

Le B. Bède. — Pour le B. Bède, comme nous l'avons dit, il ne fait que reproduire le récit d'Arculfe d'après Adamnanus.

C'est avec les Croisades que commence vraiment l'histoire de l'église de l'Annonciation.

Guillaume de Tyr. — C'est d'abord Guillaume de Tyr qui

1. Tobler, *op. cit.*, t. I, p. 260.

nous apprend que Tancrède, devenu prince de Galilée, « fonda avec la plus grande sollicitude les églises de ce diocèse et les dota de riches patrimoines, en particulier celles de Nazareth de Tibériade et du mont Thabor[1] ».

Il est assez probable que l'expression « fonder » veut dire, non pas seulement restaurer, mais refaire complètement. Et en effet, l'anglo-saxon Soewulf, débarqué à Jaffa en 1102, nous dit assez clairement que « la cité de Nazareth a été complètement dévastée et ruinée par les Sarrasins ; que cependant un très beau monastère indique le lieu de l'Annonciation[2] ».

Description de l'higoumène Daniel. — C'est ensuite l'higoumène russe Daniel qui, en 1106-07 ou peut-être 1113-15, visite Nazareth et nous décrit le sanctuaire en ces termes :

Chap. 89 : « Nazareth est un petit bourg situé dans un vallon au fond des montagnes, et l'on ne l'aperçoit que lorsqu'on est dessus. Une grande et haute église à trois autels s'élève au milieu du bourg : en y entrant, on voit, à gauche, devant un petit autel, une grotte petite mais profonde, qui a deux petites portes, l'une à l'orient et l'autre à l'occident, par lesquelles on descend dans la grotte et, pénétrant par la porte occidentale, on a à droite une cellule dont l'entrée est exiguë et dans laquelle la Sainte Vierge vivait avec le Christ. Il fut élevé dans cette cellule sacrée qui contient la couche sur laquelle Jésus se reposait ; elle est si basse qu'elle paraît être de plain-pied avec le sol. »

Chap. 90 : « Dans la même caverne, en entrant par la porte occidentale, on a, à main gauche, le sépulcre de saint Joseph, le fiancé de Marie ; il y a été enterré par les mains sacrées de Jésus-Christ lui-même. »

1. Guillaume de Tyr, *Historia rerum trans.*, l. IX, c, 13 ; *Recueil des historiens des Croisades. Occident*, t. I, p. 384.

2. *Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de Géographie*, 1839, t. IV, p. 550.

Chap. 91 : « Dans cette même grotte, près de la porte occidentale, se trouve la place où la sainte Vierge Marie était assise près de la porte et filait de la pourpre, c'est-à-dire du fil écarlate, lorsque l'ange Gabriel, l'envoyé de Dieu, se présenta devant Elle. »

Chap. 92 : « *Où l'archange annonça la bonne nouvelle à la Sainte Vierge.* Il (ce lieu) apparut devant mes yeux non loin du lieu où était assise la Sainte Vierge. Il y a trois sagènes de la porte à l'endroit où se trouvait Gabriel ; là est érigé, sur une colonne, un petit autel rond, en marbre, sur lequel on célèbre la liturgie. »

Chap. 93 : « *De la maison de Joseph le fiancé.* — L'emplacement occupé par cette grotte sacrée était la maison de Joseph, et c'est dans cette maison que tout se passa. Au-dessus de cette grotte est érigée une église consacrée à l'Annonciation. Ce saint lieu avait été dévasté auparavant, et ce sont les Francs qui ont renouvelé la bâtisse avec le plus grand soin ; un évêque latin, très riche y réside et a ce saint lieu sous sa dépendance. Il nous fit bon accueil [1]. »

Analyse de ce texte. — En analysant ce texte, voici les remarques faites par l'higoumène :

1° L'église était au milieu du bourg ;

2° Elle était grande, haute, et avait trois autels (*alias* trois absides) ;

3° A gauche en entrant, devant un petit autel, était une grotte ;

4° Cette grotte était petite, mais profonde ;

5° Elle avait deux petites portes, l'une à l'occident et l'autre à l'orient. Notons ici que la traduction de M. Abraham de

1. *Itinéraires russes en Orient*, traduits par Mme B. de Khitrowo. Genève, 1889, t. I, p. 69-71.

Noroff dit simplement deux portes, sans rien ajouter. Par ces deux portes, on descendait : elles étaient donc chacune au haut d'un escalier ;

6° En bas de l'escalier occidental, on avait à sa droite une cellule : l'entrée en était exiguë ; elle était si basse qu'elle paraissait presque de plain-pied avec le sol ;

7° On avait à gauche un tombeau qu'il dit être celui de saint Joseph ;

8° Dans cette grotte on montrait, près de la porte occidentale, la place de la Vierge Marie et, à trois sagènes de là, celle de l'ange ;

9° En cet endroit était placé un petit autel rond.

Après avoir étudié la basilique et le sanctuaire, et avoir exposé ce que les fouilles récentes nous en ont appris, nous reviendrons sur ces indications comme sur celles que nous fourniront les auteurs suivants, et nous verrons dans quelle mesure elles se vérifient encore aujourd'hui.

Bélard d'Ascoli. — Presque en même temps que l'higoumène Daniel, un certain Bélard d'Ascoli visitait la Terre sainte entre 1112 et 1120. Voici ce qu'il dit de Nazareth dans sa *Descriptio Terræ sanctæ* :

« Nazareth est in provincia Galileæ majoris distans a Jerusalem forte LXIII et amplius et non est civitas magna, tamen archiepiscopatum habet. Cella domine nostre, in quam ingressus est Angelus ad eam, cripta fuit syta ex latere civitatis, intus tamen ex parte orientis, non ex lapidibus facta sed sic in saxo cavata, longa et passus IIII et totidem ampla [1]. »

Voici la traduction que je propose de ce texte : « Nazareth, située dans la province de la Galilée supérieure, est à une dis-

1. Ce texte est emprunté à l'ouvrage de M. U. Chevalier, *Notre-Dame de Lorette*, p. 33.

tance de Jérusalem d'environ 63 et plus : ce n'est pas une grande cité ; elle a cependant un archevêché. La chambre (cella) de Notre-Dame, dans laquelle entra l'ange lorsqu'il vint vers Elle, fut une crypte située sur le côté de la ville, à l'intérieur toutefois, dans la partie orientale ; elle n'est pas faite de pierres, mais a été creusée, comme elle est, dans le rocher ; elle a une longueur de quatre pas et autant de largeur. »

Dans cette traduction, j'oppose *intus tamen ex parte orientis* à *ex latere civitatis* qui précède, et je fais rapporter ces deux compléments à *syta* ; les deux participes qui suivent, *facta* et *cavata* se rapportent donc sans restriction à *cripta*. On pourrait donc dire : « La crypte tout entière était faite, non de pierres, mais creusée dans le roc. »

Peut-être aussi pourrait-on faire rapporter *intus* à *cripta* et traduire : « A l'intérieur cependant, du côté de l'orient, elle (la crypte) était faite non de pierres, mais creusée dans le rocher. »

D'après la première traduction, elle était entièrement creusée dans le roc.

D'après la deuxième, une partie seulement de la chambre, la partie orientale, était creusée dans le roc.

En tous cas elle était carrée, et avait quatre pas dans les deux sens.

Plus de quarante ans après, en 1165, le prêtre Jean de Wurtzbourg nous parle de Nazareth dans sa *Descriptio Terræ sanctæ* [1].

Il y vit « in loco distincto » le *cubiculum* où naquit la Sainte Vierge et où elle conçut du Saint-Esprit.

Malheureusement, cette indication d'un *lieu distinct* où se trouve une chambre ne nous apprend rien de plus que le texte précédent.

1. *Patr. lat.*, t. CLV, c. 1056.

Au contraire, les deux pèlerins suivants vont nous donner des détails précieux.

Description du moine Théodoric. — Le premier de ces deux autres auteurs est Theodoricus qui, en 1172, disait dans son *Libellus de Locis sanctis* :

« A quatre milles du mont Thabor, vers l'occident, est située, sur la voie qui conduit à Acre, la très glorieuse cité de Nazareth. Là s'élève une église vénérable, rehaussée d'un siège épiscopal et placée sous le vocable de Notre-Dame Sainte-Marie.

« Dans cette église, dans l'abside gauche, par quinze degrés, on descend dans une certaine grotte souterraine où, à l'orient, une croix gravée au fond d'un certain autel creux, indique que là le Christ fut annoncé à Notre-Dame par l'ange Gabriel; du côté gauche du même autel, c'est-à-dire au nord, son époux Joseph, nourricier du Sauveur, repose enseveli, et un autel est placé au-dessus. A droite cependant, c'est-à-dire au midi, se trouve un lieu recouvert d'un arc (ou d'une voûte) et (en ce lieu) est une croix gravée dans le sol : c'est là que naquit la B. Mère de Dieu[1]. »

Ce texte, quoique un peu différent, complète quelques-unes des précédentes indications de l'higoumène russe : ainsi, il précise que :

1. « Quarto milliario a monte Tabor versus occidentem gloriosissima civitas in via quae ducit Accon, Nazareth sita est, in qua ecclesia venerabilis, episcopalis sedis honore praefulgens et nomini dominæ nostræ S. Mariæ articulata, consistit. In hujus ecclesia sinistro abside per gradus fere XV in quemdam subterraneum specum descenditur, ubi versus orientem cruciola est in fundo cujusdam covi altaris impressa Christum eidem dominæ nostrae per Gabrielem archangelum ibidem nuntiatum fuisse designans; ad sinistram autem ipsius altaris partem sed ad aquilonem Joseph sponsus ipsius, nutritius videlicet Salvatoris, sepultus quiescit, cui etiam altare suppositum est. Ad dextram nihilominus vel ad meridiem locus, cruciolam solotenus habens impressam desuper arcuatus consistit, in quo beata Dei Genitrix de matris suæ nascens utero prodivit » (Theodoricus, monachus Hersfeldensis, *Libellum de Locis sanctis*, c. XLVII).

1° La grotte était dans l'abside gauche, et non pas simplement à gauche ;

2° La place de l'ange était dans la grotte, mais à l'orient ;

3° L'autel placé en cet endroit était creux, et le fond en était marqué d'une croix noire ;

4° A gauche de l'autel, au nord, était le tombeau de saint Joseph, et au-dessus il y avait un autel ;

5° A droite, au midi, était un endroit voûté avec une croix gravée dans le sol.

Description du Grec Jean Phocas. — Le deuxième auteur est le Grec Jean Phocas, Crétois et moine de l'île de Pathmos qui, en 1177, ou, d'après d'autres, en 1185, visitait le sanctuaire de Nazareth. Son récit est aussi intéressant que celui de l'higoumène Daniel et semble, à première lecture, en différer notablement ; nous allons voir, en l'analysant, que ces différences ne sont pas essentielles et qu'on peut très bien les concilier.

Voici le texte de Jean Phocas :

« La maison de Joseph fut transformée en un magnifique temple, dans la partie gauche duquel, près de l'autel, est une grotte qui ne s'enfonce pas sous terre, mais s'ouvre à la superficie du sol. L'ouverture en est ornée d'un marbre blanc qu'un peintre a décoré. L'ange, soutenu par ses ailes, descendant vers la Mère Vierge, la salue joyeusement et s'avance vers Elle qui est occupée gravement à un ouvrage sérieux, et il est représenté en effet comme s'il parlait avec Elle. La Vierge, épouvantée à cet aspect imprévu, de frayeur détourne aussitôt son visage et la pourpre s'échappe presque de sa main : alors tout émue, elle sort de la chambre et rencontre une femme amie, sa parente, qu'elle embrasse affectueusement.

« Après être entré par l'ouverture dans la grotte, tu descends seulement quelques marches et alors tu contemples de tes yeux

cette antique demeure de Joseph, dans laquelle l'archange, comme je l'ai dit, apparut à la Vierge, de retour de la fontaine, et lui fit part de son message. Il y a, en outre, à l'endroit où eut lieu l'Annonciation, une croix en pierre noire incrustée dans un marbre blanc, et au-dessus un autel ; et à droite de l'autel on voit une petite chambre que la Mère de Dieu toujours Vierge habitait. Mais du côté gauche de l'Annonciation se trouve une autre petite chambre sans lumière, dans laquelle Notre-Seigneur le Christ, après son retour d'Égypte, demeura, dit-on, jusqu'à la décollation du Précurseur. Car alors, comme disent les Saintes Écritures, Jésus entendant que Jean était livré abandonna Nazareth et habita à Capharnaüm [1]. »

Analyse de ce texte. — En analysant ce texte comme les précédents, voici ce que nous y notons :

1° Transformation de la maison de Joseph en un temple magnifique ;

2° La grotte était à gauche, près de l'autel ;

3° Elle s'ouvrait à la superficie du sol ;

1. « Domus Joseph, postmodum in pulcherrimum templum immutata est, in cujus læva parte prope altare spelunca, non in terræ visceribus patens, sed superficie tenus hians. Os candido marmore exornatur super pictoris industria. Angelus, alis insistens, descendens ad matrem sine marito, lœto nuntio salutat, gravi graviter lanificio deditæ occurrens. Et figuratur quidem si cum ea colloqueretur. Virgini vero insperato aspectu deterritæ, statimque terrore illo faciem alio avertenti, tantum non e manu purpura excidit, quæ tremens forasque se e cubili proripiens affini muliebri amicæque obvia fit eamque ex intimi animi affectu amplexibus fovet. Per os in speluncam ingressus paucos admodum gradus descendis : tum antiquam illam Josephi ædem oculis lustras, in qua regressæ a fonte Virgini archangelus, ut jam dixi, annuntiavit. Est præterea, eo in loco ubi annuntiatio facta est, ex nigro lapide crux candido marmori incisa, et super eam altare et a dextra altaris pusilla ædicula in qua semper Virgo Deipara se continebat. In læva vero parte Annuntiationis illa conspicitur ædicula luminis expers quam Dominus noster Christus regressus ex Egypto usque ad Precursorem decollatum incoluisse fertur. Tunc enim, ut divina oracula tradunt, audiens Jesus quod Johannes traditus esset, deserens Nazareth, ad habitandum Capharnaum se contulit » (Bolland, t. II, Maius, p. 3; *Patr. gr.*, Migne, t. CXXXIII, c. 933-6; *Recueil des Histor. des Crois. Grecs*, 1875, t. I, p. 533-5. Cf. Rohricht, p. 40).

4° L'entrée en était ornée de peintures [1] ;

5° On descendait quelques marches pour pénétrer dans l'ancienne maison de saint Joseph ;

6° A droite de l'autel de l'Annonciation, au midi, d'après Théodoric, était une petite chambre qui était celle de la Sainte Vierge ;

7° A gauche (de l'autel, c'est-à-dire au nord, d'après le même), une petite chambre sans lumière où habitait Jésus adolescent ;

Voilà tous les renseignements qui nous sont fournis sur le sanctuaire de l'Annonciation. Cependant, l'auteur anonyme de : *Les pèlerinages por aler en Jherusalem*, nous apprend que l'église de Tortose ressemblait à celle de Nazareth [2].

Fin du royaume latin. — En 1187, à la suite de la désastreuse bataille de Hattin, Jérusalem tombait entre les mains du vainqueur Salah-ed-Din. Les croisés, chassés de l'intérieur de la Palestine, continuèrent cependant à occuper un certain nombre de places fortes de la côte, en particulier Saint-Jean-d'Acre qui, jusqu'en 1291, resta le grand boulevard de la chrétienté. De là, ils réussirent plusieurs fois à reprendre quelques points de la Galilée, et le traité du 20 février 1229 leur assura la route de Nazareth.

Saint Louis à Nazareth. — Quelques années plus tard, en 1252, saint Louis fit à Nazareth un pèlerinage que nous raconte son confesseur : « La veille de la fête de l'Annonciation, le pieux roi partit de Séphoris où il avait couché, passa par Cana de Galilée et gravit la montagne du Thabor. Il en redescendit le même

1. Cette porte était en haut de l'escalier puisque, comme il le dit un peu plus loin, après avoir passé la porte, on descendait quelques marches. C'est donc le haut de cette porte ou son frontispice qui se trouvait ainsi orné de peintures.

2. Michelant et Raynaud, *Itinéraires*, p. 104. Toutefois, dans Röhricht, p. 51, c'était à Caïpha et non à Tortose que se trouvait cette église.

jour pour aller à Nazareth. Dès que de loin il aperçut le lieu saint, il descendit de cheval, et à genoux adora très dévotement ; puis marcha à pied et entra ainsi humblement dans la ville et dans le lieu saint. Le même jour, il jeûna dévotement au pain et à l'eau bien qu'il eût beaucoup travaillé. Ceux qui furent présents peuvent témoigner combien il se comporta pieusement, avec quel éclat et quelle pompe il fit célébrer les vêpres, les matines, la messe et tout ce qui se rapportait à une si grande solennité. Ils purent attester vraiment que, depuis que le Fils de Dieu a pris chair en ce lieu dans le sein de la glorieuse Vierge, jamais un office si solennel et si dévot n'y fut célébré. Le pieux roi entendit la messe à l'autel de l'Annonciation, fit la sainte Communion, puis le seigneur Odo de Tusculum, légat du Saint-Siège, célébra la messe solennelle au grand autel et fit un dévot sermon[1]. »

Destruction du sanctuaire. — Mais en 1263, le sultan d'Égypte Bibars Boudouqdar, venant de Gaza et en marche sur Saint-Jean-d'Acre, s'arrêta à Bethsan, l'antique Sythopolis. De là, il envoya un corps de troupes occuper Nazareth et le mont Thabor, avec ordre d'en détruire les églises et les monastères. Jusqu'où s'étendirent les effets de sa haine, nous l'ignorons ; mais on peut croire qu'ils furent terribles et qu'aucun monument chrétien ne resta debout. Le pape Urbain IV écrivait à ce sujet au roi de France : « Cet ennemi poursuit d'une haine implacable le nom et le culte chrétiens ; il s'est jeté sur la vénérable église de Nazareth..... Non seulement il s'en est emparé, mais il l'a détruite, et par les serviteurs infâmes et sacrilèges de son iniquité, il l'a entièrement détruite et égalée au sol[2].

1. *Annales eccles., auctore O. Raynaldo*, t. II, an. 1251, § 54, p. 454.

2. « Idem prophanus hostis radicati prosecutor odii, quod contra christianum nomen et cultum..... conceperat..... sic in venerandam ecclesiam Nazarenam..... manus non solum occupatrices sed etiam destutrices injecerit, quod ipsam per

Cette œuvre de destruction fut achevée huit ans plus tard par le prince Édouard d'Angleterre. Débarqué en 1271 à Saint-Jean-d'Acre, il accomplit dans les environs quelques brillantes chevauchées. Celle qu'il fit jusqu'à Nazareth est la plus célèbre. Pour venger le mal que Bibars avait fait aux chrétiens, Édouard massacra tous les musulmans, et comme il est à croire qu'il n'épargna pas non plus leurs monuments et leurs demeures, la malheureuse Nazareth ne fut plus dès lors qu'un monceau informe de ruines.

Burchard de Mont-Sion. — Toutefois la Providence avait veillé, et sous ces ruines le sanctuaire proprement dit subsistait toujours. Dès 1283, le dominicain Burchard de Sainte-Croix, dans sa *Descriptio Terræ sanctæ*, nous dit : « A Nazareth subsiste encore aujourd'hui le lieu où l'ange Gabriel apporta à la B. Vierge le message sauveur..... J'ai dit plusieurs messes en ce lieu..... Il y a trois autels dans la chapelle qui est creusée dans la pierre du rocher, comme le lieu de la Nativité, et ceux de la Passion et de la Résurrection [1]. »

Ricold de Mont-Croix. — Burchard ne s'occupe que de la grotte ; quelques années plus tard, en 1294, un autre Dominicain, Ricold de Mont-Croix, nous parle des ruines : « Nous avons trouvé la grande église presque entièrement détruite, et il ne restait plus rien des premiers édifices sinon la seule chambre (cella) où fut adressé à (Notre) Dame le message de l'Annonciation : le Seigneur l'a conservée surnaturellement (super reservavit) en mémoire d'humilité et de pauvreté [2]. »

sacrilegos nefandos iniquitatis suæ ministros totaliter destruens redegit ad solum » (*Annales eccles.*, *O. Raynaldi*, *ibid.*, an. 1263, § 7).

1. « Est hodie in ea (Nazareth) permanens locus in quo angelus Gabriel, beatæ Virgini attulit nuncium salutarem..... plures missas dixi in loco isto. Tria altaria sunt in capella et est excisa de rupe in petra, sicut et locus Nativitatis, Passionis et Resurrectionis. » (J.-C.-M. Laurent, *Peregrinatores medii ævi quatuor*, ed. 2ª, Lipsiae, 1873, p. 46-47).

2. « Et invenimus magnam ecclesiam quasi totam dirutam et nihil erat ibi de

Établissement définitif des Franciscains à Nazareth. — Tel est l'état dans lequel, pendant plus de trois siècles, les pèlerins et les voyageurs nous montreront désormais le sanctuaire de Nazareth : tel est à peu près l'état dans lequel le trouvèrent les Frères Mineurs de Terre Sainte lorsqu'en 1620, par la faveur de l'émir Fakr-ed-Din, prince du Liban, ils purent enfin s'établir dans les ruines. Depuis cette époque, en dépit des vexations de toutes sortes dont ils furent abreuvés bien des fois, non seulement ils s'y sont maintenus au prix de tous les sacrifices, mais ces sacrifices ont été couronnés de succès.

Le grand annaliste franciscain, le P. François Quaresmius de Lodi, qui avait été Gardien du mont Sion et Custode des Lieux saints, nous a raconté avec beaucoup de détails cet établissement des Frères Mineurs à Nazareth : Le P. Thomas de Navarre, alors Custode de Terre sainte, accompagné du P. Jacques de Vendôme, se rendit à Saïda (ancienne Sidon) pour faire visite à l'émir Fakr-ed-Din. Celui-ci les reçut avec la plus grande bienveillance et leur accorda la faveur qu'ils étaient venu solliciter, c'est-à-dire l'autorisation formelle de rétablir le sanctuaire de l'Annonciation et de bâtir à côté un couvent. Ils se rendirent aussitôt à Nazareth et, le 19 décembre 1620, prirent possession des ruines.

Le P. Jacques de Vendôme, nommé Gardien du nouveau couvent, se mit aussitôt à l'œuvre. Après plusieurs années de fatigues inouïes et de travaux assidus, il réussit à mettre dans un état convenable l'antique sanctuaire. En même temps, il s'était installé avec quelques religieux dans les ruines dont les hautes murailles dominaient la grotte au nord.

A peu près à la même époque, le P. Quaresmius écrivait son

primis ædificiis nisi sola cella, ubi fuit annuntiata Domina : illam super reservavit Dominus ad memoriam humilitatis et paupertatis » (*Op. cit.*, p. 107).

grand ouvrage : *Historica, theologica et moralis Terræ sanctæ elucidatio*, édité pour la première fois à Anvers, en 1639. Il y fait une description complète, non seulement du sanctuaire de l'Annonciation, mais aussi de tous les lieux vénérés à son époque à Nazareth et dans la Galilée.

Son travail est si exact que toutes les traditions qu'il rapporte se sont maintenues jusqu'à notre temps et que le pèlerin visite encore aujourd'hui tous les Lieux saints décrits par le savant religieux.

Ce sont ces Lieux saints que j'ai visités moi-même lorsque, en 1889, j'arrivai pour la première fois à Nazareth ; ce sont eux que j'ai fait visiter aux pèlerins pendant les trois ans que je viens d'y passer comme gardien du sanctuaire.

C'est pendant ces dernières années passées à Nazareth que j'ai eu l'occasion d'étudier plus particulièrement les deux sanctuaires de l'Annonciation et de la Maison ou Atelier de saint Joseph et d'y pratiquer des fouilles suivies. La Sainte Famille a béni mes recherches et récompensé mes efforts et ma persévérance : des découvertes importantes ont été faites dans les deux sanctuaires.

Ce sont ces découvertes dont je vais parler maintenant dans le chapitre suivant. Mais auparavant, je ferai remarquer que j'écris pour les pèlerins et pour les archéologues : les premiers seront certainement heureux de mieux connaître tout ce qui se rapporte à ces deux demeures de la Sainte Famille. Ils me permettront cependant de rester en dehors de toute discussion que pourrait soulever ce travail. Pour toutes les questions, je m'en tiens à la tradition telle qu'elle a été enseignée pendant trente ans par le Frère Liévin de Hamme, et tout dernièrement par le R. P. Barnabé Meistermann, dans son excellent *Nouveau Guide de Terre sainte*.

Quant aux archéologues, le résultat des fouilles de Nazareth les intéressera certainement au plus haut degré. J'en ai pour garant les encouragements que j'ai reçus au cours des travaux de la part de plusieurs savants qui les ont visitées ; j'en ai surtout la preuve dans l'intérêt avec lequel les membres de l'Institut de France ont accueilli une première communication faite, le 26 mars dernier, par M. Clermont-Ganneau, comme aussi dans la bienveillante attention avec laquelle la même assemblée a écouté la lecture du mémoire que j'ai eu l'honneur de lui présenter le 12 novembre dernier. Toutefois, je les prie de se rappeler que je suis un archéologue improvisé : ils voudront donc bien excuser mon inexpérience et ne voir que ma bonne volonté.

CHAPITRE III

FOUILLES RÉCENTES PRATIQUÉES DANS LE COUVENT DE TERRE SAINTE, A NAZARETH

Ensemble des bâtiments du couvent. — Couvent et sanctuaire de l'Annonciation. — Église de l'Atelier de saint Joseph. — Monastère du moyen âge.

Ensemble des bâtiments du couvent. — Avant d'aborder la description de ces fouilles, il sera bon de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des constructions modernes au milieu desquelles elles ont été pratiquées. Ces constructions ont été élevées à plusieurs reprises, sans plan régulier, de sorte qu'au premier abord il est difficile de s'y orienter et de se former une idée exacte de la position respective des parties anciennes retrouvées un peu partout.

Dans tout ce qui va suivre, nous nous aiderons de plans et de coupes que nous donnerons au fur et à mesure.

Le plan fig. 1 donne l'ensemble des bâtiments, cours et jardins qui aujourd'hui font partie du couvent de Nazareth. Cet ensemble comprend le couvent proprement dit, avec ses cours, ses jardins et ses dépendances, puis l'église avec sa place au sud, le cimetière à l'est ; enfin l'église de Saint-Joseph au nord, son jardin, la chapelle provisoire et tous les terrains situés entre le jardin de Saint-Joseph et le grand couvent.

Couvent et sanctuaire de l'Annonciation. — Quand on arrive devant ce couvent, on a devant soi un immense mur assez

grossièrement bâti avec des matériaux de toutes provenances. Toute cette partie a été élevée, vers 1730, sur le mur même de façade de l'ancienne basilique : on employa pour la construire une partie des matériaux anciens. On eut soin cependant de conserver ce qui restait encore du grand portail. Seulement, afin de ne pas exciter la curiosité et de ne pas donner prétexte à des vexations, on en dissimula presque complètement les vestiges : le seuil monolythe, la face des deux montants et une portion du socle à l'extérieur restèrent seuls visibles.

Mais quoi qu'il en fût, les religieux et les pèlerins avaient la consolation de passer par la même porte que leurs prédécesseurs les croisés.

Si, traversant cette porte, on pénètre à l'intérieur, on se trouve dans une assez grande cour et l'on a devant soi l'église, bâtie en 1730 ; à gauche, au nord, s'élève un grand mur très fruste avec des ouvertures irrégulières : c'est le couvent rétabli en partie par le P. Jacques de Vendôme, en 1620, et complété plus tard en même temps que l'église. Les deux autres côtés sont occupés par des servitudes et des magasins.

Toute cette cour couvre le premier tiers de l'ancienne basilique, dont on aperçoit les restes sous le mur du couvent, au nord. Les bâtiments de droite sont élevés également sur le mur latéral sud, mais leur direction générale s'écarte assez fortement de celle de ce mur.

Au fond de la cour, à droite, est située la petite porte de l'église ; à gauche, aussi vers le fond, un escalier à pente très douce conduit à l'intérieur du couvent.

L'église actuelle, construite à la hâte en 1750 et allongée de deux travées il y a trente ans à peine, occupe à peu près le deuxième tiers de la basilique du moyen âge.

Placée en travers de l'ancienne, du sud au nord, elle est divisée

en trois nefs par deux rangées de piliers carrés. La nef centrale renferme le sanctuaire qui en remplit toute la partie septentrionale ; on y descend par un large escalier de seize marches,

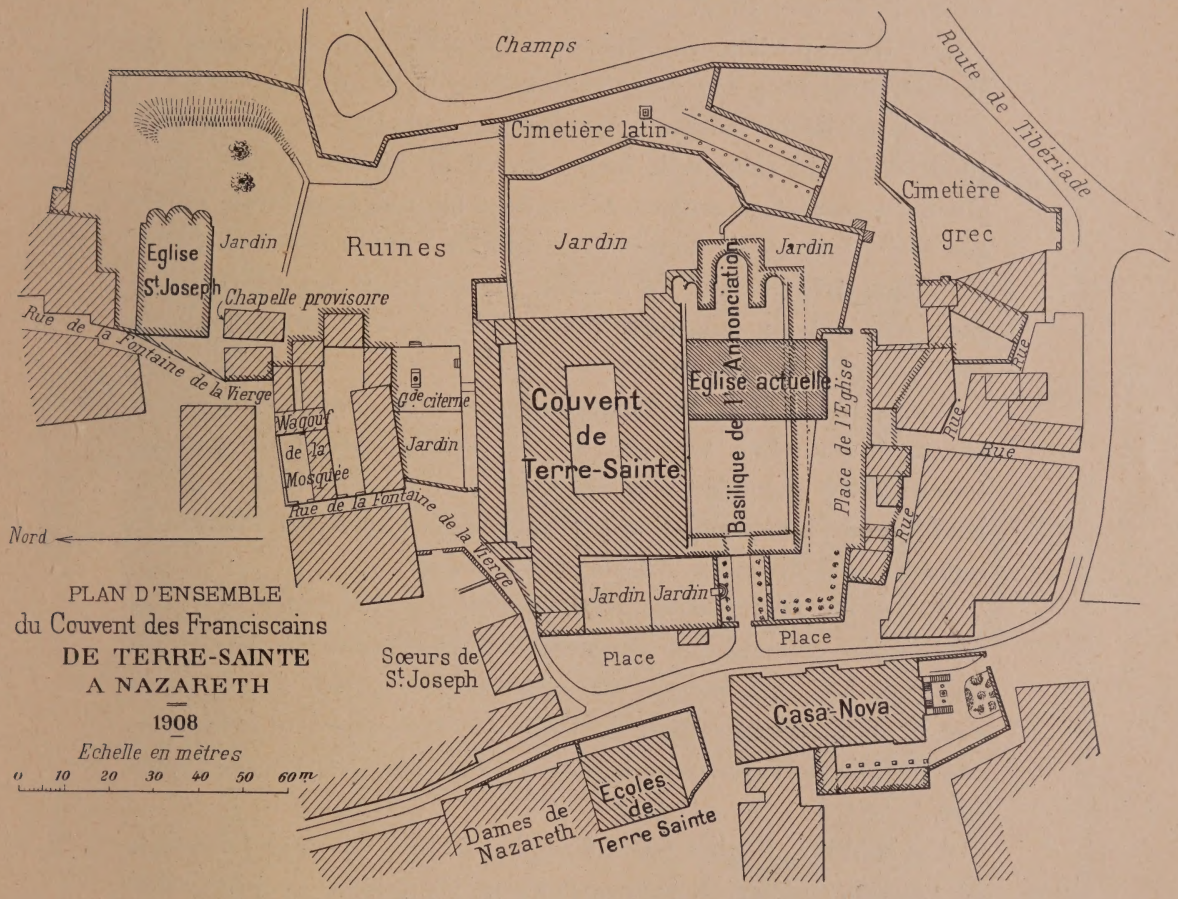

Fig. 1.

tandis que deux autres escaliers étroits, situés de chaque côté du premier, conduisent au maître-autel et au chœur des religieux situés au-dessus du sanctuaire.

A l'extrémité de la nef latérale de droite, une porte donne

accès à la sacristie et par elle au jardin intérieur. C'est dans ce jardin qu'ont été retrouvées les absides de la basilique ou du moins ce qui en reste. Toute cette partie en formait plus ou moins le dernier tiers.

Ces trois parties couvraient ensemble une superficie de 75 mètres de long sur plus de 30 mètres de large.

Au nord de cet édifice s'étendait un rectangle de même longueur et de 35 mètres de large, formé de grandes voûtes dont plusieurs subsistent encore. C'est dans les ruines de cette partie que le P. Jacques de Vendôme s'installa comme il put en 1620. Un dessin très curieux du P. Eug. Roger, qui fut son compagnon pendant six ans, nous donne une vue très intéressante de cette première installation [1].

Plus au nord de ce rectangle devaient se trouver bien d'autres constructions. Les vestiges qui en restent prouvent qu'elles étaient assez considérables. A cent et quelques mètres de la basilique de l'Annonciation s'élevait l'église bâtie sur l'emplacement de la Maison ou Atelier de saint Joseph.

Église de l'Atelier de saint Joseph. — Elle était autrefois séparée du couvent par de nombreuses maisons et même par une rue. Les maisons ont été acquises peu à peu depuis vingt ans, et au commencement de 1908 des circonstances favorables ont permis de supprimer la rue et d'en ouvrir une autre plus loin.

Aujourd'hui, l'église Saint-Joseph est comprise dans l'enceinte du couvent, et les caravanes peuvent s'y rendre en procession sans sortir de cette enceinte.

Monastère du moyen âge. — Mais l'ancien monastère proprement dit était situé au sud de la basilique. Lorsque Soevoulf le

1. Eug. Roger (Le P.), Récollet, *La Terre saincte...*, Paris, 1646, in-4.

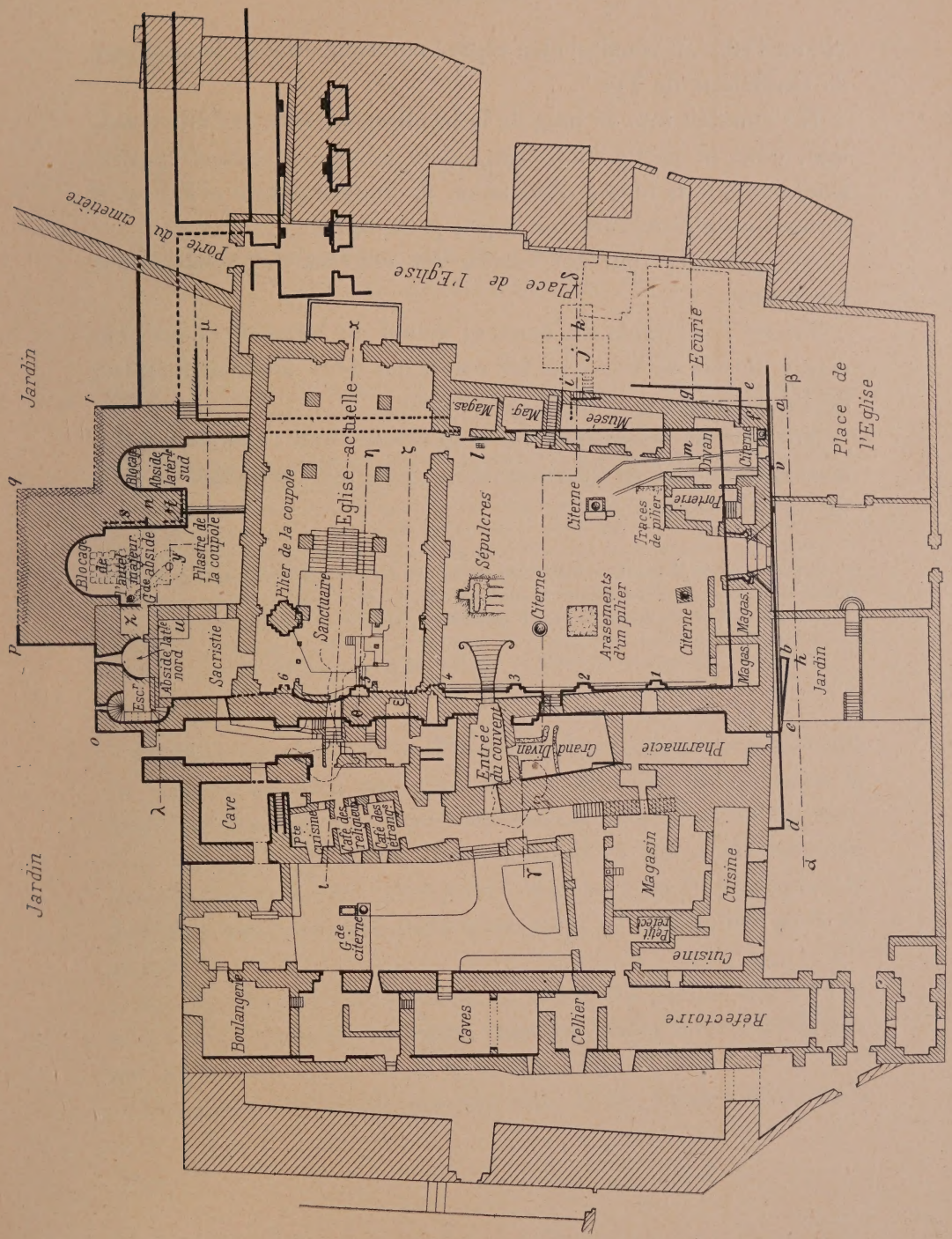

Fig. 2. — Plan général du couvent.

vit, en 1103 [1], il venait d'être réparé par Tancrède, au témoignage de Guillaume de Tyr [2].

Il s'étendait tout le long de la basilique au sud, et l'aile orientale, dont la partie inférieure existe encore en grande partie, avait presque la même dimension, ce qui permet de croire qu'il formait un cloître carré ou à peu près (fig. 2).

Aujourd'hui, tout cet espace est couvert de constructions modernes.

Tel est l'ensemble du couvent actuel de Nazareth, dans l'enceinte duquel se trouvent les restes des deux anciennes églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph.

Nous allons maintenant les étudier en détail : nous commencerons par celles de l'Annonciation, puis nous passerons à celle de Saint-Joseph.

1. *Peregrinatio Sœwulfi ad Hierosolymam et Terram sanctam*, par d'Avezac ; mém. de la Soc. de Géographie de Paris, 1839, p. 38.
2. Guillel. Tyrien, *Historia rerum transmar.*, t. IX, c. 13.

CHAPITRE IV

BASILIQUE ET SANCTUAIRE DE L'ANNONCIATION, D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

Division du chapitre. — Façade. — Fondations antérieures. — Porte. — Matériaux divers. — Cour intérieure : mur nord. — Sépulcres. — Escalier nord. — Fouilles dans le divan. — Découverte des chapiteaux historiés. — Ancienne habitation. — Que peut être cette ancienne habitation ? — Mur latéral sud. — Escalier et citerne. — Angle sud-ouest, autre citerne. — Mosaïque. — Trois absides à l'Orient. — Abside latérale nord. — Escalier nord-est. — Marques de tâcherons. — Église moderne et basilique ancienne. — Chambre de l'ange. — Découverte de la partie occidentale. — Mosaïque avec inscription grecque. — Escaliers. — Mosaïque de la nef centrale. — Tombeau. — Est-il de saint Joseph ? — Ancienne porte. — Autres sépulcres. — Dimensions de la chapelle de l'Ange. — Grotte de l'Annonciation. — Colonne : colonne suspendue. — Absides. — Escalier nord. — Cuisine de la Sainte Vierge. — Monument ou édicule supérieur. — 6e pilier : angle nord-ouest de la coupole. — Passage souterrain. — 5e pilier.

Division du chapitre. — Pour plus de clarté, nous diviserons cet exposé en trois paragraphes : le premier comprendra la façade et tout ce qui se trouvait dans la cour d'entrée du couvent actuel ; le deuxième fera connaître ce qui a été retrouvé dans le jardin à l'est, c'est-à-dire le chevet de la basilique ; le troisième sera consacré particulièrement au sanctuaire, situé au centre.

Le plan fig. 2 donne le détail de toutes les parties retrouvées, non seulement de la basilique, mais de toutes les constructions qui lui étaient annexées au nord et au sud.

Des coupes diverses permettront de se rendre bien assez

compte du sol sur lequel reposait l'ensemble du monastère. Au § 3, un plan spécial donnera les détails du sanctuaire.

Dans ces coupes, les lettres majuscules correspondent aux petites lettres du plan fig. 2.

§ 1. — *Façade et première partie de la basilique.*

Façade. — Nous commencerons par le mur de façade situé à l'ouest.

La fig. 3 en donne la coupe suivant $\alpha\beta$ (fig. 2).

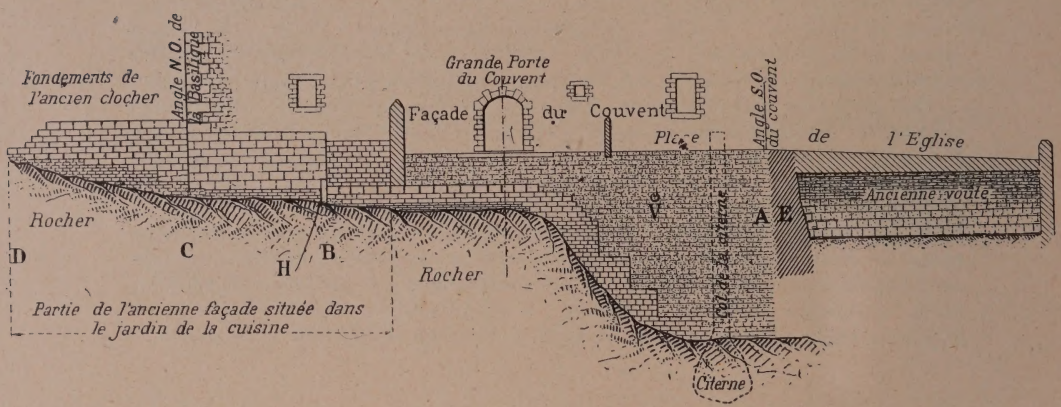

Fig. 3. — Coupe suivant $\alpha\ \beta$.

Comme nous l'avons dit plus haut, le mur du couvent actuel s'élève sur le mur même de façade de l'ancienne basilique : mais les faces des deux murs ne coïncident qu'à l'angle sud-est, en A *a*, tandis qu'à l'extrémité nord, en D *d*, le mur moderne est à 1 mètre plus à l'est que l'ancien.

Ce dernier a une longueur de plus de 40 mètres et a été bâti sur une pente très forte ; la différence de niveau entre les points extrêmes A D est de près de 10 mètres.

Il comprend trois parties bien distinctes : la première, A B,

est en appareil assez petit, mais très soigné et dont les pierres présentent les stries diagonales sans aucune marque de tâcherons. Ce mur se continue vers le sud. Il est fondé sur le rocher aplani au moyen d'éclats de pierre et de mortier. A un mètre plus ou moins du sol règne un socle de 0 m. 11 de saillie et qui s'abaisse de B en A en suivant à peu près la pente du rocher.

En V est encastrée la tête d'une colonne en marbre creusée en forme de canal : elle servait à déverser au dehors les eaux provenant de la grande citerne intérieure. Ces eaux tombaient dans un autre canal construit en grandes dalles et qui subsiste encore vers le sud sur une longueur de plus de 10 mètres.

La partie nord, B D du mur que nous étudions, est en grand appareil et paraît plus ancienne : la plupart des pierres présentent des stries diagonales, mais quelques-unes ont une apparence différente et portent des marques de tâcherons.

Le dessin de la fig. 4 montre la différence de cet appareil avec le précédent, la fig. 5 de la planche A donne une des marques relevées sur ce mur.

Mais ce mur B D est lui-même composé de deux parties distinctes, accolées l'une à l'autre en C, sans aucune liaison. C est l'angle nord-ouest de l'ancienne basilique, et la partie C D, qui mesure 9 m. 50, lui a été ajoutée et se termine en D où elle forme angle droit.

Ne seraient-ce pas là les fondements du clocher du moyen âge? D'après Quaresmius, il était à l'ouest et on le voyait encore de son temps.

Fondations antérieures. — Comme nous l'avons dit, la partie A B est en petit appareil et la partie B C en grand; mais au-dessous de B C se voient les restes d'un mur plus ancien, dont la partie visible forme un triangle dont *b c* (v. fig. 2) est l'hypothénuse et dont le sommet *h* est un angle droit (v. aussi fig. 4).

Ce reste de mur a dû appartenir à la première basilique, de même qu'un autre mur beaucoup mieux conservé et qui se voit en *e* (fig. 2); à l'angle sud-ouest, sa face *e f* pénètre dans l'intérieur du gros mur de la basilique : en réalité, il semble que le

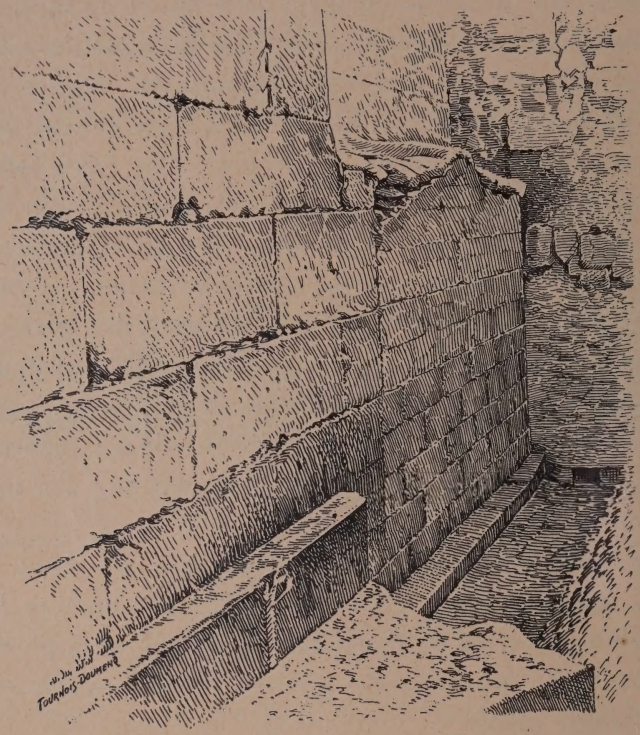

Fig. 4. — Mur A B C (v. coupe α β).

mur *a b*, qui, au centre, sous la porte, a une épaisseur de 5 m. 50, est formé de deux murs bâtis l'un contre l'autre. Les croisés, trouvant le mur primitif trop étroit pour y établir leur portail, l'ont élargi en élevant en avant un autre mur de 2 m. 70 d'épaisseur.

La face de ce mur se retourne à angle droit selon *e g* et forme le mur de fond d'une grande salle voûtée de 8 mètres de largeur,

et qui a encore 12 mètres de longueur (v. fig. 3). Chaque assise est en retrait sur l'assise inférieure.

L'appareil d'ailleurs en est complètement différent de celui des croisés et ressemble bien plus à celui que nous retrouverons

Fig. 5. — Porte du couvent. Vue intérieure.

dans le jardin, à l'extrémité orientale du mur latéral sud de la basilique.

Remarquons enfin que les deux murs *h c* et *e f* n'ont pas la même orientation que le mur *a b c*; *h c* est incliné de 9° sur *b c*, tandis que *e f* n'est incliné que de 5°; mais il est possible que cette différence entre *h c* et *e f* soit le résultat d'une erreur de mesure.

Porte. — La porte actuelle du couvent, de 3 m. 30 d'ouver-

ture, est la même que celle de l'ancienne basilique : la photo-

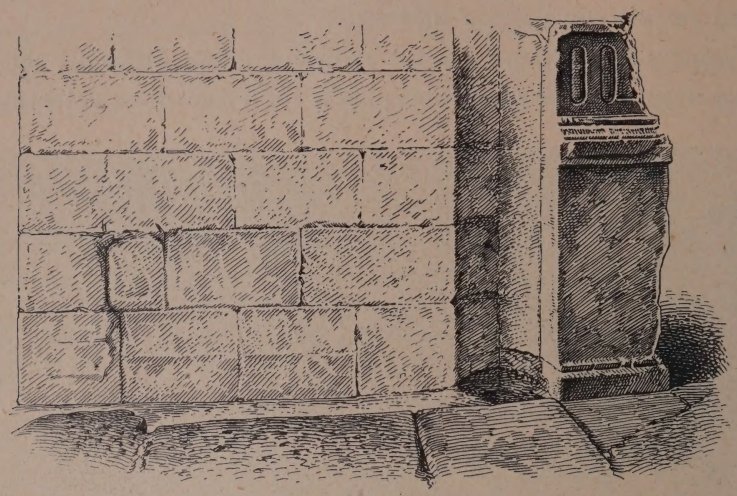

Fig. 6. — Porte de la basilique (côté sud).

graphie de la fig. 5 montre comment, en 1730, les religieux ont tenu à la conserver tout en la dissimulant le plus possible.

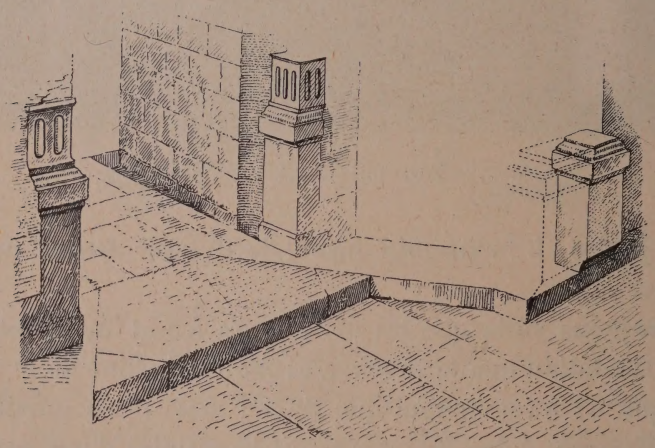

Fig. 7. — Portail de la basilique.

Le dessin de la fig. 6 représente la partie intérieure du côté droit de la porte de la basilique.

Le dessin de la fig. 7, au contraire, donne l'ensemble de cette même porte.

Le seuil monolithe avait 1 m. de largeur et 0 m. 45 d'épaisseur. De chaque côté, les deux montants présentent à l'intérieur,

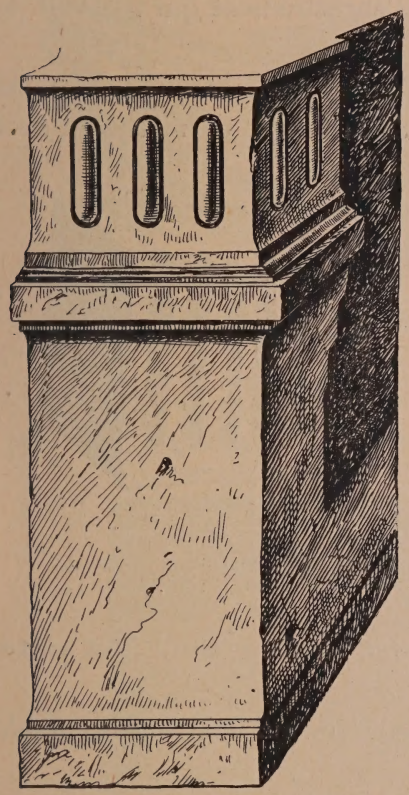

Fig. 8. — Montant de la porte monolithe.

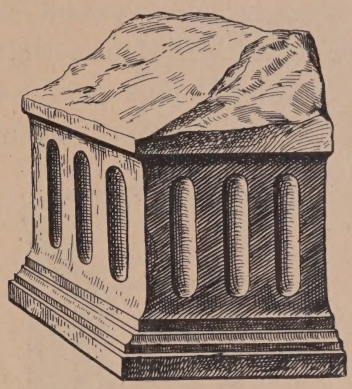

Fig. 9. — Matériaux provenant du portail.

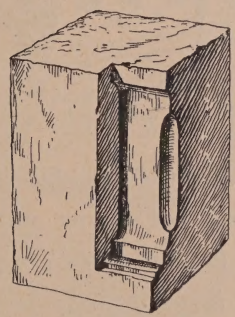

Fig. 10 — Matériaux provenant du portail.

comme le montre plus en détail la fig. 6, la place des gonds dont l'extrémité inférieure, munie d'un pivot en fer, tournait dans un trou creusé dans la dalle du pavement. Chaque battant, en se fermant, venait butter contre le seuil et peut-être un trumeau ; en s'ouvrant, il reposait contre le mur au pied duquel subsiste encore une partie des dalles (fig. 6).

Ces montants de la porte sont monolithes et ont chacun 1 m. 41 de haut et 0 m. 68 de large (v. fig. 8). Ils se composent d'un socle surmonté d'un dé dont deux côtés sont ornés de cannelures rudentées.

Sur le côté extérieur se voit l'encastrement qui recevait le premier piédroit du portail.

Ces piédroits reposent sur des dalles épaisses que montre la fig. 8 et qui se prolongent jusqu'à la façade et marquent tout

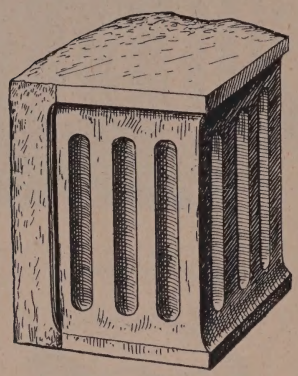

Fig. 11. — Matériaux provenant du portail.

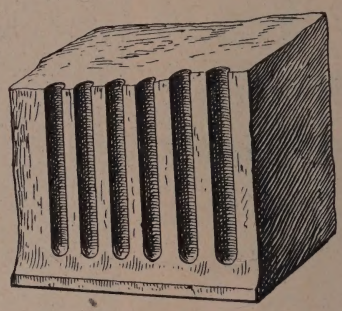

Fig. 12. — Matériaux provenant du portail.

le développement de l'ancien portail; à l'angle sud, une partie du socle est encore en place.

Le portail se développait à l'extérieur sur une largeur totale de 10 m. 20.

Matériaux divers. — Beaucoup de matériaux, ayant appartenu probablement à ce portail, ont été retrouvés un peu partout : nous en reproduisons ici un certain nombre.

Les fig. 9, 10 et 11 sont des dés à cannelures simples ; toutefois celles de la fig. 11 sont plus longues et plus étroites, et la moulure inférieure n'est qu'un simple filet.

La fig. 12 semble avoir appartenu à un pilastre ; ses canne-

lures simples sont encore plus étroites que celles de la fig. 11. Malheureusement, il est brisé à son extrémité.

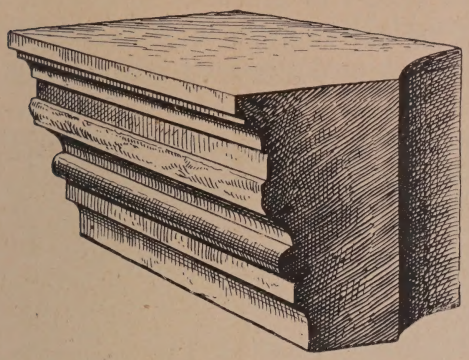

Fig. 13. — Matériaux provenant du portail

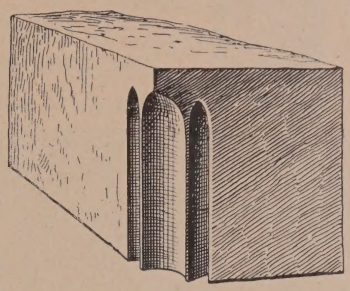

Fig. 14. — Matériaux provenant du portail.

Ce sont là des éléments intéressants, mais auxquels on ne peut assigner une place précise.

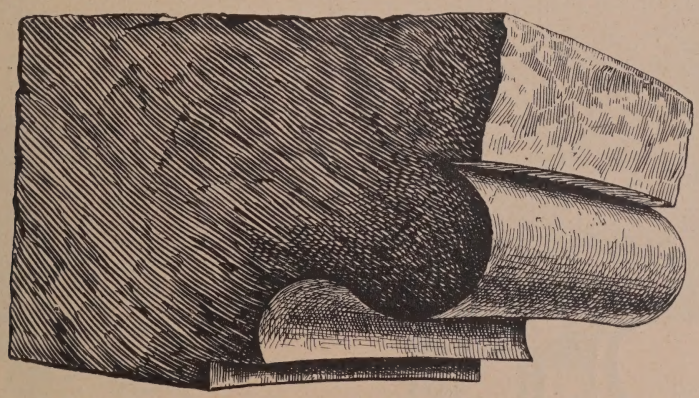

Fig. 15. — Voussoir en marbre.

Il n'en est pas de même de la fig. 13 : sa forme de corniche, sa largeur égale à celle du montant de la porte, au-dessus du socle, et l'entaille circulaire qu'elle porte sur le côté montrent

que cette pierre couronnait le montant de gauche de la porte et servait d'encorbellement pour supporter le linteau.

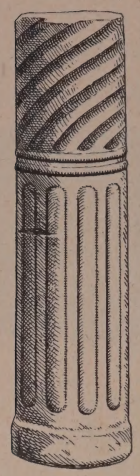

Fig. 16. — Colonnette en marbre.

Les pierres semblables à celles de la fig. 14 sont très nombreuses, et quelques-unes ont une longueur de plus de 2 mètres. Le seuil et l'encadrement de la porte actuelle sont formés de pierres de ce genre. Plusieurs autres se voient encore dans le mur de façade.

Elles faisaient certainement partie du portail et étaient placées aux angles rentrants des piédroits, de chaque côté des colonnes élevées sur ces mêmes piédroits. La pierre figurée à la fig. 14 marquait la fin de la moulure.

Quant à la moulure fig. 15, c'est un voussoir en marbre qui a appartenu à une arcade ; malheureusement, la partie supérieure a été martelée. Toutefois,

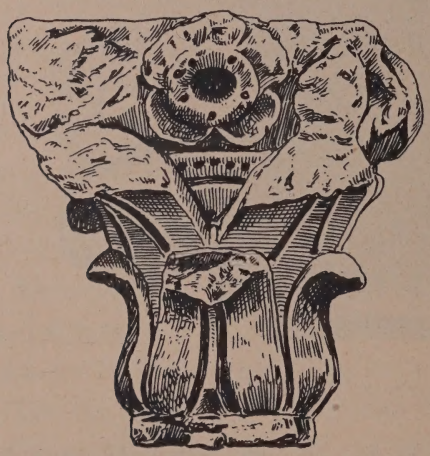

Fig. 17. — Chapiteau en marbre.

Fig. 18. — Chapiteau en basalte.

je crois qu'on peut, sans trop courir le risque de se tromper, dire

qu'elle provient d'une des voussures de l'ancien portail. A ces matériaux peuvent être ajoutés deux fragments de colonnes, l'une à cannelures en hélice et l'autre lisse. Elles ornent l'entrée du sanctuaire. Leur diamètre est de 0 m. 18 et correspond assez bien à celui que demanderaient les fig. 9, 10 et 11.

Fig. 19. — Sculptures de la porte intérieure de la sacristie.

Une jolie colonne cannelée (fig. 16) a été trouvée un peu au delà de l'église Saint-Joseph. Deux chapiteaux romans, l'un en marbre (fig. 17) et l'autre en basalte (fig. 18); toutefois, le diamètre de ces colonnes est plus petit que celui des colonnes précédentes et n'est que de 0 m. 10.

Je signale enfin ici, ne sachant où les placer ailleurs, des fragments de corniches et de frises avec lesquels on a orné la partie supérieure de la porte qui conduit du chœur à la sacristie (fig. 19). Un morceau semblable se trouve reproduit dans la

Fig. 20. — Mur latéral nord : porte du Divan.

photographie (fig. 21). A côté se voient deux morceaux de tailloirs à feuilles d'acanthe, en marbre. Les premiers fragments ressemblent beaucoup à certaines sculptures romanes du XII^e^ siècle.

Toutefois, M. le marquis de Vogüé, dans son si précieux ouvrage, *La Syrie centrale*, a reproduit plusieurs fragments de

sculptures des v^e^ et vi^e^ siècles, qui ont avec celles dont nous parlons une analogie très grande.

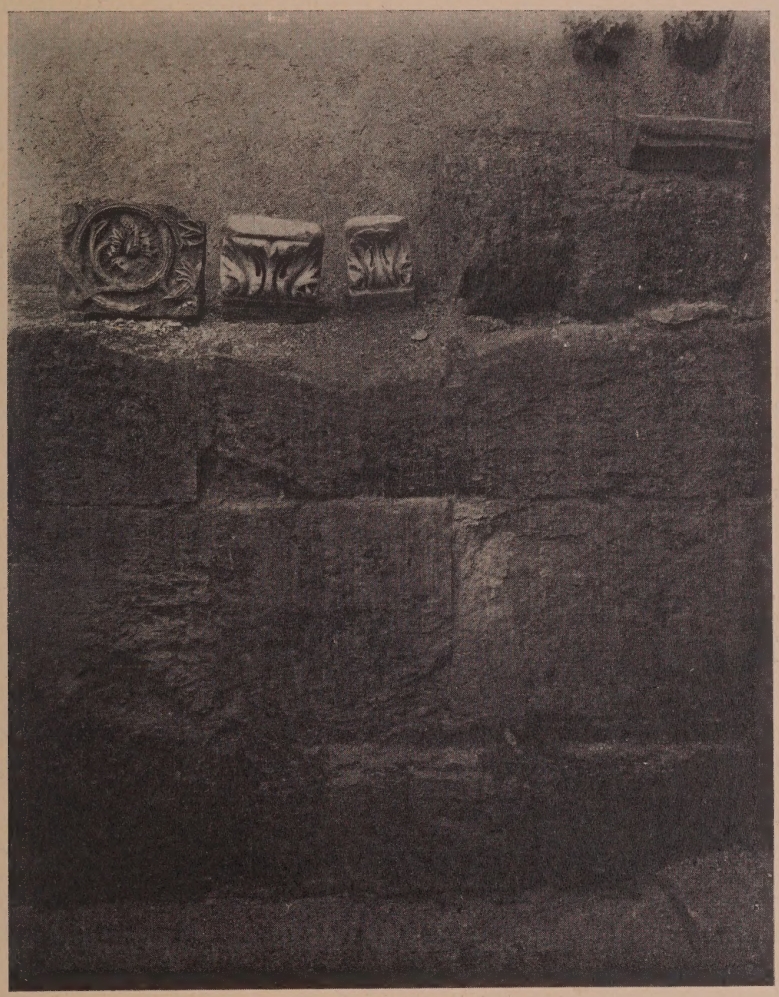

Fig. 21. — Vieux mur, entre les 3^e^ et 4^e^ pilastres.

Cour intérieure : mur nord. — En pénétrant dans la cour, on voit, au nord, le mur du couvent actuel ; nous en donnons la photographie.

Comme nous l'avons dit déjà, et comme le montre la photographie, ce mur est élevé sur les ruines du mur latéral de la basilique du moyen âge.

Il existe encore dans toute la longueur, 70 mètres environ, et sur une hauteur approximative de 2 m. 40. On y remarque les trois premiers pilastres de la basilique. Ils sont à plan cruciforme et à colonne engagée ; le 2e et le 3e se distinguent dans la photographie (fig. 20) qui représente la partie centrale de ce mur : la photographie (fig. 21) en reproduit la partie comprise entre le 3e et le 4e pilastre. Elle est en appareil byzantin. Le 4e pilastre est caché par le mur de l'église actuelle. La cour occupe donc exactement les quatre premières travées de l'ancienne basilique.

Cette basilique avait en effet, de chaque côté, une rangée de six pilastres correspondant aux six pilastres du mur latéral : nous avons retrouvé dans la cour les arasements du 2e pilastre de gauche et une partie de ceux du premier pilastre de droite. En décrivant le sanctuaire, nous y verrons les 4e, 5e et 6e pilastres de gauche, le 6e étant celui nord-ouest de la coupole.

La fig. 22 donne une reproduction du 2e pilastre du mur latéral. En traitant du sanctuaire, nous le comparerons avec le 5e, dont il est une imitation et dont il a les proportions générales, mais avec certaines modifications qui dénotent l'époque des Croisés.

Tout le long de ce mur régnait un banc de pierre comme on en retrouve dans plusieurs églises des XIIe et XIIIe siècles. Entre les pilastres 3 et 4 au-dessous du reste du mur byzantin, ce banc est double.

Peut-être le niveau de l'église s'abaissait-il à partir du 3e pilastre. Malheureusement, il nous a été impossible, dans toute l'étendue de la cour, de rencontrer une portion quelconque encore en place de l'ancien pavement : tout a été arraché.

Cependant, en *l*, *m* (v. le plan fig. 2) nous avons retrouvé deux fragments de mosaïque en gros cubes blancs. Ces deux fragments étaient situés dans le bas-côté sud, près du mur latéral, mais à des niveaux assez différents entre eux et différant

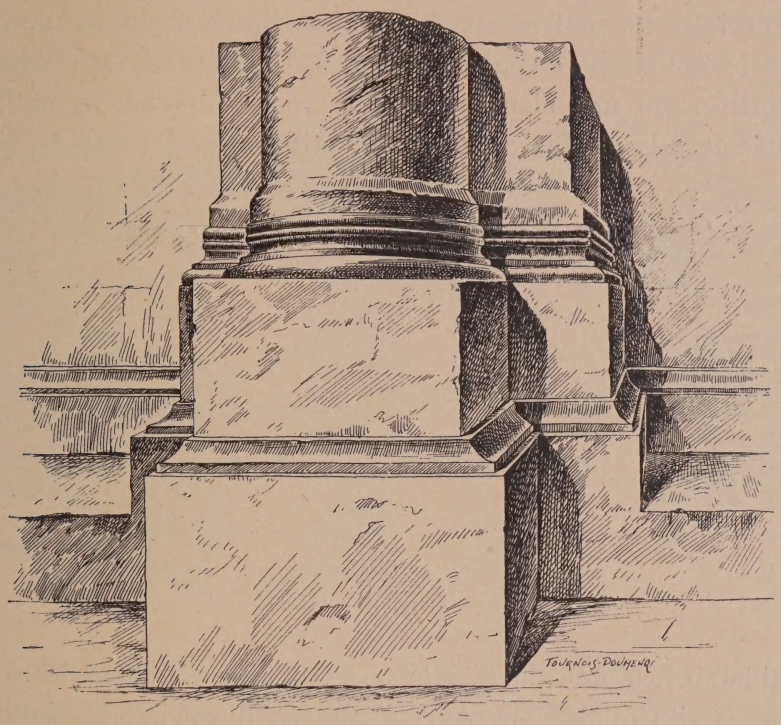

Fig. 22. — Pilastre des Croisés.

aussi de celui de l'ancienne basilique, du moins dans la nef centrale. Il est donc impossible de rien en tirer.

A l'est de la cour, sous le mur de l'église, une fenêtre basse donne du jour au sanctuaire ; elle est placée au-dessus de l'escalier qui, au moyen âge, y descendait du côté occidental.

La différence de niveau entre le seuil de la grande porte et la marche supérieure de cet escalier est de plus d'un mètre.

Autrefois, le pèlerin devait descendre plusieurs marches, cinq ou six peut-être, avant d'arriver près du sanctuaire.

Sépulcres. — Devant cet escalier, à un mètre environ vers l'ouest, nous avons mis à jour plusieurs sépulcres de l'époque des croisés. Ils sont placés dans une sorte de chambre creusée dans le roc et dont l'entrée était à l'Orient. Peut-être était-ce primitivement une chambre sépulcrale de l'époque byzantine, ruinée avec la première église et réutilisée par les croisés. Ceci

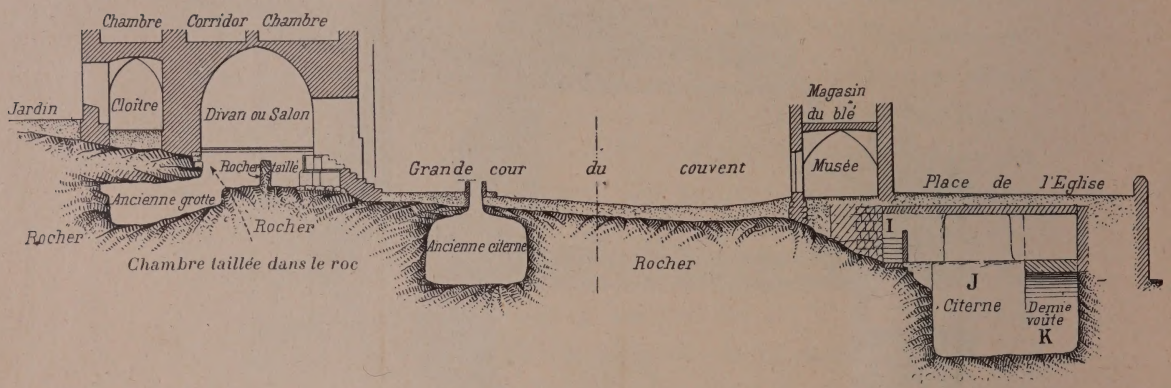

Fig. 23. — Coupe suivant γ δ

justifierait l'opinion du P. Meistermann, qui voit dans les deux citernes situées dans la cour, à gauche, d'anciennes chambres sépulcrales transformées. Quant à celle de droite, nous allons voir que si elle est aussi une ancienne chambre sépulcrale transformée, cette transformation a eu lieu du temps même des croisés.

Escalier nord. — Revenons maintenant au mur latéral nord, dans lequel s'ouvre la porte qui conduit au grand salon du couvent (v. plan fig. 2). La photographie (fig. 20) montre cette porte pendant le cours des travaux. On y montait autrefois par un escalier, et elle était précédée d'un palier établi sur un arc

qui permettait de voir, au-dessous, l'ancien mur. J'avais remarqué cependant que l'aspect de cette partie était différent de celui du reste du mur ; en novembre 1908, je voulus savoir à quoi m'en tenir et je fis enlever, au-dessous de l'arc, quelques pierres qui semblaient moins bonnes. A peine furent-elles enlevées que j'aperçus les montants d'une porte. Je fis continuer le travail, et

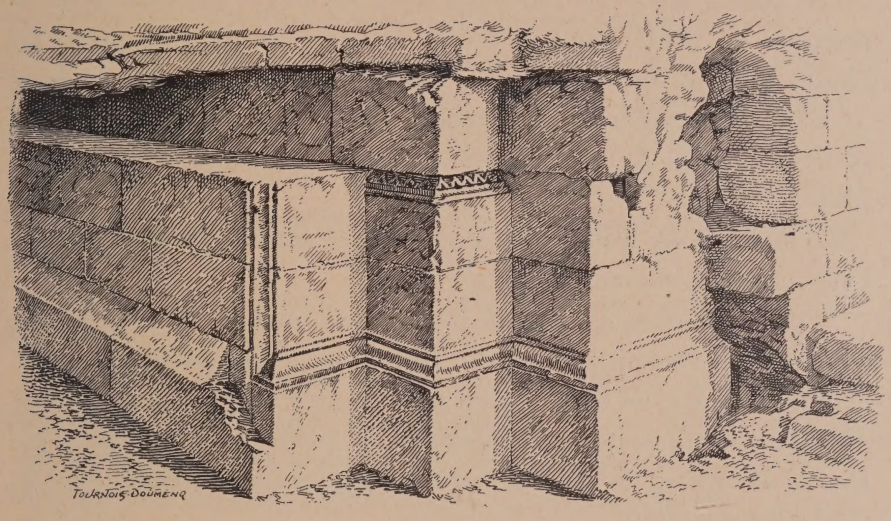

Fig. 24. — Piédroits romans.

bientôt apparut une large ouverture de 1 m. 80 et les marches inférieures d'un escalier qui montait vers le nord (fig. 23, coupe $\gamma\,\delta$).

Afin de savoir où il menait, je fis creuser un peu plus loin, dans l'épaisseur du mur énorme dans lequel est pratiquée la porte du salon. Je trouvai un mur considérable, en pierres peu hautes mais longues et profondes, dont les faces portaient toutes les stries diagonales. De l'autre côté, sous le salon, gisait un amas de décombres de plus de 2 mètres.

Fouilles dans le Divan. — Je voulus alors me rendre compte

de l'existence des contreforts extérieurs : une galerie vers l'ouest me montra qu'il n'y en avait pas de ce côté ; mais une autre vers l'est amena une première découverte d'un haut intérêt : celles de piédroits romans, d'un magnifique travail, dont nous donnons ici le dessin (fig. 24).

On distingue à droite les marches de l'escalier dont nous avons parlé ; les trois piédroits sont formés d'un socle dont la moulure se prolongeait à droite au-dessous de l'escalier ; de l'autre côté, au contraire, cette même moulure remonte le long de l'angle du piédroit de gauche, tandis que le chanfrein qui court le long de la face du mur extérieur est assez brusquement taillé.

Le piédroit du milieu est seul orné, au-dessus du socle, d'une belle moulure romane à zigzags.

Il est à remarquer que la façade occidentale du piédroit de gauche était cachée par le mur dont nous avons parlé plus haut et qui semblait ne faire qu'un avec l'autre face nord du même piédroit ; de plus, toute l'épaisseur du piédroit de gauche a été laissée dehors, et le mur se continue au-dessus suivant la face du piédroit central.

Nous croyons en conclure que le premier dessein de l'architecte fut peut-être de pratiquer une porte dont il éleva d'un côté les montants ; puis, pour une raison quelconque, il abandonna son idée, prolongea son mur jusqu'au piédroit qu'il ne se donna pas la peine de démolir, et fit passer un escalier par-dessus.

Pourquoi ce changement de plan et surtout cette surélévation de niveau ? Entre la base des socles des piédroits et le haut de l'escalier il y a au moins deux mètres de différence.

Ce changement de plan n'aurait-il pas une relation étroite avec la découverte dont nous allons parler et qui a été faite

dans le salon même ; elle nous a suggéré l'explication suivante : le premier plan de l'architecte fut de faire en cet endroit une salle voûtée et ornée en abaissant pour cela le sol dans toute l'étendue de la salle future. Il fit en conséquence commencer la porte du côté droit et élever les piédroits que nous voyons encore ; mais s'étant, au cours des travaux, aperçu de l'existence des murs de l'habitation dont nous allons parler, il renonça à son dessein, ferma l'ouverture commencée et la transforma en escalier qui montait à une hauteur au moins égale à la hauteur du pavement actuel.

Mais quoi qu'il en fût du dessin ou du plan de l'architecte, il était certain pour nous que ces piédroits étaient destinés à supporter une arcade ou un angle de voûte.

Nous ouvrîmes donc de nouvelles galeries, mais sans rien trouver.

Découverte des chapiteaux historiés. — Avant de renoncer à mes recherches, je me décidai enfin, en me basant sur les dimensions des voûtes anciennes situées à l'autre extrémité, à faire un trou au beau milieu du salon, en face de ces piédroits extraordinaires. Nous descendîmes à plus d'un mètre de profondeur sans rien trouver, sinon de la terre et des décombres. Évidemment il n'y avait plus rien là, et comme je devais sortir pour une affaire je donnai l'ordre de cesser et de refermer le trou déjà fait.

Mais un domestique qui m'aidait dans ces travaux me fit remarquer qu'après avoir tant fait c'était vraiment dommage de ne pas aller jusqu'au bout sans en avoir le cœur net.

Il me demanda en même temps de le laisser creuser jusqu'au rocher. Je le lui permis par pure condescendance et je m'en allai, persuadé que c'était complètement inutile.

Quand je revins le soir, la scène avait complètement changé.

Tout le monde travaillait avec une activité fébrile et les figures étaient rayonnantes. Sans me laisser le temps de rien demander : « Père, me crièrent les ouvriers, une statue. » Ces paroles me laissèrent tout d'abord assez froid. Au cours des fouilles, les ouvriers donnent des indications parfois si bizarres et si loin de la vérité qu'on ne peut jamais rien croire avant de l'avoir vu soi-même. Mais le domestique dont j'ai parlé me dit alors sérieusement : « Père, c'est vrai, venez voir, c'est magnifique. » D'un bond, je sautai dans le fossé et je me penchai pour examiner, en m'aidant d'une lumière, la fameuse découverte. C'était bien vrai : nous venions de mettre au jour une partie du chapiteau historié fig. 1. A côté s'en trouvait un autre encore enfoui et dont on ne voyait que le dessus.

Inutile de dire ma joie et celle de mes religieux, accourus à cette nouvelle qui se répandit en un instant, non seulement dans le couvent, mais aussi en ville. Inutile aussi de décrire toutes les précautions prises pour les dégager peu à peu, les soulever et les exposer dans un coin de la salle.

Dès le lendemain commença une véritable procession qui dura plusieurs jours : tous, chrétiens et musulmans, hommes, femmes et enfants voulurent voir les merveilleux chapiteaux. De fait, ils méritent ce nom, et cette admiration a été partagée depuis par tous les visiteurs. Tous avouent qu'ils ne s'attendaient pas, en venant, à contempler une telle merveille.

Cependant, ce jour-là nous n'en découvrîmes que deux, auxquels, le lendemain ou surlendemain, vint s'ajouter un troisième.

Cette magnifique trouvaille excita les courages et ranima l'espérance de tous, même la mienne.

Croyant déjà voir sortir du milieu des décombres une quantité innombrable de chapiteaux semblables, nous résolûmes d'abaisser le sol du salon pour lui donner plus de hauteur et

plus d'air. On se mit aussitôt au travail, et, en quelques jours, les deux mètres de terre furent enlevés et portés dehors.

Deux nouveaux chapiteaux seulement furent retirés du milieu d'une espèce de blocage sous lequel ils étaient comme cachés ; mais, ajoutés aux trois premiers, ils constituent tous les cinq une richesse artistique de premier ordre.

Et cependant, à un autre point de vue, cette découverte n'est rien auprès de celle dont elle fut l'occasion et dont nous allons nous occuper.

Ancienne habitation. — Pour le sanctuaire, en effet, ces chapiteaux n'offrent qu'un intérêt secondaire : les sujets qu'ils présentent n'ont aucune relation, semble-t-il, avec les faits évangéliques qui se passèrent à Nazareth, ni avec le mystère de l'Annonciation en particulier. Il en va bien autrement de l'habitation ancienne dans laquelle ces chapiteaux ont été trouvés et que nous allons décrire. Si vraiment, comme je le crois, elle est contemporaine de la Sainte Famille, elle doit avoir une certaine analogie avec celle de la Sainte Famille elle-même, et l'étude des dispositions intérieures de l'une pourra nous aider à comprendre les dispositions primitives de l'autre, c'est-à-dire de la grotte de l'Annonciation et de la chambre qui la précédait. Rien pour nous ne peut avoir un plus grand intérêt.

Comme le montre la photographie (fig. 25), cette habitation était située dans l'angle nord-est du salon et comprenait deux parties :

La première était une chambre à peu près carrée, dont la partie inférieure était creusée dans le rocher.

Les parois intérieures nord-est sont formées par le rocher taillé jusqu'à une hauteur de 1 m. 80. Les deux autres parois sont composées par le rocher, mais taillé de deux côtés, à l'extérieur comme à l'intérieur, en forme de mur qui s'élève dans

les angles à la même hauteur de 1 m. 80. Dans l'angle sud-ouest, on a ménagé dans le rocher même, une entrée en forme de couloir.

La deuxième partie était une grotte (fig. 26) qui s'ouvre au

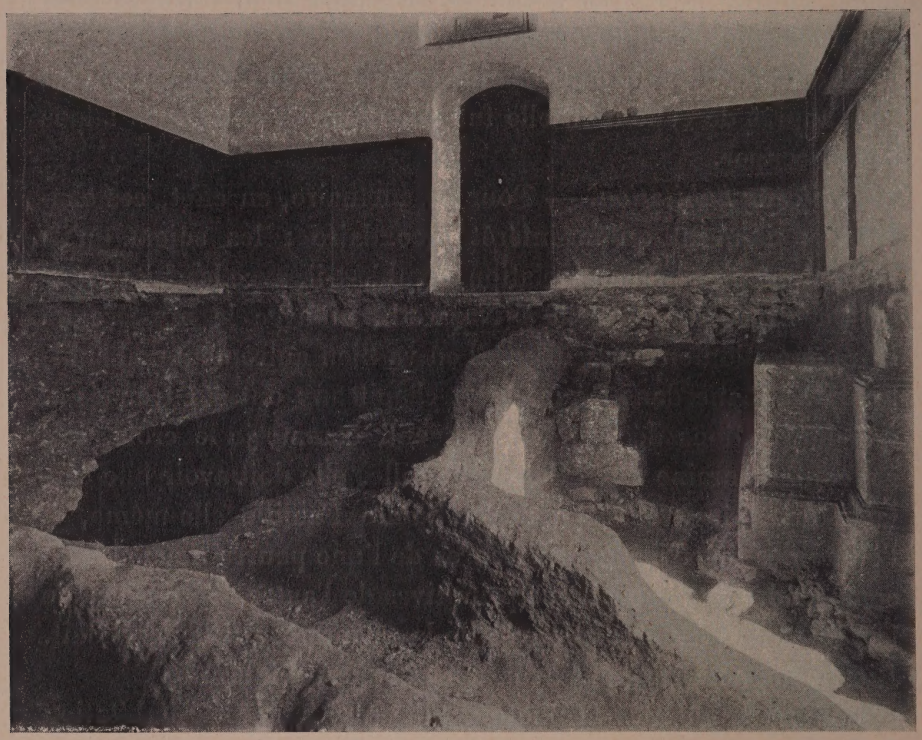

Fig. 25. — Intérieur du Divan : chambre et grotte.

bas de la paroi nord ; le sol en est de 0 m. 80 au-dessous de celui de la chambre ; sa hauteur est de 1 m. 80 à 2 mètres. Elle a 6 mètres dans sa plus grande profondeur et environ 4 mètres de large. Dans la paroi du fond, à 1 m. 20 au-dessus du sol, le rocher forme un banc au bord duquel un anneau a été grossièrement entaillé dans la pierre.

A droite, la paroi forme deux enfoncements de 1 mètre de profondeur sur un peu plus de largeur et séparés par une cloison formée par le rocher lui-même. A l'angle de cette cloison est entaillé un autre anneau. Dans l'un de ces enfoncements,

Fig. 26. — Intérieur de la grotte du Divan.

celui du nord, des entailles faites dans le rocher, de chaque côté, étaient destinées à recevoir les têtes d'une poutre ; dans l'autre, le sol est percé d'un trou : c'est l'orifice d'un silo. Ces deux enfoncements, ainsi que le silo, se voient très bien dans la photographie (fig. 26).

La paroi de gauche présente à l'entrée un enfoncement semblable et même un anneau entaillé dans le rocher. Cet enfoncement semble avoir été en partie réduit lorsqu'on a taillé la chambre, ce qui indiquerait que la grotte est antérieure. Un peu plus loin, vers le milieu, une ouverture assez irrégulière et élevée au-dessus du sol, donne accès dans une petite grotte circulaire. Elle n'est point tout entière creusée dans le rocher et a pu être autrefois ouverte par le haut.

Toutes les parois de cette grotte sont usées et polies et portent les traces d'une longue habitation.

Fig. 27. — Fragments de plaques de marbre.

La surface de la voûte est également recouverte d'une patine qui en révèle l'antiquité.

Au moment de sa découverte, elle était remplie de terre et de débris de toutes sortes ; on en a retiré surtout une quantité considérable de fragments de plaques de marbre. Quelques-unes sont sculptées (fig. 27) ; d'autres portent les traces de peinture rouge. Il s'y trouvait aussi beaucoup de débris de poteries de terre et un fragment de lampe.

Enfin dans l'angle nord-est de la chambre, dans la paroi du rocher, était placé un petit four dont le fond était une plaque en basalte encore en place, mais brisée.

Je viens de décrire la chambre et la grotte telles que nous les avons trouvées et telles qu'on peut les visiter aujourd'hui, sous le salon, dont le pavement a été rétabli au niveau primitif.

Nous aussi, en effet, nous avons fait comme les croisés ; en

présence de cette chambre singulière et de cette grotte, nous avons renoncé à notre plan et nous avons remis le salon en l'état primitif, au moyen de poutrelles en fer.

Au-dessous, les pèlerins peuvent visiter librement la grotte et la chambre et se faire une idée de ce que devait être une habitation il y a deux mille ans. Après l'avoir examinée, ils comprendront certainement mieux la disposition du sanctuaire et se rendront un compte plus exact de l'état primitif de la chapelle de l'Ange et de la grotte de l'Annonciation.

Que peut être cette ancienne habitation ? — C'est en ce sens, en effet, que nous attachons une grande importance à la découverte faite dans ce salon.

Peut-on y voir quelque chose de plus, par exemple l'habitation de parents de la Sainte Famille ?

On peut aller loin dans la voie des suppositions et nous ne nous y engagerons pas. Nous nous contentons de constater simplement la conservation singulière de cette habitation au milieu des massives constructions qui l'entourent, conservation qui n'a pas été due au simple hasard, mais qui a été voulue. Nous en avons pour preuve, outre l'abandon des piédroits et la surélévation du terrain au moyen de l'escalier, l'énorme mur nord du salon : il a été bâti suivant la face du rocher qui forme la paroi nord de la chambre et se prolonge au delà ; il y a là, évidemment non pas un hasard, mais un calcul.

Si maintenant il est admis un jour par la science archéologique que cette habitation est réellement contemporaine de celle de la Sainte Famille, située à peine à quelques mètres de distance, il sera bien permis de penser que Marie et Joseph, et même l'Enfant Jésus, l'ont visitée quelquefois. Cela seul lui donnerait une grande valeur.

Mur latéral sud. — Le mur latéral sud de la basilique est

complètement enseveli sous les constructions de la cour, à droite, et il n'en reste plus que les ornements. Les bases des pilastres ont complètement disparu.

Les fondations en existent cependant dans toute la longueur, et nous les avons retrouvées à l'angle sud-ouest, dans un salon réservé au R. P. curé, puis dans la chambre du musée, enfin dans le jardin, de l'autre côté de l'église (v. fig. 2).

Escalier et citerne. — Dans la chambre du musée (v. coupe $\gamma\delta$, fig. 23), une ouverture, I, conduisait à un escalier extérieur tournant. Cet escalier subsiste encore en partie et descend à une citerne, J, profonde et taillée dans le roc de trois côtés. Le côté ouest est un mur bâti. En K, il soutient une voûte en quart de cercle ; peut-être se prolonge-t-elle de l'autre côté du mur.

Tout cet ensemble est surmonté d'autres voûtes de diverses époques, qui supportent elles-mêmes le pavement de la place de l'église.

L'extrémité de ce mur latéral sud se trouve, avons-nous dit, dans la salle qui sert de divan au R. P. curé (fig. 2), où il forme avec le mur occidental l'angle sud-ouest de la basilique.

Angle sud-ouest. Autre citerne. — Dans ce divan existe une citerne qui mérite une mention particulière (v. coupe A B D, fig. 3).

La bouche de cette citerne, placée dans l'épaisseur du mur, a 1 mètre environ de diamètre : elle a une cheminée de 9 mètres environ, bâtie dans œuvre, en bel appareil. Elle descend à une petite citerne en forme de bouteille, qui mesure à peine 3 mètres de haut et autant de diamètre.

Un canal partait du haut du col de cette cheminée et en conduisait les eaux à la grande citerne qui se trouve dans la cour à droite. Un autre canal recevait le trop-plein de cette citerne et allait le déverser au dehors à travers le mur occidental, précisément en V (coupe $\alpha\beta$).

Les eaux partaient, disons-nous, de la petite citerne ; la pente du canal le démontre clairement. Il fallait pour cela que la citerne se remplît d'abord jusqu'au sommet du col de la cheminée. Mais comment se remplissait-elle ? Avec quelles eaux ? Avec les eaux de pluie provenant des terrasses ? Peut-être ; mais reste alors à expliquer pourquoi un si grand travail comme celui d'une cheminée de 9 mètres pour une si petite citerne.

Une ancienne tradition du pays affirme qu'autrefois les eaux de la fontaine de la Vierge arrivaient par un canal jusqu'à la basilique et au monastère de l'Annonciation.

Ne pourrait-on pas alors admettre que ces eaux passaient par la citerne et remontaient par la cheminée qui servait ainsi de tour d'élévation des eaux. L'explication ne me semble pas invraisemblable et donnerait une raison suffisante d'un tel travail.

Mosaïque. — Dans ce même angle sud-ouest de la basilique, près du canal qui conduit les eaux de la petite citerne à la grande, mais à un niveau inférieur, se trouve le fragment de mosaïque à gros cubes blancs, dont nous avons parlé plus haut en décrivant la cour d'entrée du couvent. Ces cubes sont rangés non pas parallèlement au mur, mais en diagonale, à 45°. Est-ce l'ancien pavement ? Est-ce le fond d'une ancienne vasque de l'église primitive ? Le terrain tout autour a été tellement bouleversé qu'il est impossible de rien reconnaître ni d'imaginer quoi que ce soit.

Voilà tout ce que la première partie présente de remarquable. Nous irons maintenant dans les jardins où se trouve le chevet de la basilique.

§ 2. — *Chevet de la basilique.*

Trois absides à l'orient. — La coupe λ μ (fig. 28) en indique les diverses parties.

Quand on sort de la sacristie par la porte méridionale, on se trouve en face de l'abside centrale située à l'orient (fig. 29).

L'abside proprement dite, demi-circulaire, est, dans sa partie

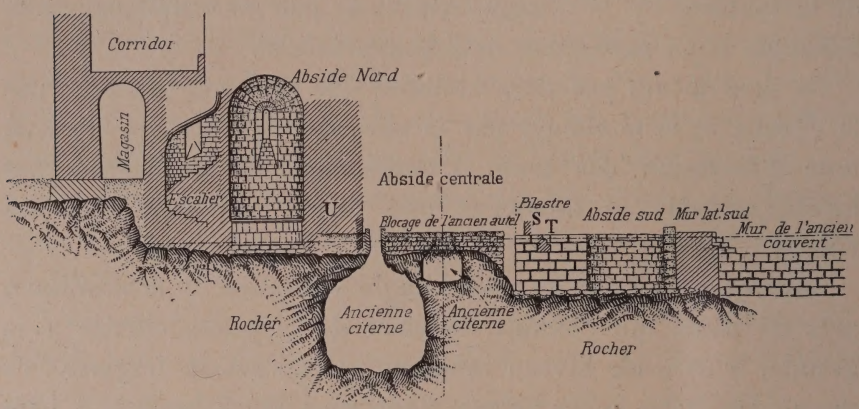

Fig. 28. — Coupe suivant λ μ.

inférieure, formée par le rocher taillé ; elle était précédée d'un chœur presque carré, de 7 m. 50 de largeur sur 8 mètres de profondeur. Toutefois, une pierre d'appareil, encore en place en *s*, montre que la partie supérieure du mur était, de chaque côté, en retrait de 0 m. 33.

Les deux absides latérales avaient en largeur la moitié de celle de la grande abside, soit 3 m. 50. L'abside demi-circulaire était aussi précédée d'un chœur carré, de 4 mètres environ de profondeur.

Ces deux absides étaient séparées de l'abside centrale par un mur dont les fondements T existent encore entre l'abside cen-

trale et l'abside sud : ils ont une épaisseur de 3 m. 50, égale à la largeur de l'abside latérale (v. coupe λ μ) ; mais, comme nous l'avons dit, le mur se rétrécissait de chaque côté d'au moins 0 m. 35, ce qui le réduisait à 2 m. 80.

A côté, une pierre d'angle révèle peut-être l'existence d'une

Fig. 29. — Abside centrale et blocage du maître-autel.

porte ou d'une arcade entre les deux absides, dispositions assez fréquentes d'ailleurs dans les églises de ce genre.

Le dessin de la fig. 30 essaye de donner, d'après une photographie, une vue d'ensemble des trois absides ; il montre assez bien l'appareil de l'abside latérale sud, et celui du mur qui la sépare de l'abside principale.

Au centre de cette dernière, se voit encore le blocage de l'autel des croisés. Beaucoup plus en avant et dans l'axe même de l'église a été creusée une petite citerne ; le col en a été coupé, ce qui montre que le sol de cette partie a été abaissé. Elle communiquait, par un canal en grandes briques romaines ou byzan-

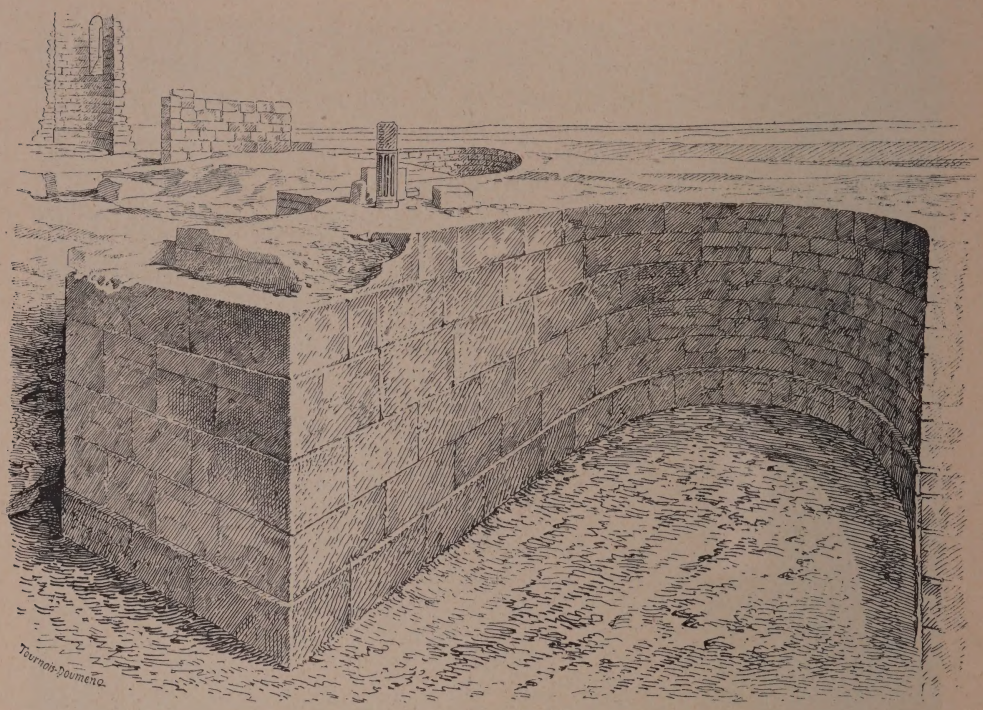

Fig. 30. — Ensemble des trois absides.

tines, avec une autre citerne beaucoup plus grande située dans l'angle nord-est. Ces deux citernes ont dû certainement appartenir à l'église primitive. Le sol du chœur de cette abside est en partie formé par le rocher, abaissé et aplani par place. D'autres endroits ont été au contraire comblés ; nous y avons trouvé une grande quantité de fragments de vases de terre, et en particu-

lier une jolie petite amphore, à col étroit, à fond pointu, avec

Fig. 31. — Abside sud. Base de l'ancien autel.

deux petites anses : elle ne doit pas être postérieure au v^e^ ou vi^e^ siècle.

Chacune des absides latérales avait également son autel dont les fondations étaient encore en place : nous donnons (fig. 31)

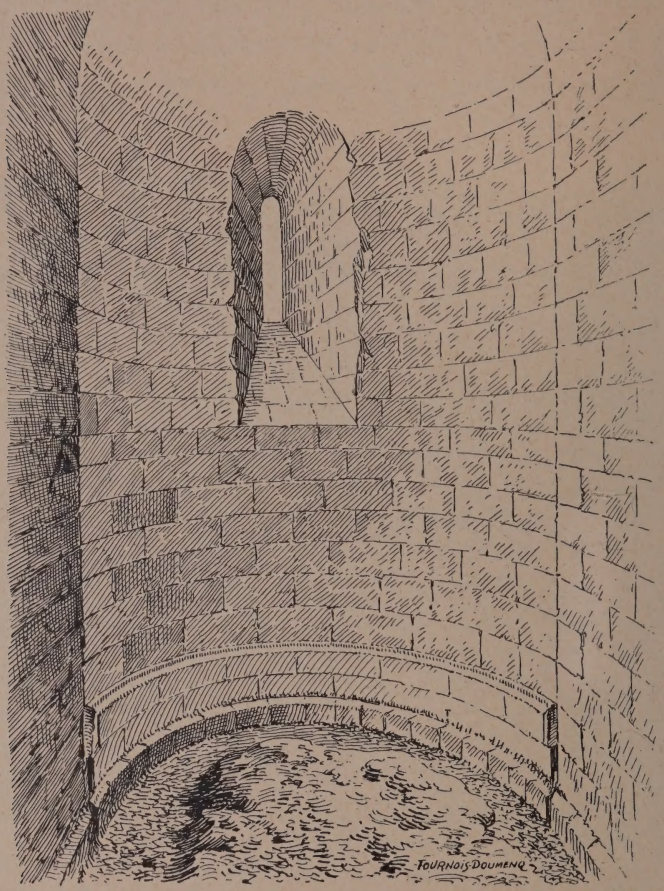

Fig. 32. — Abside nord.

la vue de l'abside latérale sud au cours des travaux, avant l'enlèvement des restes de l'autel.

Abside latérale nord. — L'abside latérale nord est la seule qui s'élève au-dessus des fondements ; elle a conservé presque toute son élévation (fig. 32) : elle possède encore son socle avec

sa moulure, et surtout sa fenêtre dont l'ébrasement est presque tout à l'intérieur (fig. 32), comme une meurtrière. Son embra-

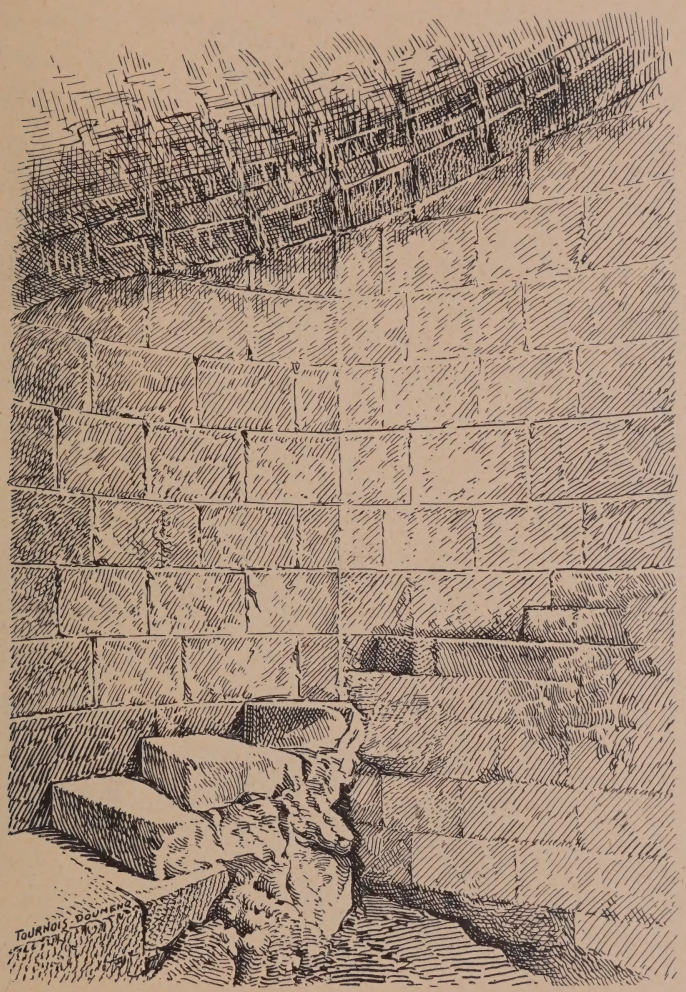

Fig. 33. — Escalier nord : partie occidentale.

sure était de 0 m. 10 à 0 m. 15 seulement, et l'appui en était fortement incliné. Elle était en plein cintre, détail précieux à noter, car il est le seul de ce genre que nous ayons pu retrouver.

Malheureusement, la voûte de l'abside elle-même n'existe plus, et il est impossible de reconnaître la nature de son arc.

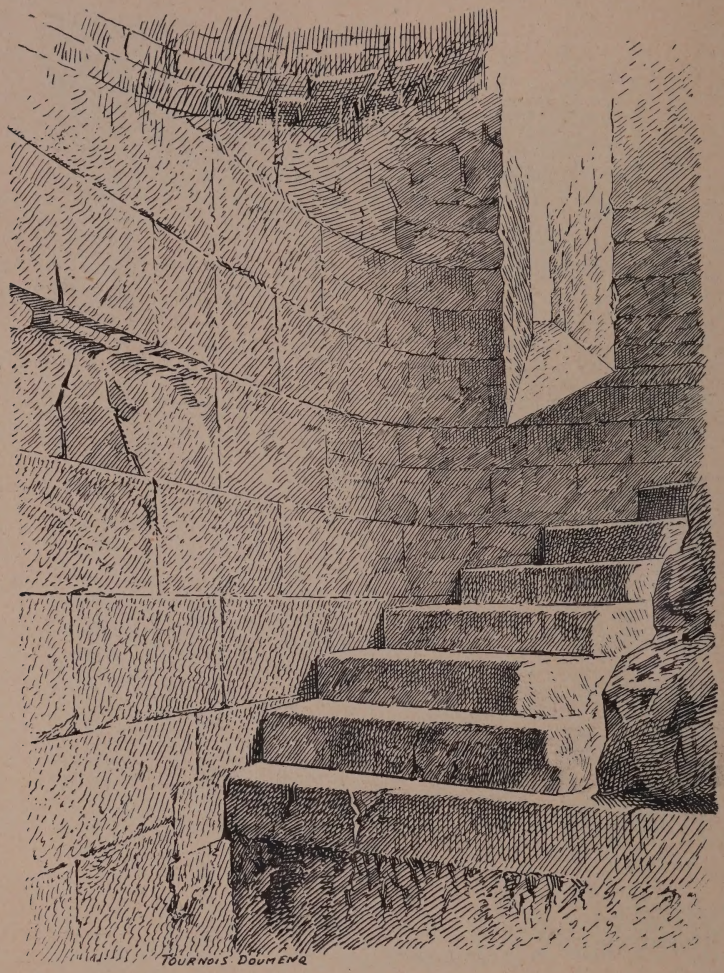

Fig. 34. — Escalier nord : partie orientale.

Escalier nord-est. — Tout à côté de cette abside, et communiquant avec elle par une porte, était un escalier (v. coupe λ μ) qui menait aux appartements supérieurs de l'archevêché situé,

d'après Quaresmius, dans le jardin du couvent, au nord-est. Cet escalier est ménagé dans l'épaisseur de la muraille et formé de deux parties semi-circulaires, réunies par une partie droite. C'était un escalier à cage rectangulaire et tournant à ses deux extrémités. Les deux fig. 33 et 34 en reproduisent les deux côtés est et ouest. Dans le mur oriental, on voit encore une partie de la fenêtre (fig. 34). Elle est ébrasée comme celle de l'abside latérale, et de la même forme. Son embrasure était à peine de 0 m. 10. Son appui présente une double pente : l'une dans le sens de l'épaisseur du mur et l'autre dans le sens de l'escalier.

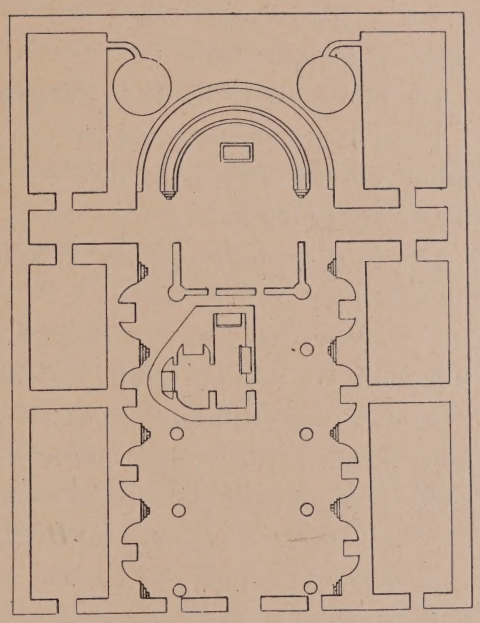

Fig. 35. — Plan de la basilique du P. Eug. Roger (1630).

Ces trois absides et l'escalier étaient dissimulés dans l'épaisseur d'énormes murs (v. plan fig. 2). Ces murs étaient droits à l'extérieur, mais la partie centrale *p q*, correspondante à la grande abside, était en saillie sur les deux côtés *o r* et formait comme un immense contrefort. De même pour l'escalier : le mur dans lequel il était dissimulé n'est pas autre chose qu'un véritable contrefort à plan carré. Par suite de cette disposition, les deux angles *p* et *q* de l'abside centrale étaient considérables. Un plan de l'église que nous a laissé le P. Eug. Roger, en 1630 (fig. 35), fait supposer que ces angles n'étaient pas pleins, mais qu'il s'y trouvait des chambres

rondes. Enfin l'escalier nord-est, situé dans l'angle *o*, devait avoir son correspondant dans l'angle *r*, au sud-ouest.

Coupole. — Tout ce chevet était précédé d'une coupole. En effet, dans la nef latérale de droite de l'église actuelle, sous le pavement, nous avons trouvé un pilier de l'église des Croisés, il est à plan cruciforme, mais chaque angle présente deux ressauts à angle droit.

Ce pilier est le 6e de la rangée de gauche de la basilique.

Nous avons cherché, au moyen d'une galerie, les restes du pilier correspondant de droite : il n'en reste plus rien, pas même les fondations.

Or, le plan donné par ce 6e pilier et par la face occidentale du mur *t* est un plan carré.

Il y avait donc, en avant du chœur, une coupole et aussi un transept. Ce dernier avait, en longueur, la largeur même de l'église et était marqué, à l'extérieur, par un contrefort rectangulaire qui existe encore contre le mur latéral nord. Il a une saillie égale à celle du contrefort de l'escalier à angle nord-est et correspondant exactement au 6e pilier dont nous parlons.

Sous cette coupole, les Croisés avaient établi leur chœur. On voit encore les restes du mur qui, de chaque côté, le séparait des bas-côtés de la basilique.

Pour en finir avec le chevet de la basilique, signalons seulement l'amorce du mur oriental qui servait de contrefort à l'abside latérale S, et en avait la largeur. Sur les fondements de ce mur se voit encore un escalier de quatre marches qui a conservé, de chaque côté, quelques pierres semblables à celles des absides.

Le mur latéral sud supporte également encore une pierre du même genre. Nous avons parlé de ce mur au paragraphe premier (p. 38 et 39), en décrivant la façade, et nous avons dit qu'il ressemble à un ancien mur *f e g* (v. plan fig. 2). Il appartiendrait donc comme lui à une construction antérieure à celle des Croisés.

Tout ce chevet était bâti en appareil moyen très soigné. Les fondements du mur T, entre l'abside centrale et l'abside latérale sont seuls en grand appareil et présentent des stries diagonales. Au-dessus, l'appareil devient plus petit, les stries régulières disparaissent ; la surface des pierres est presque lisse, et la plupart portent des marques de tâcherons.

Marques de tâcherons. — Nous donnons ici (pl. A B C D E F) une reproduction des estampages d'un certain nombre de ces marques.

Le nom d'Ogier est écrit aussi Oger. Plusieurs fois répété dans cette abside, il se retrouve également dans l'abside latérale nord et dans l'escalier; c'est un nom bien français.

Le nom d'Elia se lit dans les deux absides latérales et sur un angle d'un gros pilier de la coupole.

Le monogramme *Iohs*, de Johannes [1], est la forme médiévale de Jean ; on le rencontre dans les deux absides.

Deux noms sont inscrits en arménien. Le premier est gravé sur un des angles du gros pilier, en traits épais et profonds. Si je ne me trompe, c'est le nom de Jakob ou Jacques.

1. Ces trois noms, surtout le premier, sont fréquents dans les auteurs et manuscrits du moyen âge. R. Röhricht, dans son *Regesta regni Hierosolimitani*, donne les suivants :

1° P. 27 : ... Ogeri, clerici in turre David (11..) ;
P. 197 : Ogerius, Prior Franciae (1198) ;
Berengarius de Montolivo et Ogerius, filius ejus (1193) ;
P. 138 : Ogerius Furnarius (1174) ;
P. 184 : Ogerius Panis (1190) ;
P. 208 : ... per manus Ogerii de Pallo (1201) ;
P. 286-7 : Ogier et Damian, capellani (1241) ;
P. 310 : ... tempore consulatus F... Ogerii Riccii (1149) ;
P. 313 : Ogerius de Castello (1149) ;
P. 355 : Ogerius de Boso, executor (1268).

2° En 1186, il y avait un Helias de Nazareth. On remarquera que les marques relevées sont écrites sous la lettre H.

3° (p. 326) En 1255, on trouve : Johan de Brabant, ballivus Nazarenus ; puis Johan Harneis et Johan de Nazareth, milites et homines ligii.

Le deuxième se voit sur une pierre encastrée dans le mur sud de la cour d'entrée. Les lettres en sont liées comme celles d'un monogramme et je ne puis en deviner le sens.

Un autre monogramme (fig. 12, pl. C), dans l'abside latérale sud, reste pour moi illisible. On peut y reconnaître les lettres P, H, et peut-être L. Le nom de Philippe contient ces trois lettres, mais les autres traits ne correspondent pas à ce nom.

La lettre *M* est inscrite une fois sur un des angles du pilier.

Le signe de la fig. 14, pl. C, est-il bien un R ? Il a toujours des proportions gigantesques. Il est peut-être la représentation d'un instrument quelconque. On la trouve dans l'abside latérale sud et dans l'un des escaliers dont nous parlerons en décrivant la chapelle de l'Ange.

La fig. 16, pl. D, est une croix latine.

La fig. 17, pl. D, est une croix de Saint-André.

La fig. 18, pl. D, est l'étoile à cinq branches, dite aussi sceau de Salomon.

La fig. 19, pl. D, est un double cône ou clepsydre.

Les fig. 20 et 21, pl. D, représentent des guidons ou enseignes, avec une lance pour hampe.

Les fig. 22 et 23, pl. E, sont deux têtes que j'ai toujours prises pour des têtes d'oiseaux de proie ; mais la vue de la photographie (fig. 22) me fait plutôt penser à une tête de chameau avec son cou. La vue de cet animal inconnu en Europe et si commun en Orient, où il est employé pour le transport des matériaux, devait frapper les Croisés, et rien d'étonnant qu'ils aient essayé d'en reproduire le profil.

Ces cinq dernières marques sont tirées des deux absides latérales.

La fig. 24 (pl. E) est un poisson très bien dessiné, et il était deux fois répété dans la fenêtre de l'abside latérale nord. Je croirais

1.

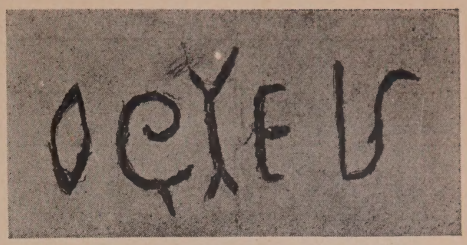

2.

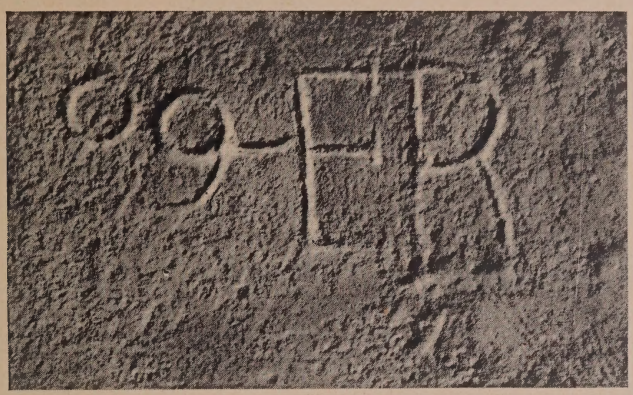

3.

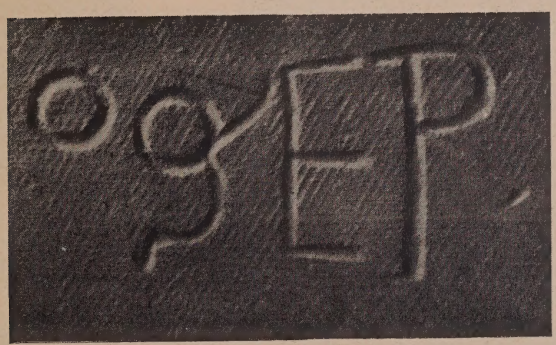

4.

5.

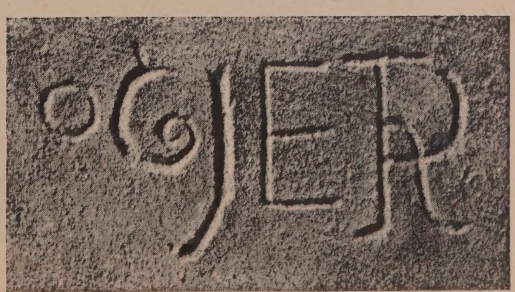

5 *bis*.

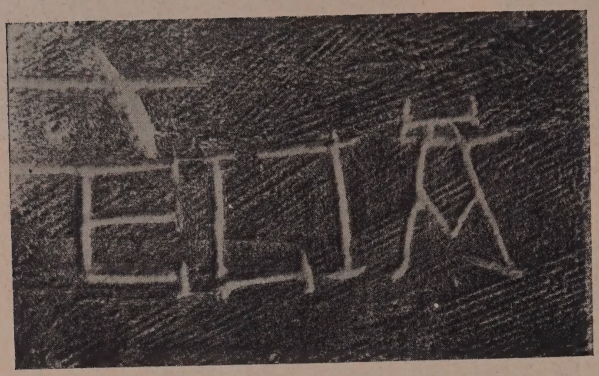

6.

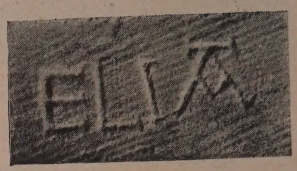

7.

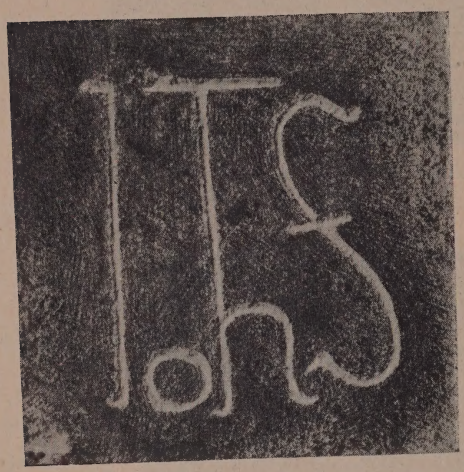

8

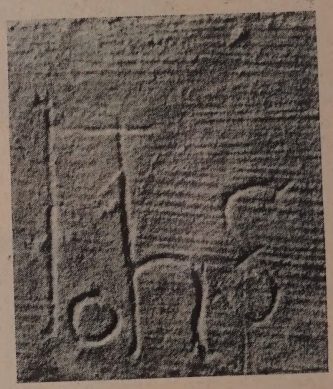

9.

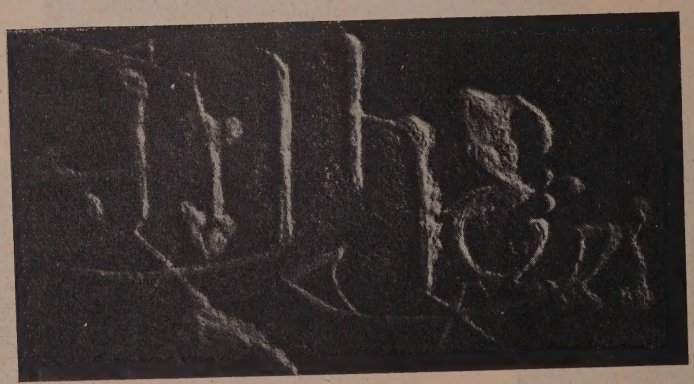

10.

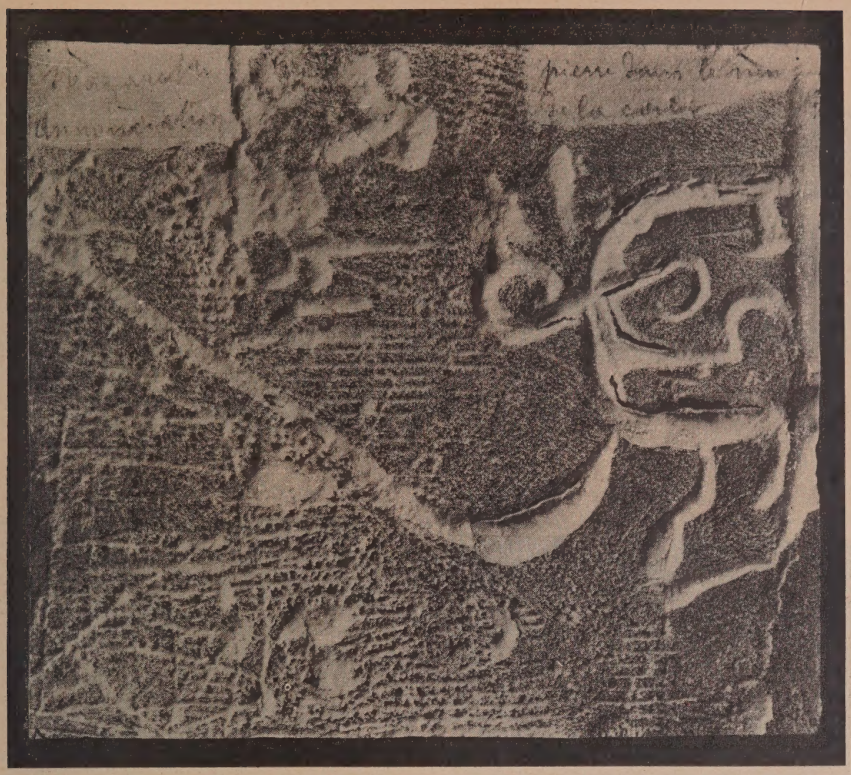

11.

12.

13.

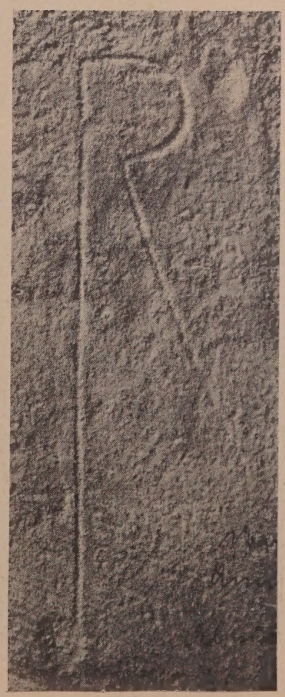

14.

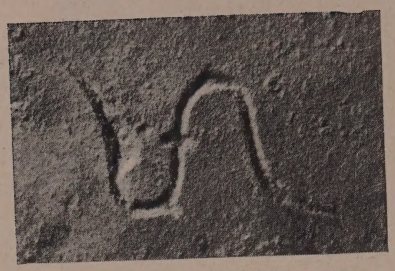

15.

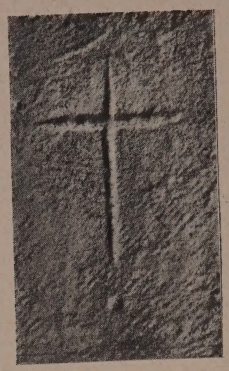

16.

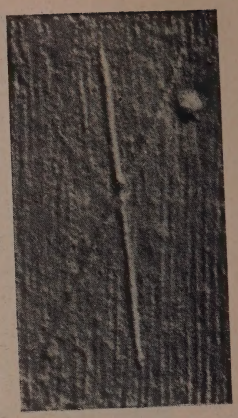

17.

18.

19.

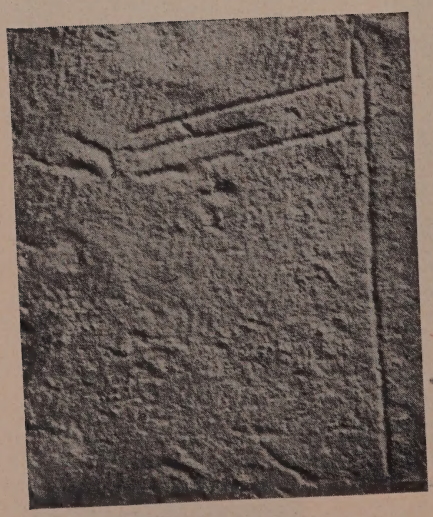

20.

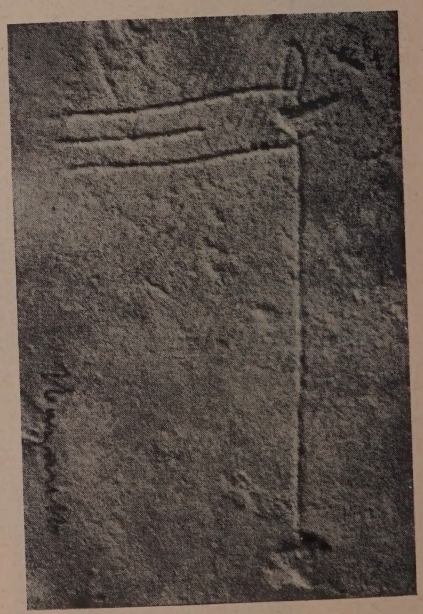

21.

22.

23.

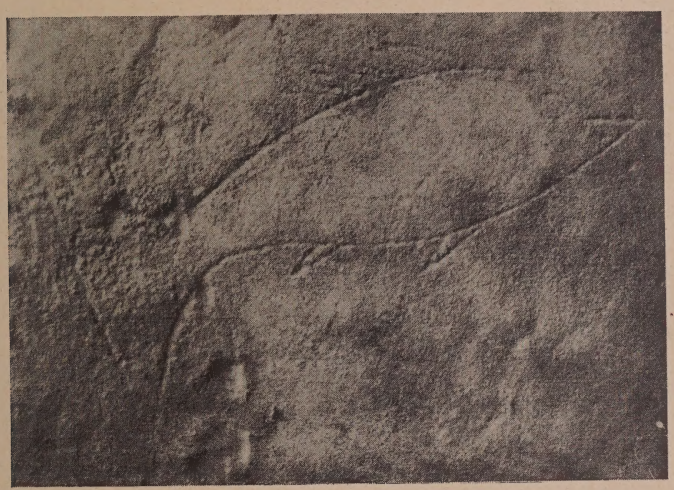

24.

25.

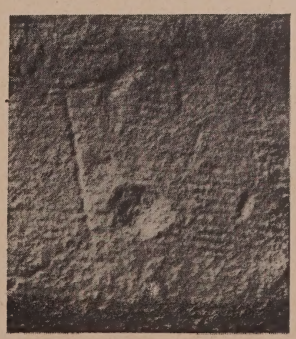

26.

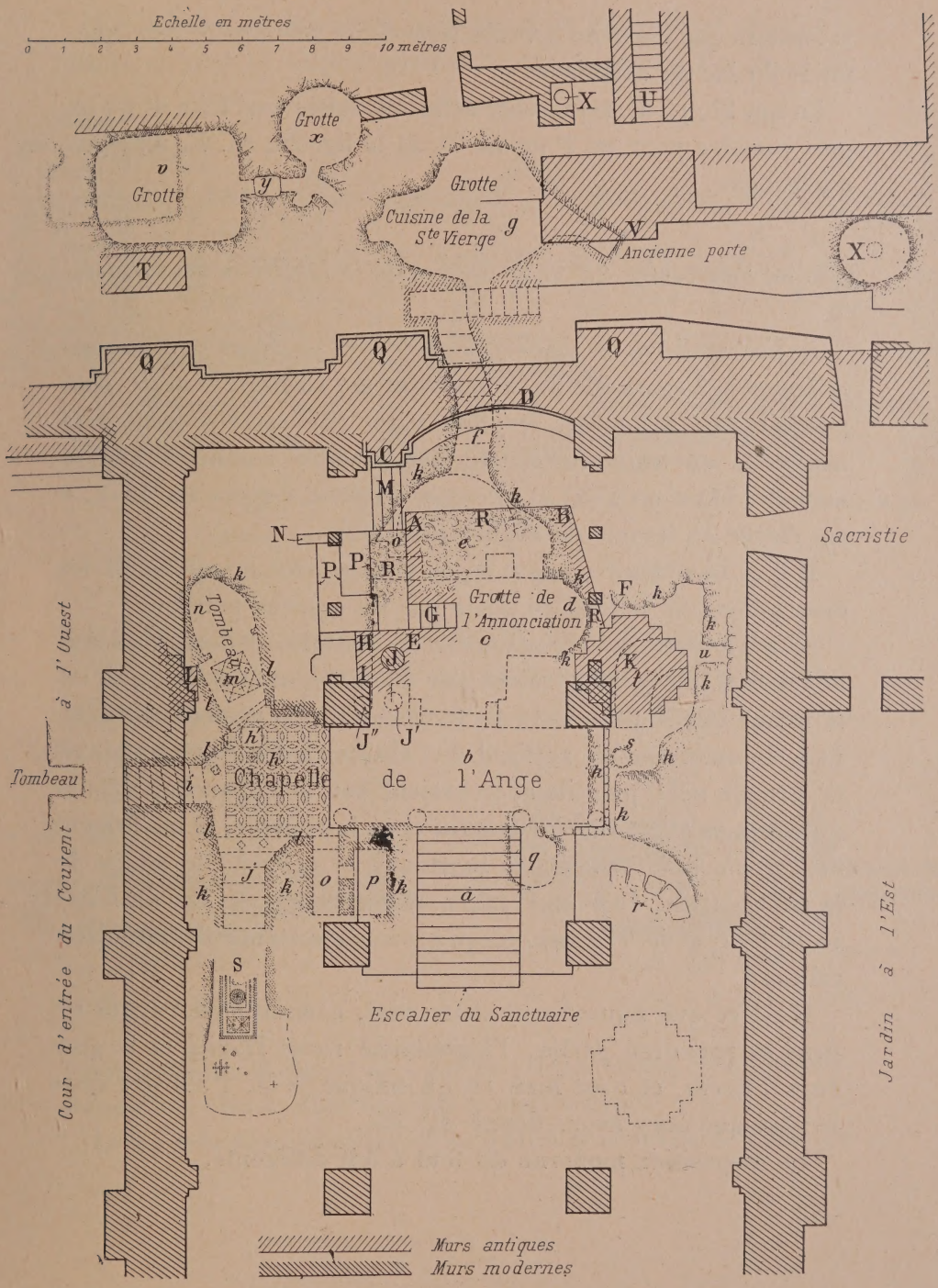

Fig. 36. — Plan particulier du sanctuaire.

volontiers que l'ouvrier a voulu reproduire une espèce très commune du lac de Tibériade.

La fig. 25, pl. E, représente enfin une lettre mal faite et qu'on peut prendre pour un P ou un D, et la fig. 26, pl. E, un signe quelconque.

§ 3. — *Sanctuaire : 5e et 6e travées de la basilique des Croisés.*

Église moderne et basilique ancienne. — Nous connaissons maintenant l'ensemble de la basilique des Croisés. Dans le plan général (fig. 2), toutes les différentes parties retrouvées sont marquées en traits forts. Ce plan montre comment l'église actuelle, bâtie en 1730 et allongée de deux travées en 1879, a été élevée en travers de l'église médiévale.

Il faut bien tenir compte de ce changement lorsqu'on lit les descriptions du sanctuaire faites par les anciens pèlerins.

Ainsi, lorsque les croisés entraient dans la basilique de l'Annonciation, ils y pénétraient par la porte occidentale qui est la même que la porte actuelle du couvent. Ils avaient alors, en face, le maître-autel, au fond de l'abside centrale qui terminait la grande nef ; puis ils apercevaient sur leur gauche, vers le milieu et en avant du chœur situé sous la coupole, le *monument* ou *édicule* qui contenait le sanctuaire et occupait le moitié de la nef centrale, du 4e au 6e pilier, et se prolongeait par derrière, entre le 5e et le 6e pilier, jusqu'à peu de distance du mur latéral nord.

C'est ce que nous disent clairement, comme nous l'avons vu dans la première partie, l'higoumène russe Daniel et le grec Jean Phocas, et c'est bien ce qu'indique le R. P. Roger dans le plan que nous avons donné (fig. 35).

La disposition moderne est tout à fait différente.

Le pèlerin, de nos jours, pénètre dans l'église par une porte située au midi (v. le plan particulier du sanctuaire, fig. 36, et les

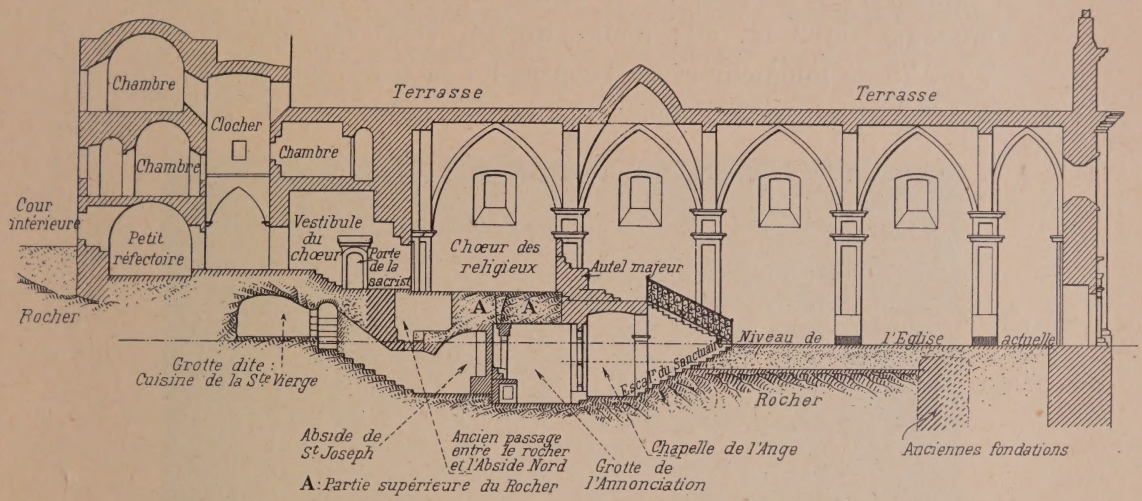

Fig. 37. — Coupe suivant *i x*.

trois coupes en élévation, fig. 37, 38, 39, qui l'accompagnent).

Il voit devant lui, au fond de la nef centrale, le maître-autel, élevé au-dessus d'une crypte à laquelle on descend par un

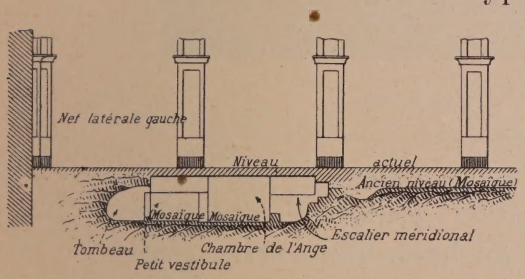

Fig. 38. — Coupe suivant ε ζ.

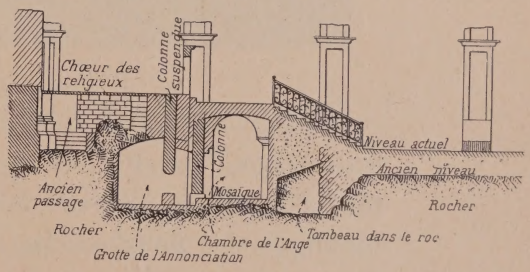

Fig. 39. — Coupe suivant θ η.

large escalier. A droite et à gauche, deux autres escaliers conduisent au chœur situé derrière le maître-autel.

Le pèlerin descendant alors les quatorze marches de l'escalier

central se trouve dans la première partie du sanctuaire appelée *Chambre de l'Ange* (v. fig. 36).

Chambre de l'Ange. — Cette chambre a une largeur moyenne de 2 m. 70; mais jusqu'en 1895 elle n'avait que 7 m. 75 de longueur et se terminait à la grille qui protège la mosaïque, à gauche, après l'autel de Saint-Gabriel. Jusqu'à

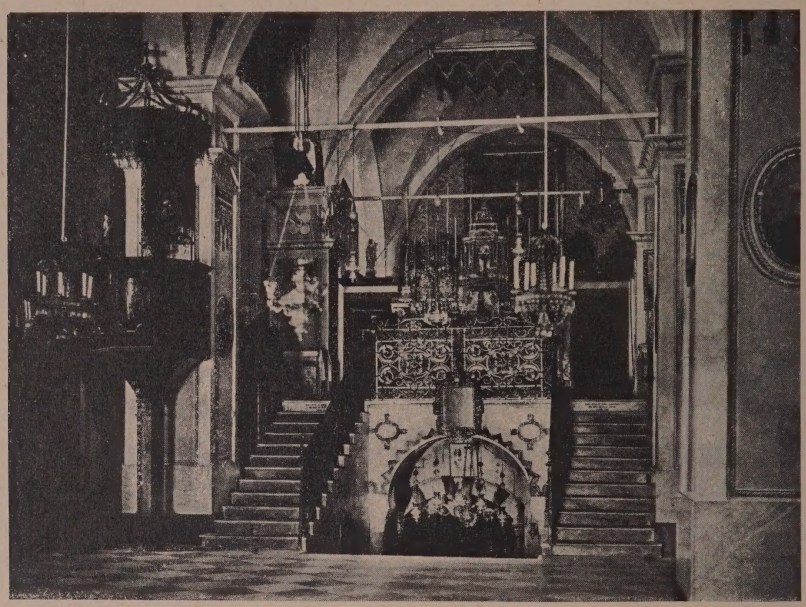

Fig. 40. — Vue intérieure de l'église moderne.

cette époque en effet, on ignorait complètement l'existence de tout ce qui se trouve derrière cette grille, c'est-à-dire la mosaïque, les deux escaliers et le tombeau. Toute cette partie fut inconnue aux pèlerins du moyen âge et échappa également aux recherches du restaurateur du sanctuaire, le P. Jacques de Vendôme, en 1620, comme en font foi les plans de Quaresmius (fig. 41) et de Eug. Roger (fig. 35). On entrait alors par le côté à gauche, en face l'autel actuel de Saint-Gabriel. Celui-ci était

à droite, au fond, vers l'orient, et celui de Sainte-Anne était à la place de l'escalier actuel, vers le sud (v. fig. 41).

C'est en 1730, au moment de la construction de l'église supérieure, que cette chapelle reçut la disposition qu'elle conserve encore aujourd'hui : l'accès en devint ainsi beaucoup plus com-

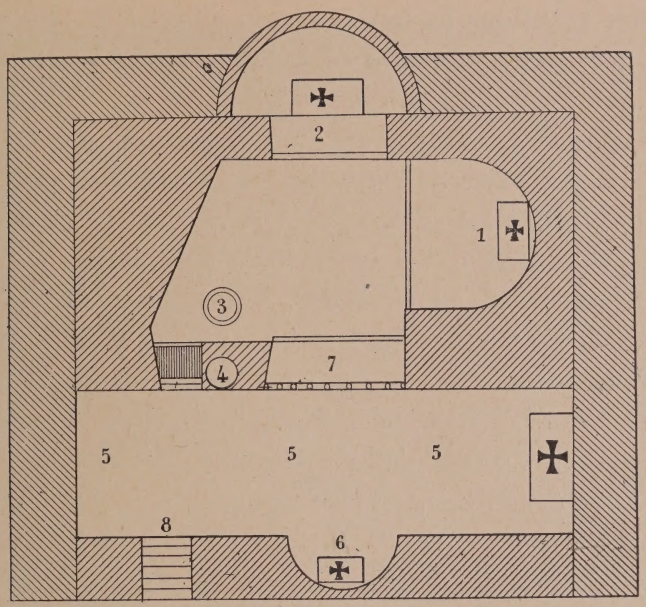

Fig. 41. — Plan du sanctuaire de Quaresmius.

1, autel de l'Annonciation. — 2, autel de Saint-Joseph. — 3, colonne de la Sainte-Vierge. — 4, colonne de l'Ange. — 5, chapelle de l'Ange. — 6, autel de Sainte-Anne. — 7, ancienne grille. — 8, porte.

mode pour les fidèles. On plaça dans le mur méridional et de chaque côté de l'escalier, les quatre colonnes de granit qui supportent les voûtes. On disposa, en face de l'escalier central, l'autel principal de la grotte, celui de l'Annonciation, et de chaque côté de cet escalier, deux autres escaliers montèrent au-dessus de la grotte et de la crypte.

Le maître-autel, dédié à l'archange Gabriel, reposa sur les

voûtes qui recouvrent la chapelle de l'Ange, et par derrière on plaça le chœur des religieux avec une porte de communication directe avec le couvent.

A cette époque, l'archéologie était une science parfaitement inconnue, et d'ailleurs nos religieux, vivant au milieu des privations et des vexations de toutes sortes, allaient au plus pressé et au plus nécessaire. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, nous sommes persuadé qu'ils ont caché, intentionnellement, bien des choses qui auraient pu donner prétexte à des vexations de la part des pachas de cette époque. C'est ainsi que toute la partie supérieure de la grotte a été renfermée entre deux murs qui l'ont protégée et conservée jusqu'à nos jours.

Malheureusement, un pavement en marbre remplaça le pavé en mosaïque dont parle Quaresmius et dont il ne nous donne aucune description.

Découverte de la partie occidentale. — Il est donc, on peut dire très heureux, qu'on n'ait pas connu alors l'autre partie de la Chambre de l'Ange. La mosaïque en aurait certainement disparu également.

Comme nous l'avons dit, ce n'est qu'en 1895 qu'elle fut découverte.

A cette époque, un de nos religieux, le Fr. Benoît Flamminck, Belge, fut chargé de renouveler l'autel de Saint-Gabriel. En enlevant l'ancien autel, il s'aperçut qu'il reposait en partie sur un fragment de mosaïque. Il examina alors avec soin le pavement et constata que cette mosaïque s'étendait vers l'ouest et se prolongeait par dessous le mur. Il en enleva aussitôt quelques pierres et vit, non sans étonnement, qu'il était élevé contre un mur derrière lequel s'en trouvait un troisième, l'un et l'autre placés comme le premier sur la mosaïque.

Il n'y avait plus à douter ni à hésiter. Le pavé de la nef laté-

rale de l'église, sous lequel cette mosaïque s'avançait, fut établi sur des fers et des voûtes; puis on procéda au déblaiement de toute cette extrémité de la chapelle de l'Ange.

La nouvelle partie ainsi découverte a 3 m. 40 de largeur (fig. 43). Elle est irrégulière à l'ouest et, au lieu d'être rectangu-

Fig. 42. — Partie occidentale de la chapelle de l'Ange. Mosaïque et tombeau.

laire, présente deux côtés : sa longueur maxima depuis la grille est de 3 m. 60.

Mosaïque avec inscription grecque. — Elle est entièrement pavée d'une magnifique mosaïque, bien conservée, et qu'on s'accorde généralement à faire remonter au v^e^ ou vi^e^ siècle. Dans l'angle nord-ouest, dans un rectangle à fond blanc, on lit, en caractères carrés, l'inscription grecque (fig. 43) :

Παρα Κωνωνος Διακονου Ιεροσολυμων.

D'anciens murs subsistent encore de trois côtés jusqu'à la hauteur de 1 m. 20 : ils servent de parement au rocher. Ils sont en appareil soigné et recouverts de plusieurs légères couches de chaux. Dans le pavement, une bordure de trois ran-

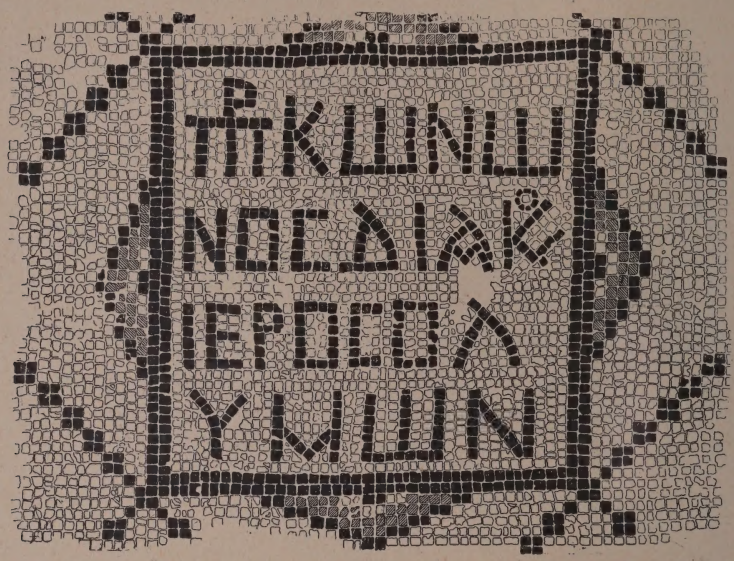

Fig. 43. — Inscription de la chapelle de l'Ange.

gées de cubes blancs suit tout autour le pied de ces murs, ce qui montre bien qu'ils sont plus anciens que la mosaïque.

Nous avons donc ici une partie absolument primitive. D'ailleurs, outre le pavement en mosaïque, elle contient plusieurs particularités des plus intéressantes (v. fig. 36).

Escaliers. — Ce sont d'abord deux escaliers *i* et *j*, qui s'ouvrent l'un dans le mur méridional et l'autre dans le mur occidental, et par lesquels on descendait de la basilique au sanc-

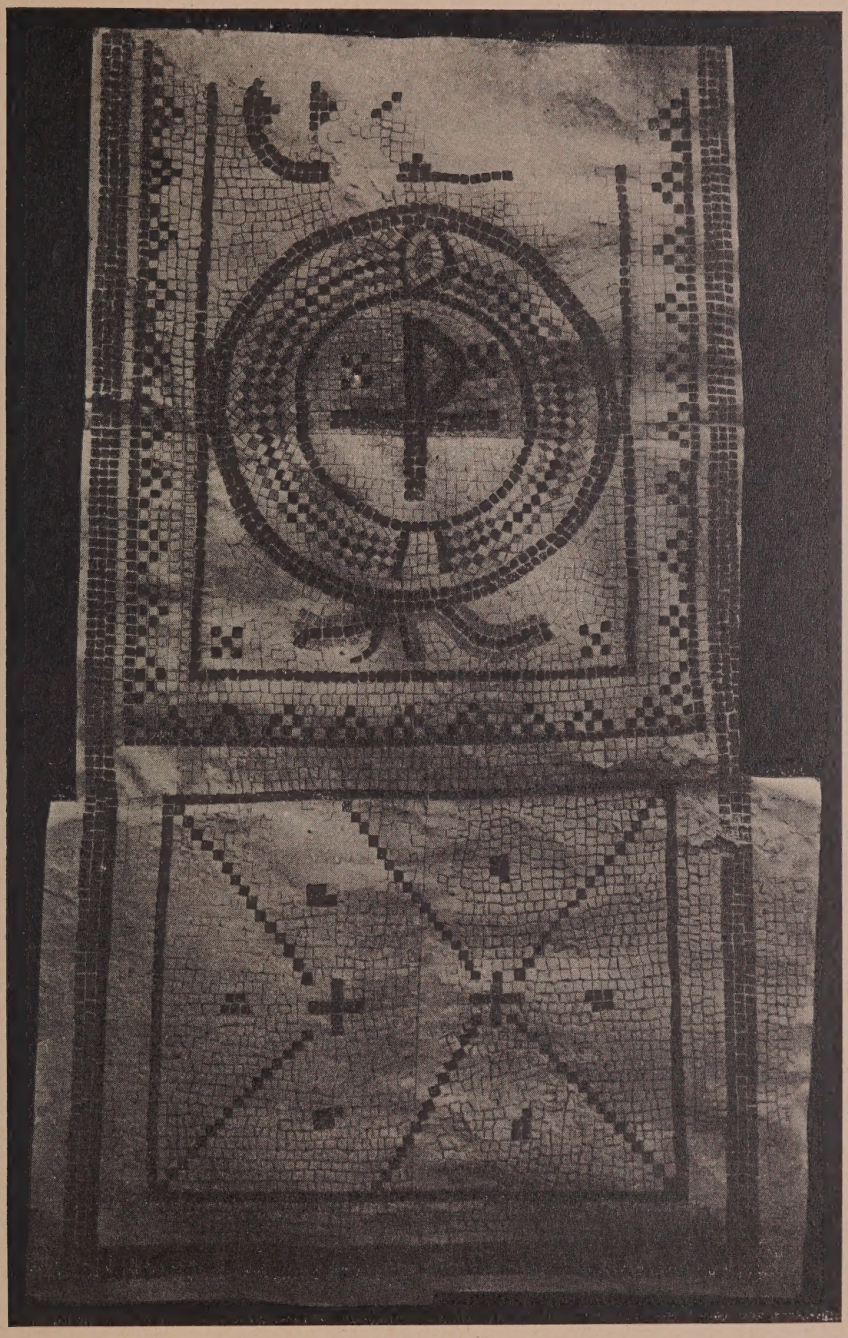

Fig. 44. — Mosaïque du pavement de la nef centrale.

tuaire. Ils avaient six marches et une hauteur totale de 1 m. 80 au-dessus du pavement en mosaïque. L'ancien sol de la basilique était à 1 m. 21 au-dessous du niveau de l'église actuelle.

La paroi occidentale est formée de deux murs qui ne sont pas d'équerre avec les murs nord et sud. Aussi l'escalier occidental *i* n'est-il pas droit comme l'escalier méridional *j*, mais il tourne légèrement pour reprendre l'axe général de la basilique.

Au sommet de cet escalier *i*, nous avons recherché inutilement

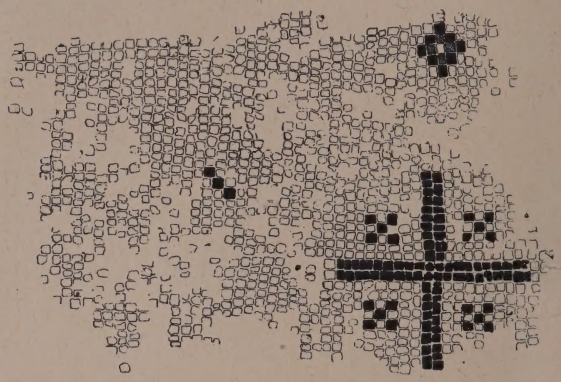

Fig. 45. — Croix de la même mosaïque.

l'ancien pavement supérieur : il a complètement disparu ; mais à 2 mètres environ vers l'ouest, en *s*, se trouvaient les tombeaux dont nous avons parlé dans le § 1 du présent chapitre.

Mosaïque de la nef centrale. — Nous avons été plus heureux au sommet de l'escalier méridional *j*. Jusqu'à une distance de 1 m. 50 de la marche supérieure le pavement a disparu ; mais à cette distance commence une très belle mosaïque établie sur le rocher nivelé. Elle est blanche avec des dessins formés de cubes noirs et rouges.

Nous en donnons ici une photographie d'après des estampages pris un peu à la hâte, mais, croyons-nous, suffisamment exacts (fig. 44).

Cette mosaïque paraît de la même époque que celle de la chapelle de l'Ange et surtout celle que nous donnons plus loin (fig. 46), en parlant du tombeau qui se trouve dans la paroi nord de cette chambre. Elle aurait donc également appartenu à la basilique primitive.

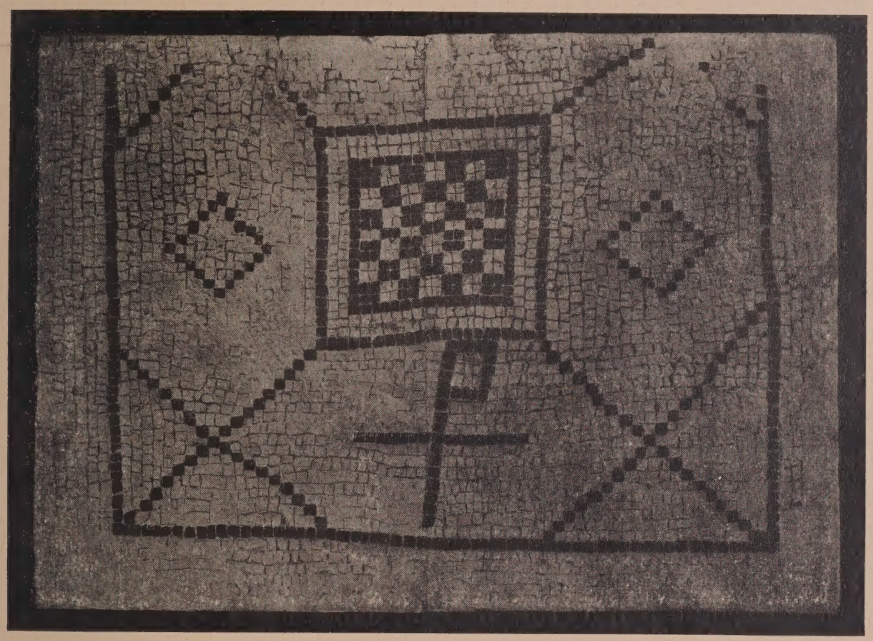

Fig. 46. — Mosaïque du vestibule du tombeau.

Le dessin en est un rectangle divisé en deux autres rectangles inégaux dont l'un, plus petit, est en travers de l'autre.

Le plus grand est malheureusement ruiné dans sa partie supérieure ; il ne reste plus que des vestiges d'ornementation qu'il est difficile de reconstituer.

Au milieu, un large cercle, composé de plusieurs cercles concentriques noirs, blancs et rouges, remplit toute la largeur du rectangle. Dans la partie centrale qui est blanche se trouve le

monogramme du Christ. On remarque en haut, des deux côtés de la croix, deux petites croix formées de cinq cubes noirs. Deux autres petites croix semblables se voient dans les angles inférieurs du rectangle. Dans la partie supérieure du large cercle, un O est dessiné en travers avec des cubes blancs. Enfin, au-dessous, des espèces de bandelettes, formées de plusieurs rangées de cubes noirs et rouges, vont en s'élargissant, tandis qu'au milieu, d'autres plus petites forment peut-être un A.

Le deuxième rectangle placé au-dessous offre un dessin très simple, comme le montre la photographie.

En dehors de ce grand rectangle, la mosaïque se continue.

Toutefois, à l'est et à l'ouest, elle forme seulement une bande assez étroite de 0 m. 30 à 0 m. 40 environ de largeur, limitée de côté et d'autre par des fondations dont il est difficile de déterminer la nature. Au contraire, vers le sud, elle s'élargit et se continue assez loin. Elle est blanche, mais parsemée d'une façon irrégulière de divers motifs : on y distingue plusieurs croix, dont l'une est particulièrement intéressante : nous la reproduisons d'après un estampage (fig. 45). Elle est à branches égales, formées de deux rangées de cubes noirs. Dans chacun des angles, une petite croix de cinq cubes noirs. C'est presque la croix de Terre sainte, sauf que celle-ci est potencée.

Quoi qu'il en soit, cette découverte a été pour nous des plus heureuses et a fait une grande impression sur l'esprit des Orientaux, chrétiens et musulmans. Tous y reconnaissent la croix de la bannière de Terre sainte et elle est pour eux une preuve de l'antiquité des droits de la Custodie franciscaine sur la basilique de l'Annonciation.

Tombeau. — Si maintenant nous redescendons à la chapelle de l'Ange par le même escalier méridional, nous voyons en face, dans la paroi nord, un tombeau (fig. 42). Pour celui qui descend par l'escalier occidental, il se trouve à main gauche.

Il est précédé d'un petit vestibule formé par la continuation des murs mêmes de la chapelle de l'Ange. Sur ces murs, à gauche, ont été établis les fondements du 4e pilier : ils lui sont antérieurs. Quant au vestibule, il est pavé en mosaïque. Nous en donnons une photographie d'après un estampage (fig. 46). On y remarque le monogramme du Christ. Elle nous semble absolument du même genre et de la même époque que les deux précédentes (fig. 43 et 44).

Au fond du vestibule était une porte dont les montants existent encore en partie. Quant au tombeau, il était creusé dans le roc, mais semble, à une époque très ancienne, avoir été brisé et déformé. Les parois du rocher ont, à plusieurs reprises, reçu des couches de mortier et de chaux.

On y voit encore cependant des traces de lettres grecques écrites au charbon. Bien des personnes ont essayé de les déchiffrer, mais sans grand résultat.

Est-il de saint Joseph ? — Mais quel est ce tombeau remontant à la première basilique et qui a fait partie, dès l'origine, du sanctuaire de l'Annonciation ? Selon moi, c'est évidemment le même que celui que signale l'higoumène Daniel, comme nous l'avons dit au chapitre premier, en étudiant son texte. C'est le tombeau qu'il signale à gauche, en descendant par l'escalier occidental. Il constitue la septième des indications fournies par lui sur le sanctuaire.

Cependant Théodoric qui, soixante ans après, visitait la même grotte et qui, comme Daniel, y a vu le tombeau de saint Joseph, l'indique bien au nord, mais à gauche de l'autel de l'Annonciation, sous un autel. Cette description désigne mieux l'autel de saint Joseph, placé autrefois (v. plan de Quaresmius, fig. 41) au centre de l'abside nord et effectivement dédié à saint Joseph. Il est vrai que le même Théodoric descend quinze degrés pour

arriver à la grotte qu'il dit aussi souterraine. Il se trompe évidemment sur ce point : à moins d'admettre qu'il prend pour point de départ la partie supérieure de la grotte ; il se trompe peut-être également quand il place le tombeau qu'il a vu sous l'autel de Saint-Joseph. De lui nous retenons un point, c'est qu'il y avait un tombeau ; quant à l'attribution qu'il en fait lui aussi à saint Joseph, elle est très curieuse et prouve qu'une tradition de ce genre a réellement existé ; elle se retrouve jusqu'en 1360, dans un récit en slave sur les Lieux saints de Jérusalem. Le P. Martinow en a donné une traduction publiée dans les *Archives de l'Orient latin* [1]. Quant à la valeur de cette tradition, voici que dit à ce sujet le R. P. B. Meistermann :

« La tradition ne nous a pas transmis en quel lieu le Père Nourricier de Jésus a reçu la sépulture. Une seule chose est certaine : ce ne fut ni dans une maison, ni près d'une maison de Nazareth. La bourgade eût été polluée, et certes les Juifs n'étaient pas disposés à tolérer de la part de Jésus et de Marie une telle infraction à la loi qui eût entraîné de graves conséquences pour toute la localité [2]. »

Nous sommes de cet avis et il est bien entendu que ce tombeau ne peut remonter au temps où la maison était encore habitée, ni même à une époque où l'élément juif occupait entièrement le pays.

Mais enfin il y a un fait évident : un tombeau a existé près de cette maison et il en a été tenu compte dans la disposition primitive donnée à cette partie de l'habitation que nous appelons aujourd'hui chapelle de l'Ange.

A ce tombeau se rattachait donc le souvenir d'un personnage regardé comme saint et vénérable.

1. T. II, p. 393.
2. *Nouveau Guide de Terre sainte*, p. 375.

Malheureusement, nous n'en savons pas davantage ; qui sait si un jour un document épigraphique ou autre ne viendra pas nous renseigner sur ce point ?

Continuons maintenant à décrire cette même chapelle de l'Ange où nous nous trouvons encore.

D'après le plan de Quaresmius (fig. 41), l'ancienne communication entre la chapelle et la grotte était un peu vers l'ouest et passait à gauche de la colonne 4, qu'il appelle colonne de l'Ange.

Ancienne porte. — Cette communication existe encore aujourd'hui, bien que cachée derrière l'autel de Saint-Gabriel (v. plan fig. 36). On voit encore la porte avec ses montants et son linteau : on passait même entre deux colonnes : à droite, la colonne de l'Ange, dont parle Quaresmius, et à gauche une autre dissimulée en son temps probablement sous un crépi quelconque.

Cette porte explique comment la grande baie qui aujourd'hui fait communiquer la chapelle de l'Ange avec la grotte était autrefois fermée par une grille. On voit encore, dans la voûte, la place des fers qui y étaient fixés. Elle devait d'ailleurs s'ouvrir lorsque cela était nécessaire.

Autres sépulcres. — En face de l'autel de Saint-Gabriel et à gauche de l'escalier par lequel on descend à la chapelle de l'Ange se trouvent deux tombeaux, *o* et *p*. Ils sont placés dans une chambre sépulcrale creusée dans le roc et divisée en deux par un mur léger. On y pénètre aujourd'hui par une porte basse, située près de l'ancien escalier *j*, à droite, et qui est récente. La véritable entrée de ces tombeaux devait se trouver dans le pavement de l'église supérieure. Peut-être étaient-ils ornés de grandes pierres tombales ou de mosaïques, mais tout a disparu depuis longtemps : c'est en effet à cet endroit qu'était situé l'escalier indiqué dans le plan de Quaresmius (fig. 41) et qui a subsisté jusqu'en 1730, époque à laquelle a été installé l'escalier central actuel.

Dimensions de la chapelle de l'Ange. — Pour être complet au sujet de cette chapelle de l'Ange, nous faisons remarquer qu'elle est dans toute sa longueur creusée dans le roc qui existe presque tout autour, derrière les plaques de marbre. La hauteur en est d'ailleurs très variable. Le sol de la chambre est, avons-nous dit, plus bas de 1 m. 80 que celui de la nef centrale de la basilique. Dans l'angle nord-est, le rocher, derrière les plaques de marbre atteint cette hauteur ; dans la partie méridionale, il varie de 0 m. 40 à 1 mètre ; près de la mosaïque *h*, il monte à 1 m. 20.

Tel est l'état actuel de la chapelle de l'Ange, qui formait la première partie de l'habitation de la Sainte Famille (fig. 47).

Grotte de l'Annonciation. — La deuxième partie était une grotte entièrement creusée dans le roc : une large baie, autrefois fermée par une grille, comme nous l'avons dit un peu plus haut, la fait communiquer avec la chapelle de l'Ange, et on y pénètre en descendant deux marches.

D'après le plan que nous en a laissé Quaresmius, cette grotte est restée, dans ses dimensions, la même que de son temps.

Le peintre hollandais Corn Bruyn en donne, dans son *Voyage au Levant*, imprimé en 1688, une vue intéressante et très exacte.

L'autel de l'Annonciation était alors à l'orient, dans l'abside droite. En face, près de la colonne brisée, était le chœur des religieux. Il y avait libre communication entre la grotte et l'abside nord *e*, et l'escalier *f* servait de passage intérieur aux religieux.

Toute la grotte était pavée en mosaïque, comme l'indique le même Quaresmius. Nicolas de Poggibonzi la vit encore en 1343 et en parle dans son *Libro d'oltremare*.

La grotte, avons-nous dit, est entièrement creusée dans le rocher *k* ; les parois en sont recouvertes de plaques de marbre

qui la cachent, mais la défendent aussi contre l'indiscrétion des pèlerins.

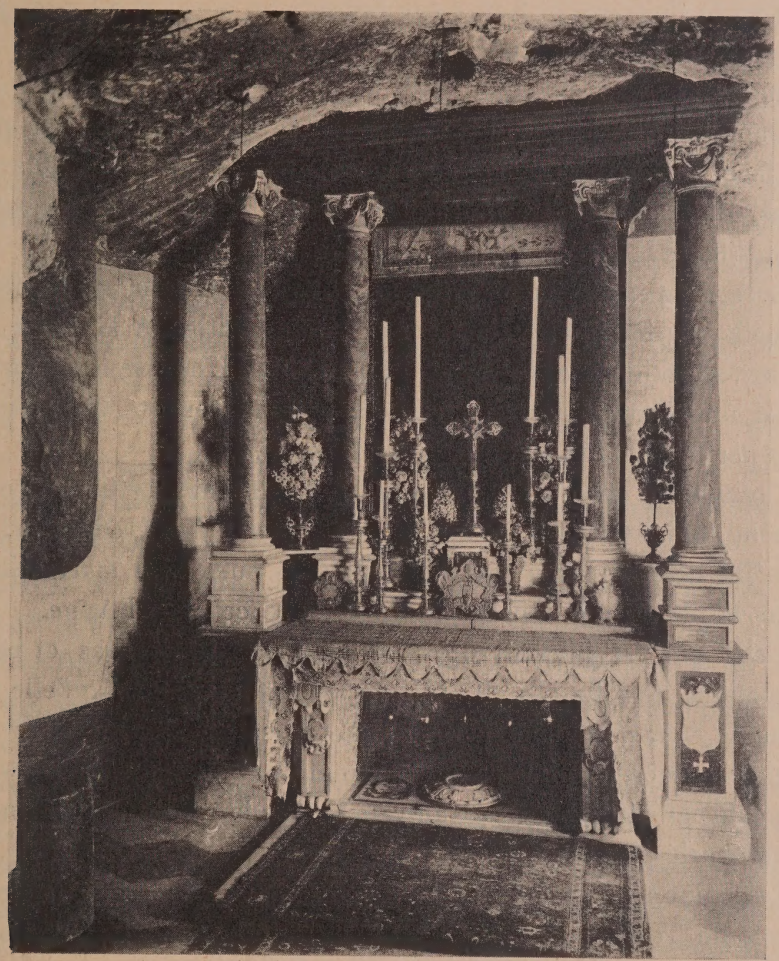

Fig. 47. — Grotte de l'Annonciation.

La voûte en a été taillée dès le commencement, peut-être pour lui donner plus de hauteur, et l'on a formé une véritable petite basilique inférieure. Cette basilique avait une nef centrale,

voûtée en berceau, orientée et terminée par l'abside *d*, dans laquelle était placé l'autel de l'Annonciation ; elle avait de plus une sorte de transept formé par l'abside au nord, et au midi par la baie qui faisait communiquer la grotte avec la chapelle de l'Ange.

Dans l'abside nord était placé un autel dédié à saint Joseph ; en face, dans la paroi sud de la chambre de l'Ange, Quaresmius, dans son plan, indique un autre autel dédié à sainte Anne (fig. 41).

Lorsqu'en 1730 on eut donné aux escaliers la disposition actuelle, on transporta l'autel de l'Annonciation à la place où on le voit aujourd'hui, en face de l'escalier. L'abside nord forma ainsi une chapelle distincte ; pour y pénétrer on dut creuser une partie du rocher, du côté de l'abside.

Colonnes : colonne suspendue. — C'est dans cette grotte, à gauche, que se voient les fameuses colonnes *j* et *i*, dont parlent tous les pèlerins du moyen âge. D'après eux, elles marquaient, l'une la place de la Sainte Vierge, l'autre celle de l'Ange.

Celle qui est plus au nord est tronquée par le bas et reste suspendue (v. fig. 37 et 39), fortement encastrée qu'elle est dans la voûte et dans la maçonnerie supérieure ; l'autre est cachée derrière le pilastre qui soutient la voûte ; elle est près de la porte par où l'on entrait autrefois dans la grotte et dont nous avons parlé plus haut.

La colonne suspendue était encore entière lorsque les religieux de Terre sainte rétablirent le sanctuaire, en 1620. Mais quelques années après, des Maures africains croyant y trouver un trésor en rompirent le pied sans réussir à en ébranler la partie supérieure.

Qu'on nous permette de compléter cette description de la grotte de l'Annonciation par celle qu'en faisait, en 1860, M. le

marquis de Vogüé : « Comme beaucoup d'habitations modernes de Nazareth et de Palestine, la maison de la Sainte Vierge était adossée au rocher, et une petite grotte naturelle servait de lieu de retraite. La maison a disparu, la grotte est restée. Après la paix de l'Église, on la transforma en chapelle, c'est-à-dire on la prolongea du côté du midi par la construction d'une petite voûte d'arêtes ornée de colonnes en granit gris ; puis on façonna le fond de l'excavation et on le tapissa d'une voûte en cul-de-four, en petit appareil romain ; le caractère antique de ces constructions ne saurait se méconnaître : il reporte invinciblement, jusqu'au VI^e^ siècle, la tradition qui place en ce lieu l'Annonciation de Marie[1]. »

Absides. — A cette époque, l'abside était murée et cachée par des plaques de marbre. La découverte de cette abside et celle de la partie occidentale de la chapelle de l'Ange confirment complètement les paroles de l'éminent savant.

Dans l'abside nord, un autel adossé à celui de l'Annonciation est dédié à saint Joseph.

Escalier nord. — En face, au fond de l'abside (fig. 37 et 38), creusé partie dans le rocher, partie dans les fondations du mur latéral nord de la basilique, un escalier conduit à l'intérieur du couvent. Il n'est pas indiqué dans les plans de Quaresmius (fig. 41) et de Eug. Roger (fig. 35). Quaresmius dit cependant : « Ainsi, nous pouvons descendre de notre habitation dans la partie septentrionale de la grotte par un escalier récemment fait[2]. » Il fut donc pratiqué pendant son séjour à Nazareth.

Cuisine de la Sainte Vierge. — Avant d'arriver au sommet de cet escalier, une porte à gauche donne accès à une grotte *g*,

1. *Les églises de Terre sainte*, Paris, 1860.
2. Unde ex hac aquilonari parte ex domo possumus per scalam recenter factam descendere (t. II, lib. VII, c. 1).

en partie creusée dans le roc. Les indigènes ont pour elle une grande dévotion et l'appellent la *Cuisine de la Sainte Vierge*.

C'est une tradition purement locale et nous nous contentons de la mentionner ici sans lui attribuer aucune valeur. Elle est d'ailleurs située en dehors des murs de l'ancienne basilique et, comme nous venons de le dire, ne communiquait pas directement avec la grotte.

Nous ferons toutefois remarquer qu'on y entrait autrefois par une porte située à l'orient sous le pilastre V, établi par dessus, et par conséquent plus récent. L'appareil de ce pilastre ne ressemble pas à celui des croisés, mais paraît plus ancien. Cette porte de la grotte est donc au moins plus ancienne que l'église des croisés, et peut-être même remonte-t-elle à la première basilique.

La grotte elle-même est par conséquent de la même époque, et le fait seul que cette porte ait été conservée sous la masse énorme du pilastre V montre bien qu'on attachait à la grotte et à sa conservation une réelle importance.

Nous dirons donc de cette grotte ce que nous avons dit de l'habitation retrouvée dans le grand salon (fig. 26).

Si cette grotte est ancienne et peut être considérée comme contemporaine de celle de la sainte Famille, elle acquiert par ce fait même un droit à notre respect et presque à notre vénération. Elle faisait en effet partie, avec l'habitation de la Sainte Vierge, d'un même groupe de maisons et a pu être visitée par Elle. Cela suffit pour qu'on continue à la faire visiter par les pèlerins, même pour laisser subsister la légende si chère aux Nazarétains et ne pas condamner leur dévotion pour la *Cuisine de la Sainte Vierge*.

Monument ou édicule supérieur. — Nous avons décrit jusqu'ici toute la petite basilique de l'Annonciation, c'est-à-dire

la crypte que, du temps des croisés, on visitait au milieu de la grande basilique, mais à gauche vers le nord.

Mais cette crypte était-elle dans le sanctuaire? Quelque chose n'existait-il pas au-dessus soit de la grotte, soit de la chapelle de l'Ange?

Jusqu'en 1908, on ne voyait dans l'église moderne rien qui pût donner une idée quelconque de ce que pouvait avoir été la partie supérieure du sanctuaire.

Au-dessus de la grotte était le chœur des religieux. De chaque côté, dans les nefs latérales, des murs couverts de plaques de marbre ne laissaient rien soupçonner de ce qu'ils recélaient.

Le hasard, ou plutôt, comme j'aime mieux le croire, saint Joseph, le chef de la Famille sainte entre toutes qui a habité cette demeure, me mit sur une trace qui fut le point de départ d'une grande découverte.

Un jour en effet que je faisais visiter le sanctuaire à un pèlerin qui est aussi un archéologue distingué, lorsque nous arrivâmes dans l'abside de Saint-Joseph, à l'entrée de l'escalier intérieur qui conduit à la *cuisine de saint Joseph*, plusieurs pierres attirèrent son attention : il crut y voir les restes d'un linteau de porte.

J'avais moi-même bien souvent examiné cette voûte et ces pierres sans en reconnaître l'origine. Lui parti, je retournai seul et me mis à étudier chaque pierre : à un moment il me sembla que la ligne du mur dont on voyait les traces par dessous n'était pas droite, mais décrivait une légère courbe. Intrigué, je courus chercher une ficelle que je tendis contre la face du mur, et je constatai une courbe très régulière. Persuadé d'avoir enfin trouvé quelque chose, je saisis un instrument quelconque et, après avoir suffisamment dégagé la face du mur, je n'eus plus aucun doute : le mur n'était pas droit, mais circulaire.

J'appelai alors des ouvriers et, au bout de quelques jours, ils eurent dégagé tout le fond de l'abside D (v. plan fig. 37) ainsi que le pilastre C, à colonne engagée. Il fallut pour cela enlever une quantité énorme de terre et de décombres ; toutefois,

Fig. 48. — Monument supérieur : à gauche, le rocher taillé.

comme on travaillait sous le chœur, dans un endroit étroit, fermé et sans air, on n'enleva tout d'abord qu'une partie des décombres, et la partie R du rocher de la grotte continua à rester cachée à nos regards.

Ce ne fut que plusieurs mois après, en février dernier, que les travaux furent repris. Je voulus savoir enfin ce que renfer-

mait cette masse de décombres au-dessus desquels était placé le chœur. Pour faciliter leur enlèvement, je fis ouvrir des portes de chaque côté du mur mais au-dessous, dans les deux murs latéraux, et l'on commença à transporter les terres.

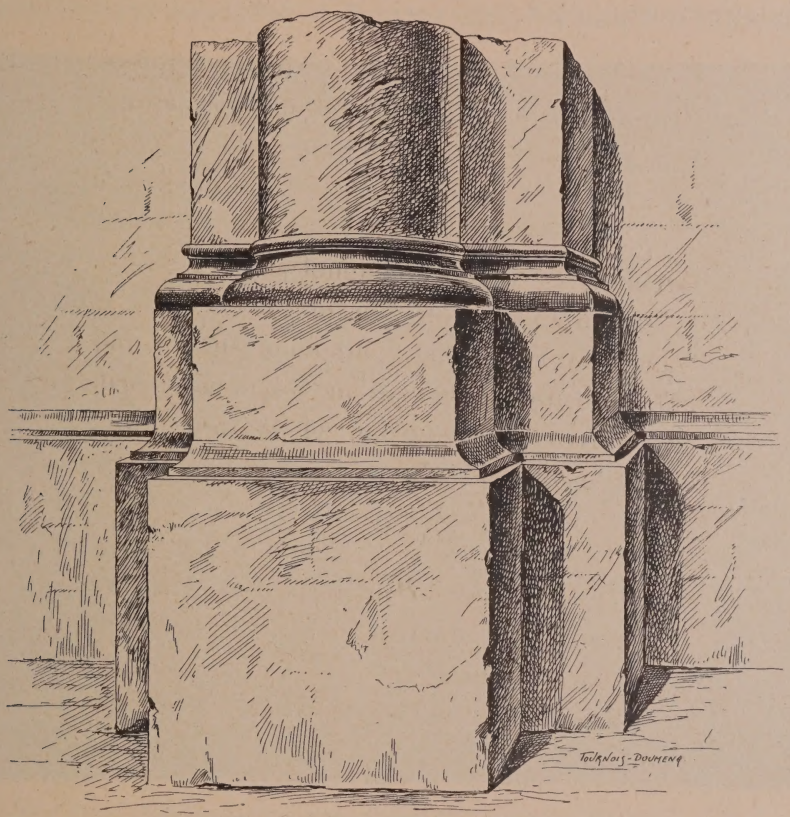

Fig. 49. — Pilastre ancien.

Dès les premiers coups de pioche, l'angle A apparut : on redouble d'activité et on peut deviner la joie de tous en voyant se dresser successivement tout un édicule (v. fig. 48), d'abord toute la face R du rocher (fig. 37) jusqu'à l'angle B, puis la face A E avec l'escalier G, ensuite l'angle H, les marches M et P, enfin le côté P R.

Nous venions de dégager la partie du monument primitif qui surmontait la grotte et était situé dans le bas-côté nord de la basilique. Le rocher R, taillé sur toute la longueur A B, et l'aspect byzantin du pilastre (fig. 49) et du mur circulaire nord le démontrent clairement.

Fig. 50. — Monument supérieur : partie occidentale.

Mais tout cela se trouvait sous le chœur et était caché par les deux murs latéraux.

Le plus simple et le moins dispendieux eût été de les faire disparaître et de les remplacer par des grilles. Mais au cours des travaux, j'avais eu l'occasion de constater que les piliers de l'église actuelle sont beaucoup moins forts qu'ils n'en ont l'air

avec l'énorme couche de plâtre qui les recouvre. Ces deux murs les soutiennent en partie, au moins du côté nord. Je me déterminai donc à les laisser en place et à les établir sur des arcs (fig. 50 et 51). Les trois faces nord, est et ouest sont maintenant complètement dégagées et peuvent être contemplées librement.

Fig. 51. — Monument supérieur ; partie orientale.

6e pilier : angle nord-ouest de la coupole. — Tout en exécutant ce travail, on continua les recherches dans la nef latérale droite, devant la porte de la sacristie. Il s'agissait de reconnaître complètement et de mesurer le pilier signalé par le Fr. Benoît Flaminck en 1895, et dont on pouvait, par un trou pratiqué dans l'ancienne abside, apercevoir une partie.

Nous trouvâmes l'énorme pilier K : il est cruciforme et a 3 m. 05 d'épaisseur. Chaque angle rentrant est garni de deux pilastres en retrait. Il ne reste plus que la partie inférieure du socle : la moulure a complètement disparu ; mais nous croyons en avoir retrouvé un fragment dans le mur du chœur. Nous en donnons ici le dessin (fig. 52).

C'est sur les angles de ce pilier que se lit le nom arménien de Hagob (pl. B, fig. 10) et le nom d'Elia (pl. B, fig. 7).

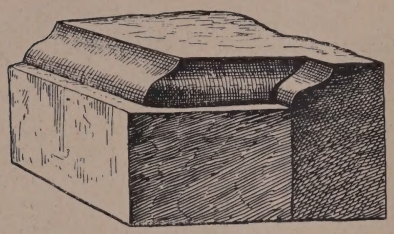

Fig. 52. — Pierre du socle des piliers (?).

L'appareil de ce pilier est le même que celui des deux absides latérales.

Il est le 6e des piliers qui séparaient la nef principale du bas-côté nord et soutenait l'angle nord-ouest de la coupole, comme nous l'avons vu dans le paragraphe 2.

Pour l'établir, le rocher a été nivelé et abaissé de plus d'un mètre. L'examen des fondations nous a fait découvrir une ancienne galerie très curieuse.

Passage souterrain. — Un corridor souterrain vient de l'est, du côté de la sacristie. Il a été rempli et fermé par les fondations du mur de l'église actuelle.

Ceux qui le pratiquèrent vinrent se heurter, semble-t-il, contre le pilier K. Au lieu de le tourner, ils le creusèrent comme un rocher et formèrent à l'intérieur une petite chambre *t*. Ils se dirigèrent alors vers le sud, enlevèrent tout le pilastre central du pilier et, après avoir élargi l'espace tout autour, ménagèrent en *s* une espèce de silo. Ce silo, creusé d'un côté dans le rocher, est cependant bâti du côté de la chapelle de l'Ange à laquelle il confine.

Ne serait-ce pas là l'ancienne entrée de la grotte à la fin du XVI^e^ siècle, celle précisément par où descendit Jean Kootwyck d'Utrecht, en 1598, et par où aussi il eut tant de peine à sortir? Voici du moins la description qu'un autre pèlerin, Greffin Afgart, en faisait soixante ans auparavant, avant 1534 :

« Après l'expulsion des chrétiens de la Terre sainte par succession de temps, elle est ruynée (l'église) et les ruines sont tombées sur la prédicte chambre laquelle estoyt en forme de chapelle au meillieu de l'Église et ont faict comme une petite monticolle : la dicte chambre était voultée et faite de bonne pierre et est toujours demeurée en son entier dessoubz la terre et ruynes de l'Église ; *mais on y a faict un pertuys dedans terre pour trouver l'huys par lequel nous descendîmes avecques la lumière*[1]. »

Que peut être ce *pertuys dedans terre* sinon un souterrain comme celui que nous avons trouvé? Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par un texte de Quaresmius : « Naguère, dit-il, quand je vis pour la première fois ce saint lieu, l'entrée était à l'angle oriental ; maintenant cette porte est fermée[2]. »

Nous venons de parler du 6^e^ pilier K. En décrivant la partie occidentale de la chapelle de l'Ange, nous avons mentionné les fondements du 4^e^ pilier L, établis sur les vieux murs du vestibule du tombeau *m n*.

5^e^ pilier. — Le pilastre E H J, dans lequel est encastré le haut de la colonne brisée du sanctuaire, correspond très bien au 5^e^ pilier : il est parfaitement dans la ligne des 4^e^ et 6^e^ piliers et à la hauteur du 5^e^ pilastre. Rien d'étonnant d'ailleurs que la présence de la grotte ait fait modifier la forme de ce 5^e^ pilier, qui semble avoir été carré et non cruciforme comme les autres.

1. Ms. de la Bibl. nat., fonds fr., n° 5642.
2. Quaresmius, *op. cit.*, t. II, bib. 7, c. 1.

L'angle H contient une pierre qui présente une moulure assez singulière ; sur la face nord de cette pierre se trouvent gravées

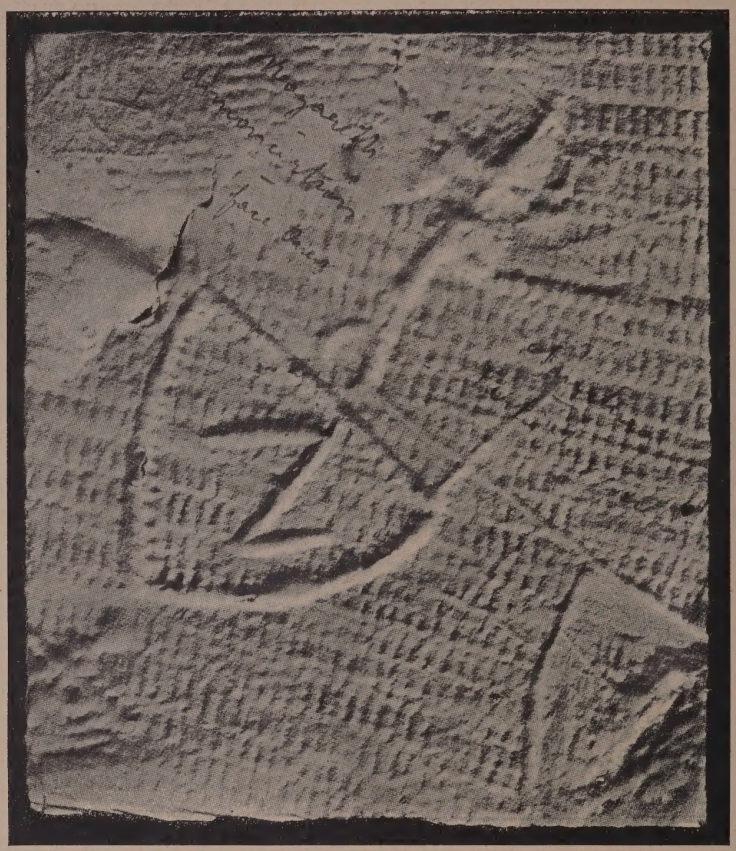

Fig. 53. — Armes sur l'angle (V. plan fig. 37).

deux armes. Une seule est entière ; nous en donnons la photographie (fig. 53).

CHAPITRE V

LES FOUILLES RÉCENTES ET LES TEXTES ANCIENS

Éthérée de Galicie. — L'higoumène Daniel. — Le moine Théodoric. — Le grec Jean Phocas. — Résumé.

Maintenant que nous connaissons tout ce qui reste de l'ancienne basilique de l'Annonciation et du sanctuaire qu'elle recouvrait, relisons les textes que nous avons analysés au chap. II, § 2.

Éthérée de Galicie. — C'est d'abord le texte tiré de Pierre le Diacre et restitué à la *Peregrinatio* de sainte Éthérée (v. ch. II, § 2, p. 17).

Il nous dit d'abord que la Grotte était *grande et très éclairée.* Celle de l'Annonciation peut se dire grande : l'ouverture en est très large et très haute et la lumière du dehors y pénètre facilement jusqu'au fond.

De plus, l'abside orientale a dû être faite pour recevoir un autel, comme le dit sainte Éthérée.

Quant à l'endroit où l'on puisait de l'eau, il est impossible de deviner où il pouvait être ; mais le pavement cache encore bien des choses et il se peut qu'on vérifie un jour la vérité de cette indication de la pèlerine du IV^e^ siècle.

L'higoumène Daniel fait remarquer que :

1° L'église était au milieu du bourg ;

C'est ce qu'Arculfe nous disait, au VII^e siècle, de la première église élevée sur le lieu de la Maison de saint Joseph. Il semble donc que, au temps des Croisés, de nouvelles constructions avaient déplacé le centre de la petite ville.

2° Elle était grande, haute et avait trois absides;

Une église de 75 mètres était certes grande pour cette époque, en Orient; haute aussi était sa nef terminée par une abside d'au moins 15 mètres de haut; et nous avons décrit les trois absides qui en formaient le chevet à l'orient.

3° A gauche en entrant, devant un petit autel, était une grotte;

La grotte est bien à gauche en entrant.

Quant au petit autel, était-il situé dans l'église supérieure? Il semble plus naturel de l'admettre. Il se trouvait alors dans la partie qui n'a pas encore été explorée.

4° Elle était petite, mais profonde;

La pèlerine Éthérée la disait grande et haute. De telles données sont toujours vagues et dépendent de l'impression du visiteur.

Elle est plutôt moyenne, mais certainement profonde, surtout si l'on remarque qu'au temps d'Arculfe l'abside du fond, au nord, n'était pas fermée.

5° Elle avait deux portes;

La traduction de M^me^ la B^ne^ de Khitrowo ajoute : « l'une à l'occident et l'autre à l'orient; » mais, comme nous l'avons dit, celle de M. Abraham de Noroff ne fait pas cette distinction. Nous pouvons donc nous en tenir à la simple indication de deux portes.

La grotte avait en effet deux entrées par deux escaliers qui descendaient de la basilique dans la chapelle de l'Ange. L'un d'eux était à l'occident, l'autre au midi.

6° En s'arrêtant au bas de l'escalier occidental, on avait à sa droite une cellule ;

D'après le plan (fig. 37), c'était peut-être plus exactement l'escalier méridional. Mais si l'on suppose que le pèlerin s'est avancé légèrement et s'est tourné vers l'entrée proprement dite de la Grotte, située entre les deux colonnes, il a alors à sa droite la deuxième partie de la chapelle de l'Ange, c'est-à-dire la partie orientale.

Là se trouvait quelque chose de particulier, signalé également par le grec Phocas. Nous y reviendrons en relisant la description de ce dernier.

7° A la même place, on avait à sa gauche un tombeau ;

De fait, à cette place, le pèlerin voit à sa gauche un tombeau (chap. IV, § 3, p. 92).

Il l'appelle : *Sépulcre de Joseph, le fiancé de Marie.* C'est la première fois que le sépulcre de ce grand saint se trouve indiqué quelque part.

Nous avons décrit ce tombeau en même temps que la chapelle de l'Ange (chap. IV, § 3, p. 92 et suiv.) et nous avons dit ce qu'on peut en penser actuellement.

8° et 9° Dans cette grotte, près de la porte occidentale, était la place de la Sainte Vierge. A trois sagènes de là, un autel occupait la place de l'archange Gabriel ;

Les trois sagènes font 6 m. 42.

L'autel en question est certainement celui de l'Annonciation, situé alors, comme nous l'avons dit, dans l'abside, à l'orient.

Entre cette abside et la colonne brisée à l'ouest, il n'y a que 4 m. 50. Les trois sagènes, soit 6 m. 42, nous conduisent donc dans la chapelle de l'ange, un peu plus loin que l'ancienne porte, presque en face de l'escalier occidental et du tombeau.

Si l'on remarque que cette distance de trois sagènes peut être

plus ou moins approximative, et que nous ignorons son point de départ, on en conclut que l'indication se vérifie très suffisamment.

Le moine Théodoric. — Après le texte de l'higoumène Daniel vient celui du moine Théodoricus (chap. II, p. 22). D'après l'analyse que nous en avons faite, il précise certaines indications du précédent pèlerin :

1° La grotte était *à gauche*, et dans l'abside (ou nef) gauche, ce qui est parfaitement exact d'après le plan (fig. 2) ;

2° La place de l'Ange était dans la grotte, à l'orient. Cela confirme ce que nous avons dit en identifiant cette place avec l'autel de l'Annonciation, situé autrefois dans l'abside, à l'orient ;

3° Cet autel était creux et le fond en était marqué d'une croix noire ;

D'après l'higoumène Daniel, il était rond. Il me semble plus probable qu'il veut parler du fond de l'autel placé dans l'abside.

Quant à la croix noire, elle était probablement incrustée dans le pavement en mosaïque et a disparu avec lui.

4° A gauche de l'autel, au nord, était le tombeau de saint Joseph et, au-dessus, s'élevait un autel ;

Nous retrouvons ici la tradition du tombeau de saint Joseph, mais il le place ailleurs.

La gauche de l'autel, au nord, ne peut être en effet que l'abside nord de la crypte ou basilique inférieure ; et l'autel situé au-dessus est certainement l'autel de Saint-Joseph qui, au moyen âge, se trouvait placé au fond de cette abside (v. plan de Quaresmius, fig. 42).

Il y a ici évidemment différence entre les deux pèlerins. Il semble difficile de les concilier et je ne l'essaierai pas.

Au point de vue du sanctuaire de l'Annonciation, cela n'est d'ailleurs point nécessaire.

Je constate seulement que l'une et l'autre description se vérifient très bien et indiquent véritablement l'état réel des lieux. Je ne demande pas autre chose au texte.

5° A droite, au midi, était un endroit voûté, avec une grande croix gravée dans le sol;

Où pouvait être cet endroit voûté? Pas ailleurs que dans la chapelle de l'Ange qui seule est au midi, et à droite de l'ancien autel de l'Annonciation.

Pour nous, cet endroit voûté n'est pas autre que la cellule de l'higoumène Daniel; or, nous l'avons vu, il l'indique lui aussi dans la chapelle de l'Ange.

L'higoumène d'ailleurs nous dit qu'elle était basse et presque de plain-pied avec le sol.

Il s'agit certainement du sol de l'église : il est à 1 m. 80 au-dessus de celui de la chapelle de l'Ange. Cette hauteur suffit pour une cellule basse et dont la porte est exiguë, comme le dit notre pèlerin.

Le grec Jean Phocas. — Contentons-nous ici encore de constater la correspondance des inscriptions. Nous allons voir qu'elle se continue avec celle de Jean Phocas (v. chap. II, p. 23).

Le texte de ce dernier nous a fourni sept observations dont six nous intéressent actuellement :

1° Transformation de la Maison de Joseph en un temple magnifique; ce point n'a pas besoin de preuves;

2° La grotte était à gauche, près de l'autel;

De quel autel s'agit-il? Est-ce l'autel dont parle l'higoumène, devant lequel la grotte était placée?

Ou n'est-ce pas plutôt le maître-autel de la basilique, situé dans l'abside de la grande nef? Cela indiquerait, ce qui est vrai, que la grotte était plutôt vers le fond de l'église que vers le l'entrée. De fait, le sanctuaire finissait au 6e pilier, justement là où commençait le grand chœur de la basilique (v. fig. 2).

3° Elle s'ouvrait à la superficie du sol ;

La baie qui fait communiquer la chapelle de l'Ange avec la Grotte proprement dite est en effet plus élevée que le sol de 1 mètre à 1 m. 1/2.

5° On descendait quelques marches ;

Les deux escaliers de la chapelle de l'Ange ont chacun, comme nous l'avons vu, six marches.

6° A droite de l'autel était une petite chambre ;

Quelle est la droite de l'autel : je n'hésite pas à la mettre au midi ; le texte de Théodoricus m'y autorise, car il dit expressément : *à droite*, *au midi* ; la droite est donc pour lui la droite du spectateur.

Il indique par suite la Chapelle de l'Ange et même sa partie orientale, précisément l'endroit où l'higoumène Daniel met la cellule de la Sainte Vierge et où Théodoricus place une voûte basse.

Il y a donc eu là quelque chose, cellule, voûte ou petite chambre qui, d'après les trois pèlerins, servait d'habitation à la Sainte Vierge.

Et si nous devons en croire l'un de ces pèlerins, Théodoricus, elle était voûtée, et à l'intérieur était dessinée une croix noire ; d'après un autre, elle était basse et à peine plus élevée que le sol de l'église ; d'après le troisième, elle était petite.

Tout cela a disparu et il n'en reste plus même de traces, surtout depuis qu'en 1730 on a fait disparaître les mosaïques dont le dessin aurait pu révéler le tracé des murs anciens.

Toutefois, qu'on me permette dès maintenant une constatation que je reprendrai plus loin sous une autre forme.

Cette chambre voûtée, petite et basse, à peine plus haute que le sol extérieur, a pu très bien résister et ne pas disparaître au milieu de la ruine de l'église en 1263. La conservation de l'édicule qui surmontait la grotte en est une preuve palpable.

Il est évident que Bibars, malgré sa haine pour le nom chrétien, a épargné le sanctuaire. Il n'est pas d'ailleurs d'exemple, je crois, de la destruction d'un seul sanctuaire par les Musulmans.

7° A gauche, c'est-à-dire au nord, une petite chambre sans lumière où habitait Jésus adolescent.

C'est là que Théodoricus place le sépulcre de saint Joseph.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas là d'impossibilité absolue : saint Joseph, en effet, ne serait mort, d'après une tradition très commune, que peu de temps avant que le Sauveur commençât sa vie publique.

L'abside actuelle ne serait que cette petite chambre transformée : bien plus, la vénération qui s'attachait à cet endroit serait une explication satisfaisante de cette abside, qui autrement n'a pas de raison d'être.

L'existence de cette abside confirme donc le dire des trois auteurs, et nous pouvons admettre avec eux qu'il y a eu là ou une chambre vénérée, ou un tombeau vénéré, et même peut-être l'un et l'autre.

Résumé. — En résumé, d'après ces pèlerins du XII^e^ siècle, il y avait dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans la petite basilique inférieure, deux parties distinctes : une partie antérieure, où l'on montrait deux choses : 1° Près de la porte, *la place de la Sainte Vierge au moment où l'Ange lui apparut* ; 2° au fond, à l'est, *la cellule ou chambre qu'elle habitait.* Puis une deuxième partie, la grotte, où l'on vénérait aussi deux choses : 1° au fond, à l'est, *la place de l'ange lorsqu'il apparut à la B. Vierge ;* 2° au fond, mais dans la partie nord, *une chambre qui aurait été celle de Jésus après le retour d'Égypte jusqu'au moment de sa vie publique.*

Ajoutons à cela la présence d'une tombe dont l'entrée se trouve dans la première partie et remonte à la même époque.

Son origine se rattache donc d'une manière très étroite à l'origine même de cette première partie.

L'higoumène Daniel nous dit que c'est la tombe de saint Joseph : on répond que ce n'est pas possible, parce que, chez les Juifs, on n'ensevelissait pas dans un bourg et dans les maisons.

C'est possible, mais alors qu'est cette tombe mystérieuse ? Car enfin la tombe existe.

On doit admettre cependant qu'elle n'a pas été ouverte contre la coutume légitime des Juifs, qu'elle n'a été utilisée qu'à une époque où ni la chambre, ni la grotte n'était habitée.

Or nous savons que Jésus quitta Nazareth presque dès le début de sa vie publique et se retira avec sa Sainte Mère à Capharnaüm. Si l'on considère que cette maison de la Sainte Vierge était située à l'opposé du bourg, construit plus probablement du côté de la fontaine, ne pourrait-on pas supposer qu'elle se trouvât à ce moment comme hors du bourg et que dès lors rien n'empêcha plus qu'une sépulture y fût placée ?

Ici revient donc la question : de qui est cette tombe ? De saint Joseph, le fiancé de Marie, disent l'higoumène Daniel et le moine Théodoric. Nous retrouvons l'écho de cette tradition dans le P. Martinov qui, en 1360, disait encore : « De l'autre côté du Jourdain, on voit à Nazareth, où l'archange a annoncé à la Vierge la naissance du Fils, *le tombeau de Joseph, époux de Marie* [1]. »

Qu'on me permette de ne pas répondre ; mais il y a là un problème : j'en ai exposé tous les éléments connus. Ils sont peut-être insuffisants : qui sait si un jour une nouvelle donnée ne viendra pas en fournir la solution.

1. *Arch. de l'Orient latin*, 1884, t. II, 2e partie, p. 393.

CHAPITRE VI

LA BASILIQUE DE NAZARETH A ÉTÉ BATIE POUR LE SANCTUAIRE DE L'ANNONCIATION

Principes appliqués aux sanctuaires anciens par les architectes des premiers siècles. — Leur application à la maison de la Sainte Vierge. — Dimensions de la basilique primitive tirées de celles de la maison de la Sainte Vierge. — Basilique des Croisés. — Basilique primitive. — Elle est du IVe siècle. — Edicule au-dessus de la grotte. — Édicule au-dessus de la chapelle de l'Ange. — Autres indications du plan de la fig. 37. — Matériaux divers.

Nous avons jusqu'ici étudié la basilique dans ses diverses parties ; nous avons ensuite considéré le sanctuaire en lui-même. Il nous reste à examiner les relations qui existent entre les deux et à constater que l'église a sa raison d'être dans le sanctuaire qu'elle renferme et a été faite pour lui.

Principes appliqués aux sanctuaires anciens par les architectes des premiers siècles. — Dans son ouvrage si justement estimé, *les Églises de Terre sainte*, M. le marquis de Vogüé explique, en parlant du Saint Sépulcre, que le rocher qui le contient fut taillé et isolé du reste de la montagne et placé au centre de la rotonde destinée à le recouvrir. Puis il ajoute :

« Ce système d'isolement artificiel, appliqué à l'ornementation d'un tombeau célèbre, n'est pas un fait isolé dans l'histoire architecturale du IVe siècle. Nous voyons au contraire, par l'exemple des basiliques primitives de Rome, qu'il était d'un usage fréquent dans toutes ces constructions. A Sainte-Agnès, à

Saint-Laurent, à Saint-Pierre, à Saint-Alexandre de la voie Nomantane, etc., on façonna le terrain de manière à dégager la sépulture du martyr, et, sur cette crypte isolée nommée confession, on plaça l'autel. C'est le principe qui présida à l'arrangement du Saint Sépulcre. Si le résultat final n'est pas identique, cela tient à la différence de terrain.

« Malgré cette différence entre Rome et Jérusalem, il est évident que le même système général a été suivi dans les deux villes : toutes deux se prêtent l'appui d'un mutuel témoignage en faveur de l'authenticité des sanctuaires qui ont été l'objet de cette commune transformation. L'arrangement du Saint Sépulcre, par sa nature toute particulière, appartient à la série des travaux exécutés dans les catacombes : il porte en lui-même sa date [1]. »

Un peu plus loin, à propos d'un procédé analogue employé pour le tombeau de la Vierge à Gethsémani, M. de Vogüé dit encore :

« Lorsqu'au IVe siècle il fut, comme tous les lieux saints, recouvert par une église, il subit la même modification que le Saint Sépulcre, c'est-à-dire il fut séparé de la masse du rocher dans lequel il avait été creusé au moyen d'une coupe artificielle, de manière à former un édicule cubique isolé au milieu d'un espace vide. La date de cette transformation est indiquée par sa nature même et par son identité avec le travail exécuté, sous Constantin, autour du Saint Sépulcre. Les deux inspirations semblent inspirées par la même pensée ; cependant les preuves écrites manquent pour établir leur simultanéité ; mais en fait de monuments, les analogies matérielles sont des guides plus sûrs que des textes plus précis. Eusèbe, saint Jérôme et les historiens de la même époque ne parlent ni du sépulcre de la Vierge, ni de l'église qui le contenait ; mais leur silence ne saurait détruire,

1. *Églises de Terre sainte*, *op. cit.*, p. 134.

à mes yeux, les conclusions qu'on est en droit de tirer de la forme extérieure donnée au tombeau, laquelle appartient au système que nous avons vu appliquer pendant le IVe siècle, non seulement au Saint Sépulcre, mais aux principales sépultures des catacombes romaines [1]. »

Leur application à la maison de la Sainte Vierge. — Nous pouvons appliquer au cas de Nazareth toute l'argumentation précédente et dire, en empruntant les termes mêmes de l'illustre archéologue que :

Lorsqu'au IVe siècle, la demeure de la Sainte Vierge à Nazareth fut, comme tous les Lieux saints, recouverte par une église, elle subit la même transformation que le Saint Sépulcre et que le tombeau de la Vierge, c'est-à-dire qu'on sépara du reste de la colline, au moyen d'une coupe artificielle, la masse du rocher dans laquelle elle était creusée, de manière à en former un édifice à plan trapézoïdal ; contre le côté de cet édifice, au sud, s'appuyait la partie bâtie et rectangulaire de l'habitation. Le tout formait un monument unique, isolé au milieu d'un grand espace vide.

Mais en raison de la situation de cette demeure à l'extrémité d'une colline, on dut, après avoir baissé le terrain du côté du nord et peut-être aussi vers l'est, le relever à l'ouest et au midi et y construire un immense terre-plein soutenu par d'énormes murs. Peut-être aussi, à l'origine, le niveau a-t-il été établi au moyen de voûtes.

Le Saint Sépulcre regarde l'orient ; le tombeau de la Vierge était tourné vers l'Occident ; à Nazareth, des dispositions spéciales furent adoptées par les architectes.

La grotte s'ouvrait au midi, ce qui est plus difficile à combiner avec l'orientation. L'architecte devait aussi tenir compte de

1. *Op. cit.*, p. 134 et sq.

la composition même de ce monument isolé, formé de deux parties : un rectangle en avant et un trapèze en arrière.

Cette dernière partie, c'est-à-dire la masse du rocher taillé, fut placée dans le bas-côté nord, de manière à ce que l'axe des piliers, divisant ce bas-côté de la nef centrale, passât entre l'édicule de la masse rocheuse et la construction rectangulaire adjacente : celle-ci resta tout entière dans la nef centrale.

Dimensions de la basilique primitive tirées de celles de la maison de la Sainte Vierge. — Cette construction rectangulaire était en longueur double de celle de la face du rocher. Ces deux dimensions servirent à établir la distance des piliers : dans la nef centrale, le rectangle, aujourd'hui chapelle de l'Ange, alla du 4e au 6e pilier, tandis que la masse du rocher resta tout entière comprise dans la 6e travée du bas-côté nord.

Une fois cette base établie, tout le système étant composé de travées carrées, l'ensemble de l'édifice était facile à compléter. La nef centrale eut le double des bas-côtés : après le 6e pilier s'éleva une coupole et le transept, puis à la suite, dans la nef centrale, comme dans les deux bas-côtés, un chœur carré précédant une abside circulaire.

Tel est du moins le plan très simple de l'église des Croisés, plan d'ailleurs qui se retrouve dans maintes églises orientales de la Syrie. Il a été conservé par les Croisés, mais a subi nécessairement des modifications. Ceux-ci, pour couvrir l'édifice en voûte, durent élever des piliers énormes, ainsi que des pilastres et des contreforts à l'intérieur et à l'extérieur des murs latéraux. Ces piliers et pilastres étaient reliés par des arcs-doubleaux dont nous avons retrouvé plusieurs voussoirs. Ils ont 0 m. 75 de largeur, comme les bases des colonnes engagées, sans aucune moulure (fig. 54). Les arcs étaient probablement légèrement brisés, selon l'usage plus général en Orient à cette époque ; mais

les fenêtres étaient en plein cintre comme nous l'apprend la fenêtre nord (fig. 32).

Basilique des Croisés. — Les architectes croisés durent cependant être embarrassés pour le 5e pilier, placé au-dessus de la grotte. Est-ce à eux qu'il faut attribuer l'idée de faire reposer ce pilier sur deux colonnes descendant jusqu'au sol de la grotte? Je ne le crois pas : l'extrémité de la colonne brisée et suspendue, qui se voit dans le pavement du chœur des religieux, porte encore le trou central qui recevait l'âme de fer destinée à le relier au tronçon supérieur, et le canal pour faire couler le plomb et le sceller. Ils ont cependant pu placer les deux autres de chaque côté de l'ancienne porte, les renforcer au moyen d'un pilastre et élever par-dessus un pilastre H, dans lequel le haut de la colonne brisée se trouve encastrée et fortement murée, ce qui explique comment elle reste suspendue.

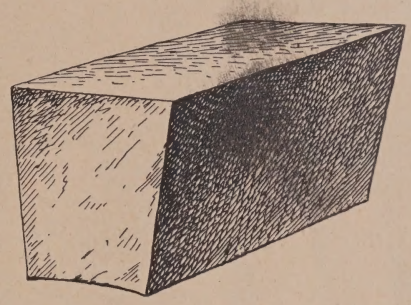

Fig. 54. — Voussoir d'un arc doubleau.

La disposition générale de l'église restaurée par les Croisés ressort très bien du plan général (fig. 2).

Quant à la construction elle-même, qu'on me permette de citer un autre passage des *Églises de Terre sainte*, en soulignant tout ce qui s'applique à l'église de Nazareth :

« Les édifices de Terre sainte du XIIe siècle, pendant le royaume latin, sont tous de la même école, tous de la même famille : même style, même appareil, même procédé, même plan. Car, excepté quelques églises ou chapelles dont la disposition était imposée par une destination spéciale, soit par la forme d'un bâtiment antérieur, toutes les églises que nous avons

décrites appartiennent au même type ; elles se composent presque invariablement de trois nefs *d'égale longueur*, *d'un transept*, de trois absides *contiguës* ; leurs voûtes sont à arêtes vives, sans nervures, *soutenues par de larges doubleaux ; une coupole* sur pendentifs *recouvre le centre du transept* : des ter-

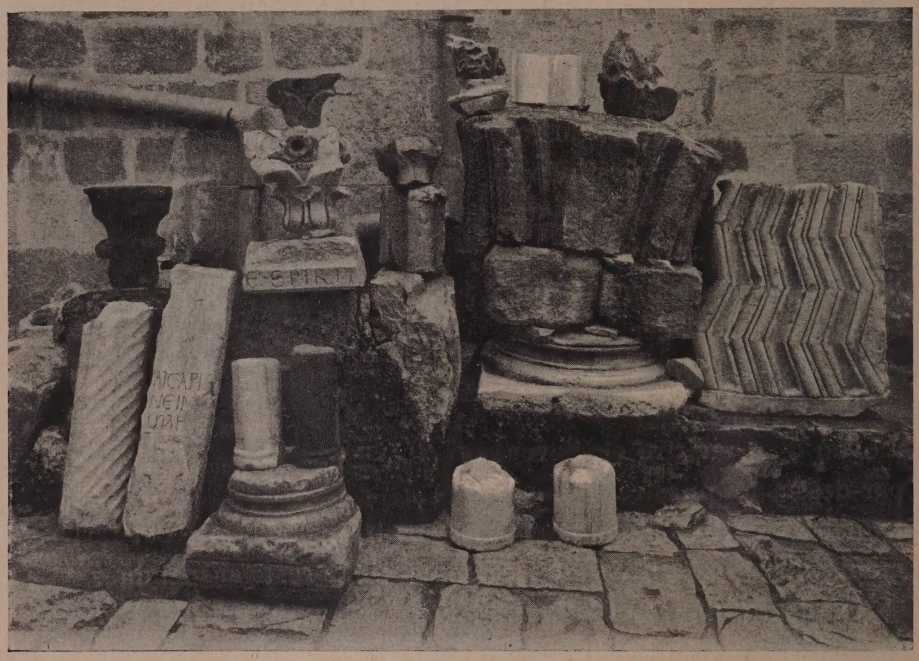

Fig. 55. — Pièces diverses.

rasses horizontales couronnent l'édifice *qu'entoure à l'extérieur une série de contreforts très peu saillants.* Le seul arc employé, soit dans *les membres saillants de la coupole*, soit dans l'archivolte des portes et fenêtres, *est l'arc brisé ou...* [1]. »

Basilique primitive. — Quelqu'intéressant que soit pour nous l'édifice des Croisés, c'est surtout la basilique du IVe siècle que

1. M. de Vogüé, *Les églises de Terre sainte*, chap. XIII, p. 391.

nous aimerions à connaître. Il en reste bien peu de choses, comme nous l'avons vu au cours de la description de l'église et du sanctuaire. Cependant le plan n'a pas subi de modifications dans ses grandes lignes. Le chevet extérieur à pans rectangulaires, les absides creusées dans le roc et précédées d'un chœur carré, la partie du mur latéral nord comprise entre le 4e et le 6e pilastre, les deux parties du sanctuaire, tout cela appartient à la primitive église et en délimite parfaitement le plan général.

Fig. 56. — Base en marbre.

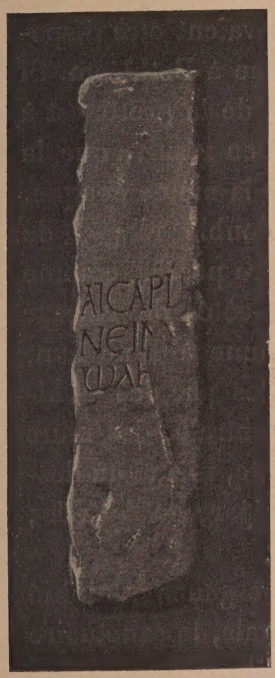

Fig. 57. — Inscription grecque sur une colonne de granit.

Quant à la division intérieure, elle comprenait certainement une nef centrale avec des bas-côtés. De chaque côté, une ou deux rangées de colonnes. Un grand nombre de tronçons de ces colonnes subsistent encore : plusieurs colonnes ont même été retrouvées entières. Elles sont généralement en granit gris. Une base de colonne en marbre se voit encore parmi les débris recueillis dans la cour (fig. 55). Nous en donnons une reproduction agrandie (fig. 56). Elle est identique à celles des colonnes de la basilique et de Bethléem.

Les colonnes, de 3 m. 57 de haut, étaient monolithes, toutes d'une époque classique, mais de divers modules. Elles ont été sans aucun doute enlevées à des monuments païens. Un fragment de colonne en granit gris,

qui se voit dans la cour, porte encore les restes d'une inscription grecque du temps des Antonins (fig. 57).

(K)AICAPIH
(AN)TΩNEIN
(T)Ω ΔHM(Ω)

Toutes ces colonnes, ainsi que quelques tronçons, ont été retrouvées depuis quarante ans dans l'aire de la basilique. Plusieurs existent encore sous le pavement de l'église actuelle. Il semble donc qu'elles ont été utilisées par les Croisés et placées le long des piliers, de chaque côté.

Dans la basilique primitive, ces colonnes devaient être disposées de chaque côté, en deux rangées, comme à Bethléem. Si l'on admet de plus que la colonne suspendue de la grotte est à sa place et a fait partie de cette basilique, il en résulte que la deuxième colonne J, qui est à côté, est aussi de la même époque. Toutes les deux auraient appartenu à la double rangée de colonnes de gauche. Ces colonnes, au lieu d'être posées, comme à Bethléem, de manière à former deux bas-côtés de largeur égale, auraient été géminées. Du reste, comme à Bethléem, toutes ces colonnes étaient probablement reliées par des architraves en bois et supportaient, dans la nef centrale, des murs droits. Toute la charpente devait être apparente, même au-dessus de la croix du transept et du chœur qui la sépare de l'abside ; les absides seules étaient voûtées.

C'est dans cette basilique que se trouvait à gauche, moitié dans le bas-côté nord, moitié dans la nef centrale, le sanctuaire que nous retrouvons encore dans l'église actuelle.

Toute la partie qui se trouvait dans le bas-côté nord subsiste encore dans ses grandes lignes : d'un côté l'édicule renfermant le rocher, visible au nord et revêtu de murs à l'est et à l'ouest ;

de l'autre côté en face, le mur latéral nord forme un arc de cercle qui vient se terminer à un pilastre à colonne engagée. Nous en donnons ici une vue légèrement restituée (fig. 58).

Elle montre comment le rocher a été taillé et isolé, et prouve l'identité des travaux exécutés à Nazareth avec ceux du Saint Sépulcre et de Gethsémani.

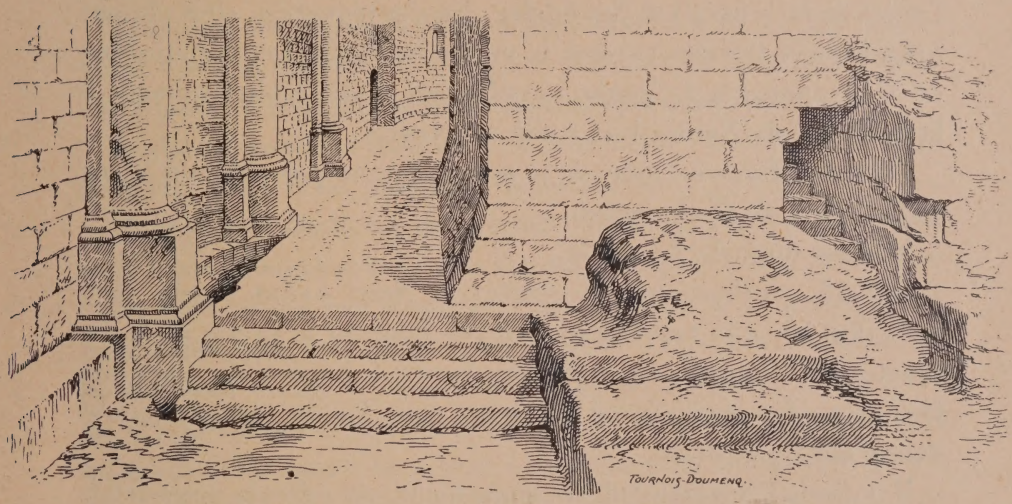

Fig. 58. — Monument supérieur : partie au-dessus de la grotte.

Elle est du IV^e^ siècle. — Finissant donc d'emprunter les paroles de M. le marquis de Vogüé, nous conclurons avec lui :

L'arrangement de la grotte de l'Annonciation et de la maison de la Vierge à Nazareth, par sa manière toute particulière, appartient à la série des travaux exécutés dans les Catacombes : il porte en lui-même sa date. Eusèbe, saint Jérôme et les autres historiens de la même époque ne parlent pas de cette grotte et de cette demeure, ni de l'église qui les contenait ; mais leur silence ne saurait détruire les conclusions qu'on est en droit de tirer de la forme extérieure donnée à la grotte, laquelle appartient au système que nous avons vu appliquer pendant le

IVe siècle, non seulement au Saint Sépulcre, mais aux principales sépultures des Catacombes de Rome.

Dira-t-on toutefois qu'à Nazareth il ne s'agissait pas d'une sépulture, mais d'une habitation ?

Mais ici peu importait la destination primitive des lieux à honorer : sépultures ou habitations, elles étaient également l'objet de la vénération des fidèles. En conséquence, elles étaient assimilées et traitées suivant la même méthode. Les conclusions de M. le marquis de Vogüé s'appliquent donc rigoureusement à la basilique de Nazareth et à son sanctuaire.

Cette basilique est donc de la même époque que celle du Saint Sépulcre et de Gethsémani.

Elle est donc du IVe siècle.

Édicule au-dessus de la grotte. — Nous avons donné plus haut (fig. 58) une vue légèrement restituée de la partie nord du sanctuaire. Il nous est malheureusement impossible de nous faire une idée quelconque de ce qu'était l'autre partie, située dans l'abside centrale.

Il y avait certainement un monument, un édicule supérieur, ayant à l'intérieur les dimensions de la chapelle. Celle-ci, à l'intérieur, a 10 à 11 mètres de longueur sur 3 m. 40 de large.

Le sol en était de 1 m. 80 au-dessous du niveau de la nef centrale.

L'édicule nord contenant le rocher s'élevait de 3 mètres au moins au-dessus de ce même niveau.

Édicule au-dessus de la chapelle de l'Ange. — D'un autre côté, il me semble impossible d'admettre que cette chapelle de l'Ange n'ait pas été surélevée par des murs et n'ait pas formé un deuxième édicule adossé au premier et le complétant.

Mais la partie supérieure de cet édicule a disparu : la partie inférieure seule subsiste dans la chapelle de l'Ange.

Aucun texte ancien n'y fait allusion, pas plus d'ailleurs qu'à l'édicule qui contient le rocher et qui nous a été révélé récemment.

Je dois faire connaître une hypothèse qui m'a été suggérée par les traces de murs que j'ai signalées dans la nef centrale, de chaque côté de la mosaïque.

Peut-être ces traces révèlent-elles l'existence de voûtes recouvrant toute la chapelle de l'Ange et formant un monument assez élevé pour en contenir toute la partie supérieure.

Je dois cependant dire que, à l'extrémité orientale de cette chapelle, il ne reste plus rien de semblable.

Mais je suis confirmé dans cette hypothèse par un détail que nous donne l'higoumène russe Daniel[1]. D'après lui, le sanctuaire avait deux portes par lesquelles on *descendait* à la grotte. Si je comprends bien cette expression, cela veut dire que chacune des portes était située au commencement de l'escalier et en haut au niveau de la nef centrale, de telle sorte qu'on ne descendait qu'après avoir passé la porte. L'escalier était donc tout entier dans l'épaisseur du mur, puisque la face intérieure existe encore et coïncide avec la dernière marche.

Ce mur avait de 2 mètres à 2 m. 50 d'épaisseur et pouvait supporter de solides voûtes.

Jean Phocas nous dit la même chose[2].

En effet, il nous donne d'abord la description des peintures qui ornaient le dessus de cette porte, puis il ajoute : *après être entré par l'ouverture, tu descends.* Ce qui indique bien que la porte se trouvait au commencement de l'escalier.

Le frontispice en était en marbre et orné de peintures. D'après la description de Phocas, elle devait couvrir un certain espace,

1. Voir l'analyse de son texte, chap. II, p. 19.
2. Chap. II, p. 23 et 24.

il y avait donc bien là un monument, un édicule renfermant la chambre de l'Ange et en ayant probablement la forme rectangulaire. Il devait avoir la même hauteur que celui qui s'élevait au-dessus de la grotte, c'est-à-dire 3 mètres au moins.

En un mot, il n'y avait qu'un seul monument ou édicule situé partie dans la nef centrale, partie dans le bas-côté nord.

Je n'ai plus rien à faire connaître sur le sanctuaire de Nazareth et sur les fouilles que j'y ai pratiquées.

Il me semble que tout ce qui précède donne une haute idée de son état primitif et de l'importance qu'y ont attachée les premiers chrétiens. Nous avons ici un ensemble qui prête à l'habitation de la Sainte Vierge honorée dans ce sanctuaire, un caractère d'authenticité presque absolue.

Muni des plans que nous avons consignés dans ce travail, le pèlerin pourra se former désormais une idée suffisamment exacte de l'ancienne demeure de Marie.

Mais je lui conseille cependant de s'aider par la comparaison de cette demeure avec celle que nous avons décrite au chap. IV, § 1, p. 57, et qui se trouve sous le grand salon du couvent. Celle-ci a l'avantage d'être telle quelle, tandis que celle du sanctuaire est toute couverte de marbres qui en cachent les parois. Il y trouvera en particulier la réponse à une difficulté que je me suis faite pendant longtemps : je ne comprenais pas que la chambre de l'Ange fût ainsi creusée de 1 mètre au-dessous du niveau extérieur, ni que le sol de la grotte fût encore plus bas que celui de la chambre de l'Ange. C'est cependant ce que nous trouvons dans cette habitation du Divan.

Autres indications du plan de la fig. 37. — Avant de quitter la Basilique de l'Annonciation et son sanctuaire, je dois quelques mots d'explication sur les traces *q* et *n* indiquées sur le plan (fig. 36).

En pratiquant une galerie de ce côté oriental de la chapelle de l'Ange, mon intention était de retrouver le 6e pilier de droite correspondant au pilier dont j'ai parlé au chap. IV, p. 50 et 51, mais il n'en reste plus rien, pas même les fondations.

A la place nous avons rencontré une fondation *r*, qui, bien que bâtie avec des pierres tendres polies, mais à surface plane, affecte une forme circulaire, de telle sorte que les joints des pierres s'ouvrent à l'extérieur et laissent entre elles un espace rempli avec des éclats de pierres dures. Cette fondation, établie sur le rocher, a environ un mètre de hauteur et finit à plus d'un mètre au-dessous du niveau de l'église actuelle.

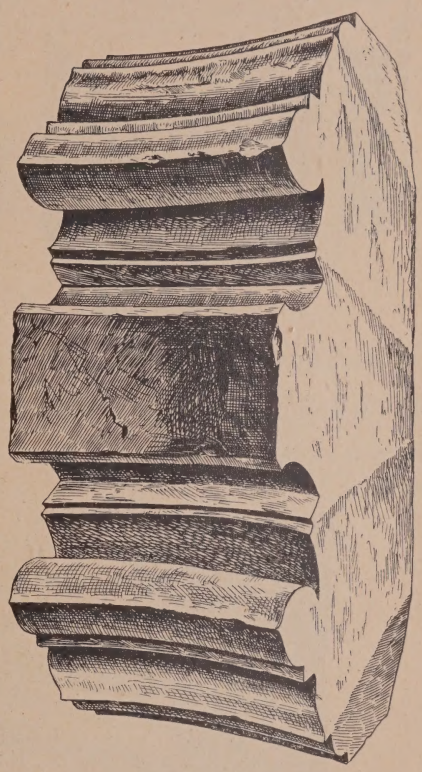

Fig. 59. — Naissance de voûte ogivale.

Au contraire, *q* est une grotte profonde creusée dans le rocher au-dessous du niveau du sol de la chapelle de l'Ange. La colonne qui supporte la voûte de cette chapelle et forme l'angle de l'escalier est entière et descend de 0 m. 80 dans cette grotte et repose sur des fondations qui ont elles-mêmes 1 m. 80, soit 2 m. 60 au-dessous du sol de la chapelle. Tout porte à croire que cette grotte a été creusée pendant le moyen âge, comme celle que j'ai signalée en *s*, *t* et *u*, près du pilier *k*.

Matériaux divers. — Enfin j'ajoute à tout ce qui précède la reproduction de quelques pièces dont je n'ai pas su trouver la

place au cours de ma description des fouilles et qui cependant offrent un certain intérêt.

C'est d'abord une magnifique pièce (fig. 59) en pierre tendre, mais très bonne et qui s'est bien conservée quoique depuis longtemps exposée à l'air.

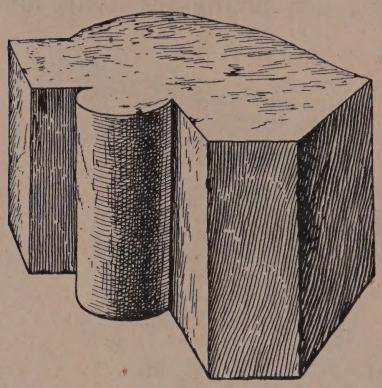

Fig. 60. — Colonnette d'angle.

Elle formait la naissance d'une voûte ogivale. La complication des nervures ne peut appartenir, il me semble, qu'au XIII^e^ siècle.

La largeur dans l'axe, de 0 m. 84, est beaucoup plus petite que celle des piliers de l'église. Elle n'a donc pu être affectée qu'à une chapelle dont jusqu'ici nous n'avons pas retrouvé les traces.

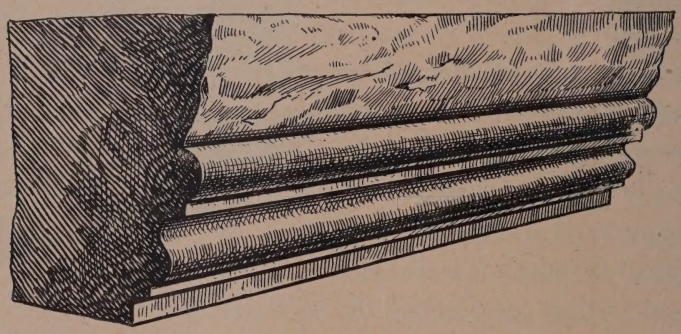

Fig. 61.

Une autre pièce (fig. 60) formait un angle intérieur dans lequel est placée une colonne engagée, entre deux angles droits, suivis peut-être de chaque côté d'une autre colonne engagée correspondant à l'arc-doubleau. Elle aurait donc fait partie d'un

monument gothique et peut-être au même que la pièce précédente.

A tout cela nous joignons la photographie d'un graphite des-

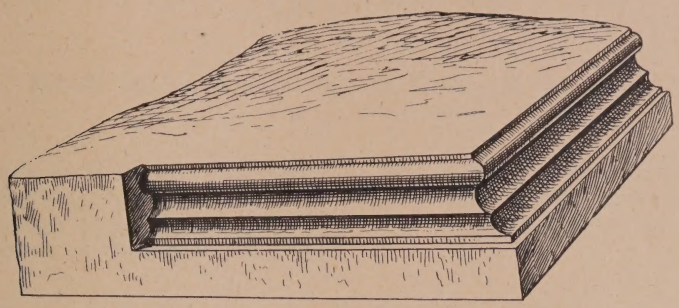

Fig. 62.

siné sur une pierre des fondations du mur latéral nord de l'église, mais situé du côté de la pharmacie, à côté du premier contrefort qui forme l'angle nord-ouest (pl. F, fig. 27).

On y voit un personnage assez grossièrement dessiné et une

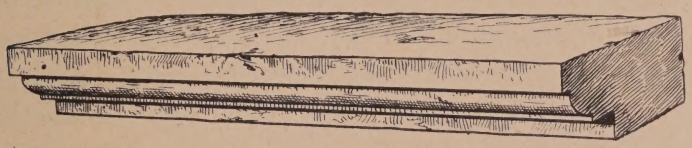

Fig. 63. — Corniches diverses en pierre dure.

main gigantesque, hors de toute proportion avec le personnage : au-devant de lui, plusieurs silhouettes d'oiseaux.

J'avoue que je n'y vois aucune signification. Je n'ai cependant pas voulu laisser de le reproduire. Peut-être offrira-t-il à quelque lecteur un intérêt spécial.

Enfin trois pièces remarquables : une belle corniche (fig. 61), une autre formant angle (fig. 62), et une table de 1 m. 20 de long (fig. 63). Ces trois pièces sont en pierre dure et polie.

CHAPITRE VII

ÉGLISE DE LA MAISON OU DE L'ATELIER DE SAINT JOSEPH

Façade. — Dimensions intérieures. — Trois absides à l'orient. — Les Croisés ont rebâti une église précédente. — Vasque à fond de mosaïque. — Escalier conduisant à une grotte. — Indices de constructions primitives. — Preuves suffisantes. — Reconstruction projetée.

L'église de l'Atelier ou Maison de saint Joseph, dont nous donnons ici le plan et la coupe longitudinale (fig. 64 et 65) est située à un peu plus de 100 mètres au nord de la basilique de l'Annonciation.

Reconnue par le P. Thomas de Novarre et le P. Jacques de Vendôme, en 1620, et toujours vénérée et visitée depuis par les pèlerinages et religieux de Terre sainte, ce ne fut qu'en 1754 que ces derniers purent acquérir l'une des maisons construites au milieu de ses ruines, et bâtir à la place une chapelle qui fut relevée en 1837 [1].

Il fallut attendre jusqu'en 1889 pour que des temps meilleurs pussent permettre d'acheter les autres masures qui couvraient le reste des ruines, et dès 1892 je pus dresser un plan qui fut publié dans la revue : *Saint-François et la Terre sainte*, 1893.

Restait à dégager la façade et à réunir les terrains de Saint-Joseph au grand couvent de l'Annonciation dont ils étaient séparés par une rue. On y travailla de longues années (v. plan général, fig. 1).

En mars 1908, cela devenait un fait accompli.

1. P. B. Meistermann, *Nouveau Guide de Terre sainte*, p. 377.

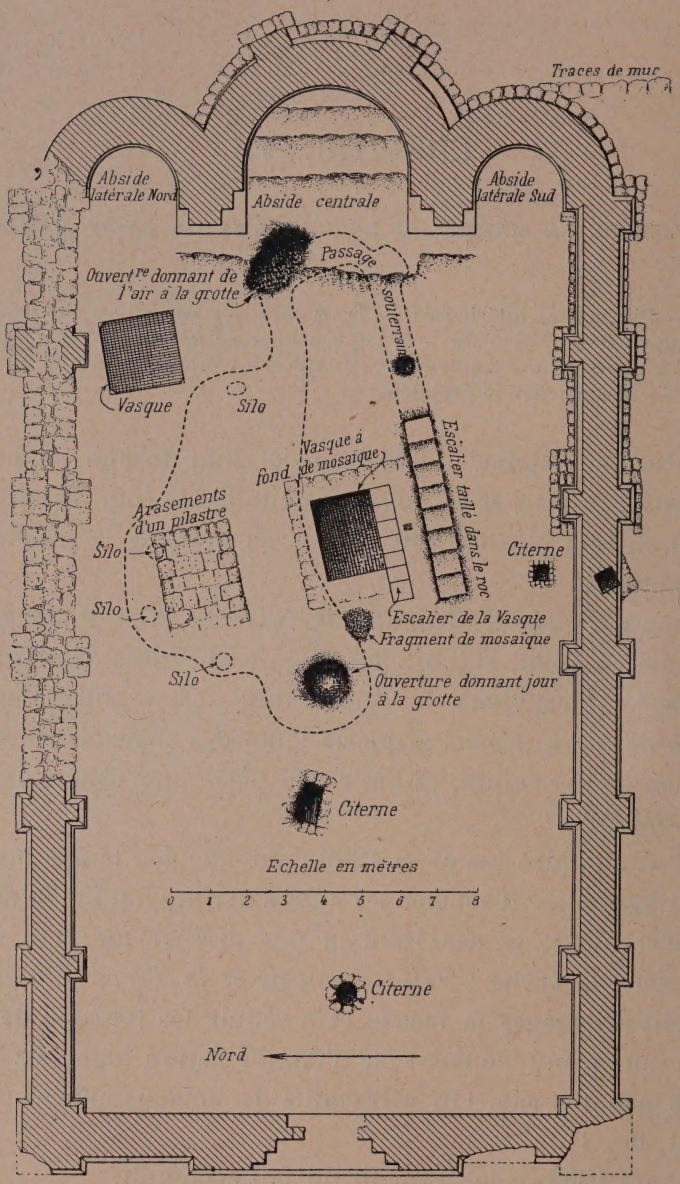

Fig. 64. — Plan de l'église S. Joseph.

§ 1. — *Fouilles récentes.*

Façade. — On se mit aussitôt à déblayer la façade. Nous donnons ici une photographie des parties retrouvées (fig. 66).

Les piédroits du portail sont encore en place, sauf un des montants de la porte, celui du sud. Les murs ont environ 1 mètre de haut du côté droit, et 2 mètres environ de l'autre côté à gauche.

L'église était orientée assez exactement, et son unique porte était à l'occident.

Un banc de maçonnerie, droit et d'une longueur de 16 m. 20, supportait toute la façade que quatre larges contreforts divisaient en trois parties, en retrait chacune de 1 m. 30 sur le banc inférieur.

La partie centrale, qui renfermait la porte, avait 3 m. 86 de largeur ; les deux autres avaient chacune 2 m. 80.

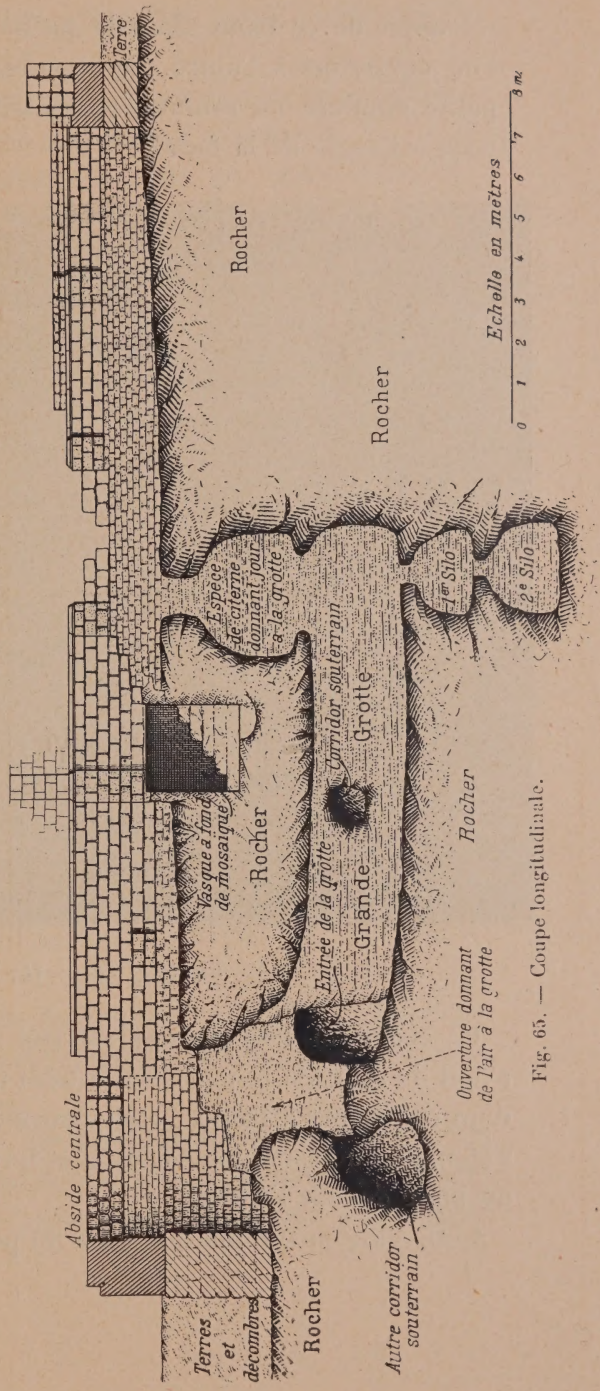

Fig. 65. — Coupe longitudinale.

L'angle de ce banc, dans la partie centrale, était chanfreiné d'un contrefort à l'autre. Ce chanfrein, orné en dessous d'une petite moulure ou rainure, remontait à l'angle des contreforts jusqu'à l'angle de la façade.

Fig. 66. — Façade et portail.

Ce chanfrein très curieux est très bien conservé, surtout en avant du seuil de la porte. Cela tient à ce que toute cette partie, d'un contrefort à l'autre, était couverte d'un béton très fort. Il s'étendait du reste hors du banc et formait une espèce de parvis ou place devant l'église.

Cette existence d'une place me fit penser à un portique ; mais

des tranchées faites en face des contreforts n'ont donné aucun résultat.

Nous avons dit que l'unique porte avait encore ses piédroits intérieurs. Ils sont sans aucune moulure ni ornement.

Toute cette façade est identique à celle de Sainte-Anne de Jérusalem, du moins dans les parties conservées. C'est donc une façade du XI^e^ ou du XII^e^ siècle. La simplicité du portail et du plan général, sans coupole, permet peut-être de la faire remonter aux premiers temps de la domination des Croisés.

Les murs sont en appareil moyen très inégal ; les pierres sont toutes à stries diagonales, mais ne portent aucune marque de tâcherons. Les joints n'ont pas été repassés et ont encore, au moins dans les parties conservées sous terre, des bourrelets de mortier produits par la pose de la pierre supérieure.

Dimensions intérieures. — Pour pénétrer dans l'église, on descendait plusieurs marches. Entre le seuil et le sol de la nef centrale, marqué encore par un fragment de mosaïque, il y avait une différence de niveau de 1 m. 60.

L'édifice avait une longueur totale de 29 mètres et était terminé, à l'orient, par trois absides rondes, à l'extérieur comme à l'intérieur, sans coupole ni transept.

A l'intérieur, elle était certainement divisée en trois nefs par deux rangées de cinq piliers formant six travées. Le nombre en est indiqué par les cinq pilastres intérieurs que l'on voit encore le long du mur latéral sud. Ce mur est en effet conservé dans toute sa longueur jusqu'à une hauteur qui varie de 1 à 2 mètres. Un tiers seulement du mur latéral nord subsiste : de l'autre côté, il ne reste que les fondations.

Ces murs avaient 1 m. 20 d'épaisseur ; mais comme aux pilastres intérieurs, de 0 m. 30 de saillie, correspondaient des contreforts de même force, cette épaisseur était en réalité de

1 m. 80 et même de 2 mètres avec le socle ou plinthe qui régnait à l'intérieur.

De tels murs semblent bien avoir été faits pour supporter des voûtes, au moins au-dessus des collatéraux.

Malheureusement, les piliers de la nef centrale ont disparu et

Fig. 67. — Vue intérieure : Vasque et absides.

il ne reste même pas de traces de leurs fondations. Il est donc impossible d'en connaître la forme.

Les pilastres étaient rectangulaires et leurs angles non chanfreinés.

Trois absides à l'orient. — Nous avons dit que l'église se terminait à l'orient par trois absides (fig. 67). L'abside centrale avait 5 m. 37 ; les deux autres chacune 2 m. 55, c'est-à-dire presque la moitié.

Entre l'abside centrale et chacune des absides latérales, un pilastre faisait face à la rangée disparue des piliers.

Ce pilastre mesure, à sa base, une largeur de 0 m. 75, comme les pilastres situés le long des murs latéraux ; il a aussi la même

Fig. 68. — Chevet extérieur : partie Nord.

saillie. Il semblerait donc que les piliers avaient chacun la même dimension que les pilastres, à moins qu'on ne les suppose cruciformes et reliés par des arcs-doubleaux.

Ils auraient été alors capables de supporter non seulement les voûtes des collatéraux, mais celles de la nef centrale.

Cette hypothèse d'une église entièrement voûtée semble plus

conforme aux habitudes des Croisés ; celle de piliers cruciformes expliquerait aussi l'existence d'un pilastre de chaque côté de l'abside centrale, pilastre qui autrement n'aurait pas sa raison d'être.

Quant aux trois absides, elles n'offrent rien de particulier à

Fig. 69. — Chevet extérieur : partie Sud.

l'intérieur ; mais nous avons dit qu'à l'extérieur elles étaient rondes : celle du milieu était munie de deux contreforts égaux en dimensions à ceux des murs latéraux (fig. 68 et 69).

Cette abside centrale offre une particularité : le tracé de l'assise supérieure est un peu différent de celui des assises infé-

rieures. S'agit-il d'une simple rectification, ou bien faut-il voir là l'indice d'une seconde construction ? Les deux contreforts eux-mêmes ne sont pas parfaitement encastrés dans le mur des absides. Les photographies montrent de plus dans les absides latérales deux appareils différents. Enfin, si l'on examine les fondations du mur latéral sud, on voit qu'il n'y a pas correspondance parfaite avec les murs bâtis au-dessus et, à l'extrémité orientale, un reste de fondation peut faire croire que le chevet de l'abside latérale était primitivement carré.

Les Croisés ont rebâti une église précédente. — Cette église, à plan basilical, sans coupole, était orientée avec trois nefs d'égale longueur, terminées par trois absides peu profondes. Elle avait, à l'intérieur, des pilastres le long des murs latéraux, et, à l'extérieur, des contreforts. La façade et l'extérieur de l'abside centrale étaient ornées aussi de contreforts.

Tout cela indique une église syrienne des v^e^ et vi^e^ siècles. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à parcourir l'ouvrage de M. de Vogüé, *La Syrie centrale.*

Elle nous semble, toutefois, avoir été rebâtie sur le même plan par les Croisés : nous en voyons la preuve dans son portail roman et, en admettant l'hypothèse exacte, dans les piliers cruciformes. L'appareil employé et les stries diagonales des pierres semblent confirmer cette opinion.

Nous avons dit que les fondations des piliers ont disparu sans laisser de traces. Le pavement tout entier a également disparu. On en retrouve cependant une trace vers le centre. C'est une mosaïque ordinaire, en cubes blancs de même grandeur que ceux des mosaïques de l'Annonciation.

Vasque à fond de mosaïque. — A côté de ce fragment de mosaïque est placée une vasque (v. fig. 67) qui compte environ 2 mètres en tous sens ; elle occupait à peu près le centre de

l'église, un peu vers l'orient ; le fond en était orné de mosaïques ainsi que l'escalier qui y descendait. On en a retiré une quantité énorme de fragments de plaques de marbre, quelques-uns peints.

Ces plaques en ornaient peut-être les parois. La mosaïque du fond contient deux fragments, l'un formé d'une longue bande placée sous l'escalier ; la mosaïque en est blanche, fine, très soignée, et de même genre que la mosaïque dont nous venons de parler.

Celle de l'autre fragment est composée de gros cubes blancs avec des bandes de cubes noirs. Elle a été assez grossièrement faite et plus grossièrement réparée avec des fragments de marbre et même de basalte.

A côté de cette vasque du côté nord subsistent les arasements d'un énorme pilastre (fig. 64). Il correspond assez bien aux dimensions de la vasque et en a la même direction. On peut donc supposer qu'il supportait une voûte recouvrant la vasque.

Escalier conduisant à une grotte. — Mais au sud de celle-ci (v. fig. 70) un escalier descend jusqu'à une porte creusée dans le roc et qui donne accès à un corridor assez commode. Ce corridor décrit un demi-cercle et arrive dans une grotte haute de plus de 2 mètres, longue de 9 à 10 mètres et large de 4 à 5 mètres.

A l'extrémité occidentale, elle communique avec d'autres grottes et reçoit du jour et de l'air par une ouverture située au centre de l'église.

Le long de la paroi nord, dans le sol, sont creusés des silos dont quelques-uns sont doubles. Au-dessus, des anneaux sont entaillés dans le rocher. On voit aussi çà et là, tout autour de la grotte, des petites niches pour les lampes.

Dans la paroi sud, à un mètre au-dessus du sol, est une ouverture : c'est l'entrée d'un long corridor très étroit, par lequel on

peut, en rampant, arriver à d'autres grottes situées hors de l'église. D'autres corridors semblables partent aussi des deux extrémités est et ouest.

D'ailleurs, tout le sol de l'église à l'intérieur, et même tout le

Fig. 70. — Entrée de la grotte (d'après une photographie).

plateau sur lequel elle s'élève, est rempli de citernes, de corridors et de grottes qui communiquent presque toutes entre elles.

Qu'est-ce que cette grotte, située au centre d'une ancienne église, avec laquelle elle se trouve reliée par un escalier qui ouvre au milieu de la nef principale, en avant du chœur? De traces de culte, nous n'en avons trouvé aucune ; mais elle a été habitée et est certainemement très ancienne. A une de ses extrémités,

sous l'ouverture par laquelle elle reçoit de l'air, on a retiré des décombres une quantité considérable de verres très fins, magnifiquement irisés, et de poteries diverses, entre autres des fragments à vernis vert ou jaune, portant des inscriptions arabes ; on y a trouvé aussi des vases de porcelaine bleu clair, du genre de celles de Perse. Ces inscriptions et ces vases, de l'avis d'un des savants les plus autorisés pour les choses d'Orient, seraient du temps de Saladin.

Ainsi cette Grotte est au moins du temps des Croisés.

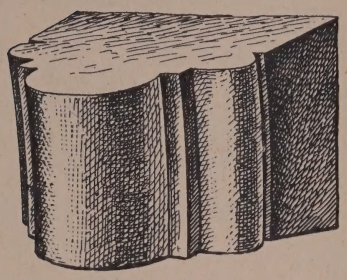

Fig. 71.

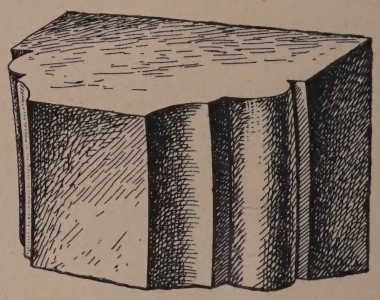

Fig. 72.

L'ont-ils connue, et a-t-elle fait partie de l'église bâtie par eux?

Indices de constructions primitives. — Nous n'osons pas nous prononcer sur ce point, d'autant plus que, comme nous l'avons dit plus haut, le pavement de l'église a complètement disparu.

Remarquons toutefois que cette vasque du centre, ainsi que celle qui se trouve plus loin, près de l'abside nord, puis le pilier à gauche, l'escalier à droite de cette même vasque, enfin la mosaïque dont un fragment subsiste encore, tout cela a dû faire partie du pavement, car tout cela a la même direction et a appartenu au même système de bâtisse. L'église des Croisés, au contraire de celle du v^{e} ou vi^{e} siècle, avait une direction légèrement différente.

Nous donnons ici, en finissant, le dessin des divers spécimens de pierres travaillées retrouvées dans les ruines. Ce sont d'abord deux voussoirs d'arcs différents (fig. 71 et 72), mais de même

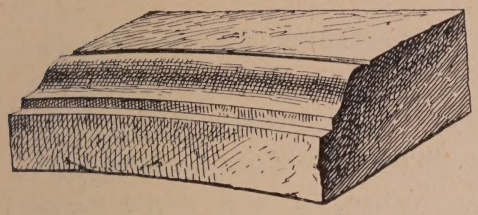

Fig. 73.

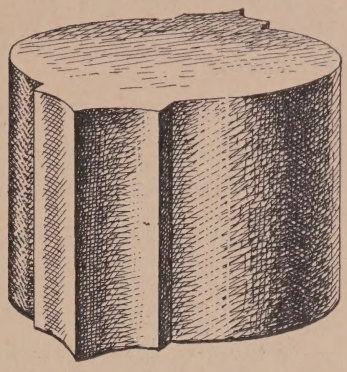

Fig. 74.

style roman ; ces arcs avaient à peu près 2 m. 50 de rayon, soit 5 mètres de diamètre, ce qui correspond assez bien à la largeur de la nef principale dont ils ont pu former les arcs-doubleaux.

D'autres pierres appartenaient aux absides et continuaient le cordon de la plinthe ou socle qui régnait tout autour de l'église (fig. 73).

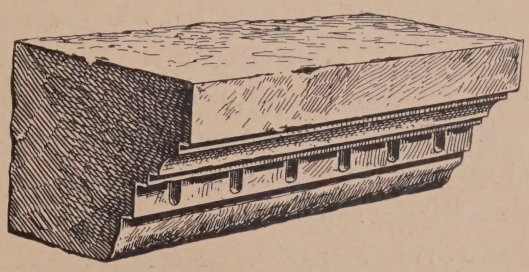

Fig. 75. — Matériaux divers.

Un tronçon de colonne est assez curieux (fig. 74) : ce sont deux demi-colonnes adossées et réunies par deux cavets.

Enfin une belle corniche (fig. 75). Tout cela est bien roman, sauf peut-être la corniche.

Ce sont les seuls matériaux que nous ayons retrouvés : tout le reste a disparu.

§ 2. — *Authenticité du sanctuaire.*

Preuves suffisantes. — Nous avons donc là une église ancienne, antérieure aux Croisés, et qu'on peut faire remonter au v^e^ ou vi^e^ siècle.

De plus, certaines particularités permettent de penser que cette église a remplacé des constructions plus anciennes : la grotte, dont l'escalier s'ouvre dans la nef principale, à côté d'une vasque qui en occupe le centre, semble avoir été l'occasion des édifices primitifs et plus tard de l'église. Or cette grotte paraît avoir fait autrefois partie d'une habitation.

Mais cette église est-elle la même que celle que vit Arculfe au vii^e^ siècle et dont il fit la description à Adamnanus ?

La tradition recueillie par Quaresmius, au commencement du xvii^e^ siècle, l'affirme positivement.

Si maintenant nous voulons, en dehors de cette tradition locale de Nazareth, rechercher les preuves dans les siècles précédents, un seul auteur nous en parle : cet auteur est Arculfe.

Nous avons vu plus haut la description [1] qu'il en fait. Elle était d'abord au milieu de la ville : cette condition semble assez bien remplie par l'église dont nous nous occupons ici.

Il est clair toutefois que l'ancienne église supérieure a disparu et qu'il ne peut en rester tout au plus que les traces des pilastres (tumuli) qui supportaient les voûtes (super duos fundata cancros). Nous avons signalé les arasements d'un pilastre et d'autres traces sous le mur latéral sud.

Mais au-dessous de cette église supérieure était placée une fontaine. L'indication est bien vague. Toutefois les deux vasques qui se voient encore, et dont l'une était ornée de mosaïques et

1. Chap. II, p. 9 et 10.

de plaques de marbre, montrent au moins qu'une canalisation assez forte amenait en cet endroit des eaux abondantes. C'est tout ce que nous pouvons en tirer en faveur de la tradition.

Nous avouons que c'est peu, mais c'est cependant quelque chose. Les grandes lignes y sont, et la possibilité de l'identité existe.

D'un autre côté, en 1620, cette identité était affirmée *ab antiquo* par les habitants et acceptée par un homme de la valeur de Quaresmius.

L'église que nous connaissons aujourd'hui est bien d'ailleurs la même que celle dont nous parle Quaresmius. Qu'on relise, pour s'en convaincre, les indications que nous avons retirées de l'analyse de son texte et qu'on les applique à l'église dont nous venons de parler.

Elle est bien située à peu près à un jet de pierre au nord de la basilique de l'Annonciation ; elle avait bien trois absides à l'orient, et ses dimensions correspondent assez bien. Un seul point est plus difficile à expliquer. Qu'entend-il en disant : *plus grande que la petite de l'Annonciation et plus petite que la grande?* Mais l'explication devient facile si par *petite église de l'Annonciation* on entend la grotte elle-même qui, nous l'avons dit, forme une petite basilique par rapport à celle qui la recouvre et qui est la grande. La comparaison ainsi entendue est parfaitement juste, l'église de saint Joseph tient bien le milieu entre les deux.

Ainsi donc l'église que nous vénérons aujourd'hui à Nazareth est bien celle qui, au temps de Quaresmius, était appelée *ab antiquo* Maison ou Atelier de saint Joseph, et l'on peut admettre avec une probabilité suffisante que c'était bien celle dont parlait déjà Arculfe au VII^e^ siècle.

Nous croyons que cela suffit pour accepter l'authenticité de

ce sanctuaire et pour permettre de le vénérer et de le faire vénérer par les pèlerins.

Reconstruction projetée. — C'est dans cette persuasion que le R^me^ P. Custode et son V. Discrétoire de Jérusalem ont résolu de relever le sanctuaire de saint Joseph de ses ruines et que des bienfaiteurs ont déjà fait des dons à cette intention. Nous avons la confiance que d'autres bienfaiteurs se joindront à eux et que les ressources ne manqueront pas pour une telle entreprise. Peut-être même le présent travail contribuera-t-il à le faire connaître et aimer et incitera-t-il les amis de saint Joseph à la soutenir de leurs aumônes.

Mais c'est à saint Joseph, avant tout, auquel est dédié ce travail, qu'il appartient de défendre cette œuvre et de la conduire à bonne fin.

C'est de Lui que l'Église chante dans son office : *Constituit eum Dominum domus suæ*, Le Seigneur l'a constitué le *Maître de sa Maison*. Je sais bien que ce mot *Maison* a plusieurs sens, mais à Nazareth nous trouvons l'application de deux de ces sens. Nous y avons la Maison matérielle qu'il habitait et nous avons la Famille dont il était le Chef.

Si donc vraiment, ô grand Saint, chef de la Sainte Famille, vous avez habité ici avec Jésus et Marie, bénissez cette entreprise, dirigez-en les travaux, rendez à votre Maison de la terre sa gloire et sa splendeur, et puisque vous m'avez accepté ici-bas pour concourir à rétablir votre maison terrestre, obtenez-moi de Jésus et de Marie de contempler un jour cette Maison du ciel où Jésus vous a établi le chef de ses élus : *Principem omnis possessionis suæ*.

APPENDICE I

LES CHAPITEAUX HISTORIÉS DE NAZARETH

§ 1. — *Étude générale.*

Dimensions. — Les chapiteaux historiés de Nazareth, au nombre de cinq, sont tous du même style et de la même école. L'un d'eux toutefois, plus grand, est à plan carré dans sa partie supérieure et à plan circulaire à sa base ; les quatre autres, tous égaux, sont à plan octogonal et reposaient sur une colonne également octogonale.

Le premier n'est d'ailleurs qu'un demi-chapiteau présentant une face entière, et deux demi-côtés. Sa largeur au sommet est de 0 m. 76, avec 0 m. 36 de profondeur et une hauteur de 0 m. 65. Sa base est un demi-cercle de 0 m. 45 de diamètre.

Les quatre autres chapiteaux n'ont au contraire que 0 m. 42 de hauteur ; le rayon du cercle qui inscrit l'octogone supérieur est de 0 m. 45 ; à la base, il est de 0 m. 27.

Ils sont historiés sur six faces. Les deux autres faces sont tronquées, ou plutôt se perdent dans un angle droit dont les faces prolongées passeraient par le centre de l'octogone. Ces chapiteaux étaient donc placés aux angles d'un monument carré ou rectangulaire.

Ornementation. — L'ornementation des cinq chapiteaux est absolument la même. Toute la partie supérieure forme un dais composé d'arcades au-dessus desquelles règnent des arcatures, les unes horizontales, les autres légèrement inclinées comme des pignons, d'autres enfin simulant de petites tourelles. Le tout est du plus bel effet.

Tous ces arcs et arcatures sont en plein cintre.

Le XIII^e^ siècle a beaucoup employé le dais au-dessus de ses statues, mais toujours avec l'arc brisé et des pignons très inclinés et même

aigus. Cependant l'époque romane nous fournit aussi des spécimens d'une ornementation semblable, et ceux de Chartres, de Bourges et de Carrières-Saint-Denis sont remarquables.

Dans ses *Études sur la sculpture française*, M. le comte de Lasteyrie parle des dais qui surmontent les statues du portail occidental de la cathédrale de Chartres. D'après lui, ces dais sont du XII^e^ siècle. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Je ne crois pas que les quelques dais qui surmontent une partie de ces statues puissent être invoquées à l'encontre de cette date (1220). M. Marignan prétend que *leur grandeur anormale, leur largeur inusitée, la hauteur qu'ils occupent par rapport aux figures* ne sauraient convenir *à la première moitié du XII^e^ siècle*. Nous verrons plus tard à quelle partie du XII^e^ siècle ils peuvent remonter. Ce que je prétends montrer en ce moment, c'est que le portail royal de Chartres n'est pas du XIII^e^ siècle, mais que c'est un reste de l'église brûlée en 1194. Or ces dais viennent précisément à l'appui de ma thèse, car ils n'ont pas l'aspect gothique : ils ne ressemblent pas à ceux qu'on voit à la façade de Notre-Dame de Paris, ou plutôt je me trompe : il y a au côté droit de cette façade un dais de même style ; or, c'est au-dessus de la Vierge provenant d'un portail antérieur au XIII^e^ siècle et remonté dans le tympan de la porte Sainte-Anne.

« Il existe d'ailleurs dans des monuments conçus dans le plus pur style roman, et que l'on ne peut croire postérieurs à 1150 ou 1160, des dais de même style. J'en ai relevé dont l'analogie avec ceux de Chartres est frappante, au portail de Notre-Dame de la Couldre, à Parthenay[1]. »

Ce que je viens de citer me semble s'appliquer presque à la lettre aux dais qui surmontent nos chapiteaux historiés. Tous les dais analogues que j'ai pu rencontrer dans divers ouvrages sont toujours donnés comme remontant au XII^e^ siècle.

Ces chapiteaux sont donc antérieurs au moins à l'année 1187, qui fut la dernière du royaume latin. Un tel travail eût été impossible pendant les trente années suivantes et n'aurait pu être exécuté qu'après la trêve de 1229 qui rendit Nazareth aux chrétiens : c'est déjà le XIII^e^ siècle.

Je laisse à plus compétent que moi le soin de se prononcer ; mais

1. *Études sur la sculpture française au moyen âge*, p. 22.

en m'appuyant sur l'autorité précédente, j'incline à attribuer ces chapiteaux à un maître du XII[e] siècle.

Sculpture. — La pierre de Nazareth, tendre et très fine, a permis à l'artiste qui a exécuté ces chefs-d'œuvre du temps de donner aux détails une perfection rare, que leur état de conservation extraordi-

Fig. 76. — Chapiteau à plan carré.

naire nous permet encore d'admirer : il semble que ces chapiteaux ont été sculptés il y a quelques jours à peine.

Mais à quelle école faut-il les attribuer?

M. E. Mâle, dans l'*Histoire de l'art* de M. André Michel, t. I, a une phrase qui m'a frappé : « Aucun livre ne nous serait plus utile qu'une histoire de l'évolution du dessin au moyen âge, et un tel livre n'existe pas. »

Et de fait j'ai cherché en vain dans plusieurs ouvrages les explica-

tions que je désirais ; et c'est précisément dans ce même ouvrage de l'*Histoire de l'art* que j'ai trouvé plus clairement exposés les principes que je cherchais.

M. E. Mâle, traitant de l'évolution de l'art à l'époque romane, s'exprime ainsi :

« Parmi les pratiques qui viennent du passé, on remarque d'abord la manière conventionnelle de dessiner les draperies. Elles collent si étroitement aux membres que souvent le corps paraît nu ; les longues tuniques adhèrent aux cuisses et ne s'épanouissent en plis bouillonnants que vers le bas. Jusqu'à la fin du XII^e^ siècle, c'est de cette façon que les peintres, les maîtres verriers et même les sculpteurs ont compris le costume. Il faut arriver au XIII^e^ siècle pour trouver les belles étoffes aux plis amples, aux lignes monumentales qui laissent au corps toute sa liberté. Les draperies collantes, qui emprisonnent le corps comme dans une gaine, se rencontent dans les manuscrits de l'âge carolingien et sont certainement une tradition byzantine : c'est une façon maladroite d'imiter la draperie antique qui souvent laisse deviner le nu[1]. »

Plus loin, à propos des vitraux du XII^e^ siècle, en particulier de ceux de la cathédrale de Chartres, il dit encore : « Le dessin des personnages est tout archaïque et diffère profondément de celui qui sera adopté par les artistes du siècle suivant. Nous en avons dit un mot au chapitre de la Peinture murale. Ce qui le caractérise, c'est la singulière habitude de faire sentir le nu sous la draperie. Les étoffes collent au corps et dessinent les membres : tradition évidemment byzantine qui, elle-même, remonte à l'antiquité..... Si le dessin de la figure humaine reste un peu gauche, en revanche le dessin ornemental est d'une beauté, d'une ampleur que le siècle suivant, loin d'avoir dépassées, n'a jamais égalées[2]. »

D'après M. André Michel, ce qui caractérise l'art du XII^e^ siècle, c'est d'abord la raideur des draperies trop collantes, leurs plis bouillonnants vers le bas. C'est aussi, comme nous le verrons plus loin pour certaines écoles, les retroussis et les envolées exagérées. Ces défauts, très saillants au commencement du XII^e^ siècle, s'atténuèrent peu à peu et disparurent le siècle suivant.

1. André Michel, *Histoire de l'art*, t. I, p. 764.
2. *Id.*, p. 795.

Or, ces défauts se retrouvent dans nos chapiteaux, mais atténués. On voit que l'artiste a cherché à les éviter : dans plusieurs personnages, les formes du corps ne s'aperçoivent pas et les draperies ne s'épanouissent pas en plissés; mais dans plusieurs autres le nu ressort

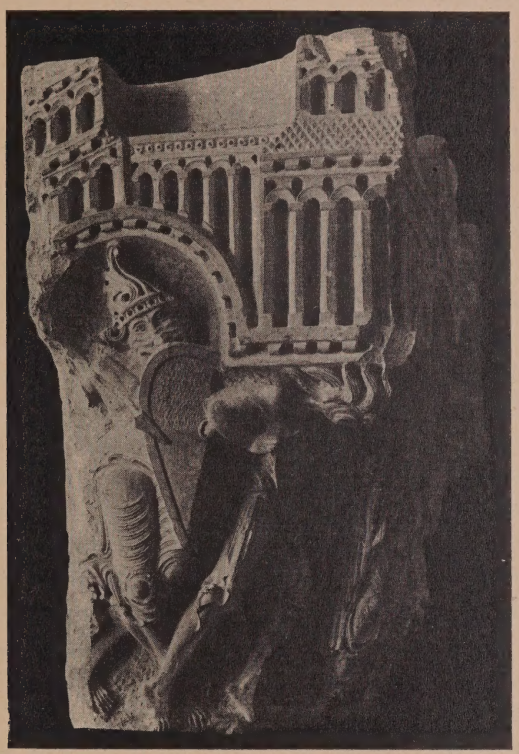

Fig. 77. — Chapiteau à plan carré.

d'une manière même exagérée, et les envolées des draperies sont quelquefois extraordinaires.

D'un autre côté, la figure humaine y est encore assez gauche, tandis que le dessin ornemental nous semble tout à fait remarquable.

Ces chapiteaux seraient donc antérieurs au XIII^e^ siècle, mais d'une époque déjà avancée du XII^e^ siècle. La date de 1187 serait donc exacte comme limite extrême.

Quant à déterminer l'école européenne à qui on les doit, le problème est trop au-dessus de mes forces pour que j'ose l'aborder, et je laisse aux juges compétents le soin de le résoudre.

Toutefois, en attendant, je donne ici quelques autres extraits de l'*Histoire de l'art* qui m'ont paru propres à jeter quelque lumière sur cette question.

En traitant des diverses écoles qui s'étaient formées en France au XII^e^ siècle, M. André Michel fait les remarques suivantes :

« École auvergnate (à propos de l'*Ascension* de Notre-Dame des Miracles à Mauriac et à Saint-Chamant (Corrèze) : la recherche du mouvement, l'agitation des draperies révèlent, malgré la lourdeur des figures, l'intervention d'un artiste en contact avec l'école toulousaine [1]. »

« Région de la Loire : les influences auvergnates s'y font sentir..... Le système des draperies violemment agitées, qui, en Bourgogne, en Languedoc, en Saintonge, se développa si brillamment, rencontra ici une résistance tenace [2]. »

« Chœur de Saint-Sernin de Toulouse (fin du XI^e^ siècle) : On a là une transposition d'ivoires ou de reliefs d'origine byzantine. Le Christ... appartient à un type qui fit école, et les plissés en forme de virgules du bord inférieur du manteau, les plis horizontaux échelonnés sur la poitrine se retrouvent, par la suite, dans un grand nombre de monuments. C'est de cet art que relève l'Ascension, postérieure d'ailleurs de plus d'un quart de siècle de la porte méridionale de Saint-Sernin... On y remarque déjà, dans l'agitation des draperies, ce goût et ce don d'expression dramatique qui caractériseront l'école toulousaine. Les bords des robes et des manteaux commencent à onduler en plis ondulés et en retroussis; les têtes et les mains se lèvent, les jambes se contournent, les formes s'allongent et s'animent [3]. »

Tout cela se retrouve dans nos chapiteaux mais, comme je l'ai déjà dit, d'une manière plus ou moins atténuée, surtout dans certains personnages. Selon moi, les proportions y sont déjà plus justes, l'attitude et le mouvement plus naturels, les plissés vers le bas des robes ont presque disparu, mais les retroussis et l'agitation des manteaux y sont

1. André Michel, *Histoire de l'Art*, t. I, p. 606.
2. *Id.*, p. 609.
3. *Id.*, p. 615 et 616.

quelquefois très exagérés. On sent le progrès, mais aussi peut-être l'influence d'une autre école.

Cette influence, d'où est-elle venue? Est-ce du Nord? De Chartres, par exemple, ou de Paris? Est-elle sortie de la Provence, de l'école qui a élevé les églises de Saint-Gilles et de Saint-Trophime?

Fig. 78. — Chapiteau à plan carré.

Sur ce point encore, j'attends la réponse des juges compétents dont j'ai parlé plus haut, et j'espère qu'elle ne tardera pas.

Iconographie. — Les chapiteaux de Nazareth ne portent aucune inscription. On n'y voit aucun signe, aucune lettre qui puisse aider à leur interprétation; leurs personnages ne se distinguent par aucun symbole.

Toutefois on reconnaît le Christ à son nimbe crucifère et à ses pieds

nus. Un évêque porte la mitre, et deux rois la couronne. Le diable est représenté couvert de plumes, avec une tête de monstre et des serres d'aigle en guise de pieds. Un petit corps humain symbolise l'âme d'un mort.

Mais aucun symbole ne distingue les apôtres entre eux, et, pour les identifier, il faut interpréter les scènes où ils sont représentés.

M. Émile Mâle, dans son bel ouvrage de l'*Histoire de l'Art au XIII^e^ siècle*, a fait une très heureuse application des apocryphes et de la Légende dorée de Jacques de Voragine, et montre qu'on peut, avec leur aide, interpréter presque tous les sujets représentés par les artistes de ce siècle.

J'ai essayé, moi aussi, de m'aider de ces mêmes légendes pour arriver à interpréter les deux derniers chapiteaux. Je suis loin de croire que l'application que j'en fais soit absolument exacte. Toutefois je me hasarde à la donner dans l'espoir, sur ce point comme sur les précédents, de provoquer les observations des hommes compétents : je les lirai avec plaisir.

§ 2. — *Interprétation.*

Fig. 76-78. — *Chapiteau à plan carré.* — Une reine, la couronne sur la tête et coiffée d'un long voile qui retombe sur les épaules, marche vers la gauche ; de la main droite, elle tient un long bâton surmonté d'une croix, et de la main gauche, elle saisit le poignet d'un apôtre, la tête nimbée et les pieds nus.

Celui-ci paraît la suivre avec difficulté et même avec frayeur, peut-être à cause des personnages à figures de monstres qui, de chaque côté, semblent le menacer de leurs flèches et de leurs javelots.

Selon moi, la scène est symbolique : la Foi ou l'Église, sous la figure d'une reine, entraîne le juste ou le fidèle, représenté par l'Apôtre, à la suite de Jésus crucifié, représenté par la croix.

Le juste, saisi de frayeur à la vue des ennemis qui l'entourent et le menacent, hésite ; mais la Foi ou l'Église le saisit par la main et l'entraîne en quelque sorte malgré lui à la suite de Jésus.

Le Sage dit : *Justum deduxit Dominus per vias rectas* (Sap., x, 10), et saint Paul écrivait : *Cum metu et tremore vestram salutem opera-*

mini (ad Philipp., II, 12). Et le roi David, au ps. LXXII, 24 : *Tenuisti manum dexteram meam.*

Fig. 79-81. — *Premier chapiteau octogonal.* — Le Sauveur ressuscité apparaît à ses apôtres : sa tête est ornée du nimbe crucifère et ses pieds sont nus : il a le bras et le côté droit nus, et de l'index de la main gauche Il montre la plaie de son côté.

Tous les personnages du chapiteau sont nimbés et les pieds nus : c'est donc bien Jésus au milieu de ses apôtres.

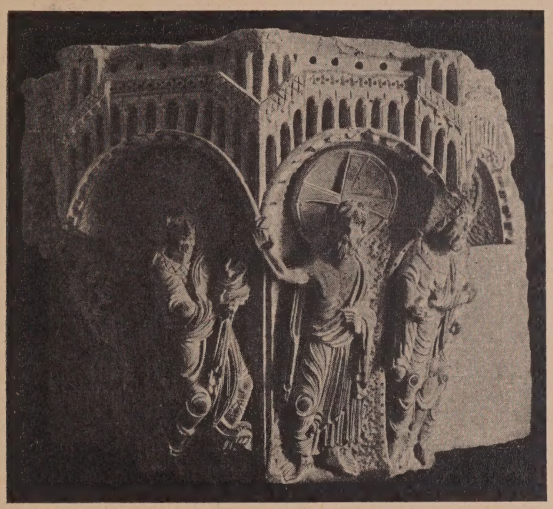

Fig. 79. — Premier chapiteau octogonal.

Mais l'apôtre placé à sa droite est tourné vers Lui ; il tend les mains vers Lui et semble fléchir les genoux pour l'adorer.

Je ne doute pas que ce ne soit saint Thomas qui reconnaît Jésus l'invitant à mettre son doigt dans la plaie de son côté : *Affer manum tuam et mitte in latus meum* [1], et saint Thomas s'écrie : *Dominus meus et Deus meus* [2].

Les autres apôtres ne portent aucune caractéristique qui puisse aider à les reconnaître. On peut penser que celui à gauche du Sauveur

1. Joan., xx, 27.
2. Id., xx, 28.

est Pierre, et que de l'autre côté de saint Thomas sont placés André et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean. Ce dernier est en effet représenté imberbe.

Fig. 82-84. — 2e *chapiteau octogonal.* — Au centre, le Sauveur, reconnaissable à son nimbe crucifère : ici Il est complètement vêtu. Il regarde vers sa gauche un apôtre, nimbé, dont les pieds nus foulent les dernières ondes d'un lac. En arrière, une barque porte deux personnages qui n'ont plus de têtes. Celui qui est en avant ouvre les mains en les écartant du côté du Sauveur ; le deuxième tient une rame avec laquelle il dirige la barque et la ramène probablement au rivage.

Je ne puis voir ici saint Pierre marchant sur les eaux du lac : Jésus devrait être, Lui aussi, représenté sur les eaux.

C'est donc l'apparition du Sauveur ressuscité sur les bords du lac de Génésareth [1]. Pierre et plusieurs apôtres ont passé la nuit à pêcher, mais sans rien prendre. Au jour, Jésus leur apparaît sur le rivage et les interroge ; ils ne le reconnaissent pas tout d'abord. Mais lorsqu'après avoir jeté leurs filets sur son ordre, ils les ramènent pleins de poissons, Jean dit à Pierre : *C'est le Seigneur*, *Dominus est*, Simon Pierre revêt ses habits à la hâte et, *misit se in mare*, se jette à l'eau pour arriver plus vite [2]. Il est représenté sur le bord du rivage, les pieds encore dans l'eau. Les autres disciples ne l'imitèrent pas et vinrent avec les barques. Une seule est ici représentée. Le personnage qui étend ses mains est peut-être saint Jean.

Le Christ, bien que ressuscité, est vêtu à l'ordinaire, comme pendant sa vie : de fait, Il apparaît à ses disciples et converse avec eux sans que ceux-ci Le reconnaissent, et c'est saint Jean qui, à la pêche miraculeuse, s'écrie : « C'est le Seigneur. » C'est donc que réellement Il était vêtu comme tout le monde.

De l'autre côté, un apôtre, nimbé et pieds nus, prend la main d'une femme couchée sur un lit et à moitié couverte d'un drap, et qui simule le mouvement de se lever.

C'est certainement encore saint Pierre qui, à Jaffa, Joppé, ressuscite la veuve Tabitha ou Dorcas. Après avoir prié, Pierre lui dit : *Tabitha*, *surge*. Et aussitôt elle ouvrit les yeux, et voyant Pierre elle s'assit.

1. Joan., xxi,
2. Id., xxi.

Mais Pierre lui donnant la main la fit se lever : *Dans autem illi manum erexit eam* [1].

Les trois personnages placés derrière le lit sont sans doute les pauvres et les veuves qui demandaient à l'apôtre de leur rendre leur bienfaitrice.

Fig. 85 à 87. — *3e chapiteau octogonal.* — Quel est dans ce chapiteau le personnage principal ?

Fig. 80. — Premier chapiteau octogonal.

D'après la place occupée par le Sauveur dans les deux chapiteaux précédents, c'est l'apôtre, nimbé et pieds nus dont les mains sont liées à son cou. Il est tourné à gauche vers un personnage agenouillé à ses pieds et sur la tête duquel il verse le contenu d'un vase qu'il tient de ses deux mains, bien que liées.

Dans la scène suivante (fig. 86), un personnage, vêtu d'une simple tunique courte, tient une épée et lève le bras pour trancher la tête d'un apôtre, nimbé et les pieds nus, qui, les mains liées, est à moitié agenouillé devant lui. A la suite viennent deux personnages qui regardent et causent entre eux.

1. *Actus apost.*, IX, 40 et 41.

Pour interpréter ces scènes, il nous faut recourir aux légendes des apocryphes[1]. Nous y trouvons que l'apôtre saint Jacques le Majeur, accusé près d'Hérode, fils d'Archélaüs, par le grand-prêtre Abiathar, fut condamné à mort. Pendant que le scribe Josias, qui lui avait passé une corde au cou, le conduit au lieu du supplice, l'apôtre guérit un paralytique. A cette vue, le scribe Josias tombe à ses pieds, lui demande pardon et sollicite le baptême. Saint Jacques se fait apporter un vase plein d'eau et le baptise. Il a alors le tête tranchée et Josias après lui.

Si l'application est exacte, l'apôtre est deux fois représenté : d'abord au moment où il baptise Josias en versant sur sa tête l'eau d'un vase qu'il tient dans ses deux mains liées, puis lorsqu'il reçoit la couronne du martyre. Les deux autres personnages peuvent être ses accusateurs, et en particulier le grand prêtre Abiathar.

De l'autre côté du même chapiteau, nous avons aussi trois scènes : un évêque, portant la mitre, est tourné à gauche vers l'apôtre que nous avons dit être saint Jacques. Il étend la main vers lui et de ses doigts s'échappe comme une traînée qui les relie aux vêtements de l'apôtre. On peut voir là l'application d'une parole de l'Évangile : *Virtus de illo exibat.*

A la suite (fig. 87), un diable enplumé, à la tête de monstre et les jambes terminées en serres d'aigle, tient une femme à laquelle, de la main droite, il montre un apôtre représenté dans la dernière scène. La femme, dont les mains sont liées derrière le dos, oppose de la résistance et lève vers le ciel un regard désespéré.

Enfin, dans la dernière scène, un apôtre, nimbé et les pieds nus, est tourné vers un jeune imberbe auquel il donne ou dont il prend la main.

Rien, dans la vie de saint Jacques, ne répond à ces trois scènes.

Mais on sait que les artistes du moyen âge ne gardaient pas toujours l'unité dans leurs compositions et que, souvent, ils intervertissaient et mélangeaient les sujets.

C'est donc dans les légendes des autres apôtres qu'il faut chercher l'interprétation de ces trois scènes.

Or, dans la vie de saint Barthélemy[2] on lit que cet apôtre, se trou-

1. Migne, *Dict. des apocryphes*, t. II, art. Saint Jacques.
2. *Id.*, art. Saint Barthélemy.

vant dans l'Inde, habita dans un temple d'Astaroth dont l'idole devint muette. Pendant qu'il y demeurait, il chassa le démon d'un homme possédé, puis délivra la fille du roi Polymnius, que le démon possédait aussi et tenait liée ; enfin il ressuscita le fils du roi. A la suite de ces miracles, le roi se convertit et reçut le baptême : mais le frère du roi fit tuer le saint apôtre. Polymnius renonça au trône, fut sacré évêque et fit beaucoup de miracles par l'intercession de saint Barthélemy.

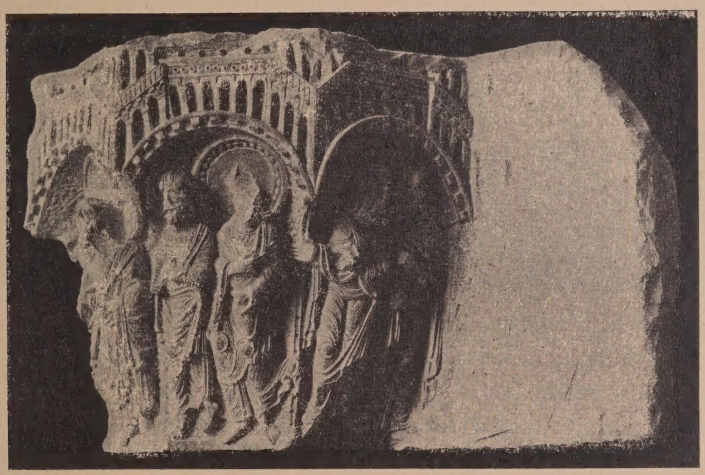

Fig. 81. — Premier chapiteau octogonal.

En voici maintenant l'application : dans la dernière scène, saint Barthélemy tient la main d'un jeune homme qui est soit le possédé qu'il a délivré, soit peut-être plutôt celle du fils du roi qu'il a ressuscité. Dans la scène du milieu, ce serait la fille du roi, possédée et liée par le démon et non encore délivrée. La troisième scène représenterait enfin Polymnius devenu évêque et qui opère des miracles par la vertu de saint Barthélemy. Derrière lui son diacre, ou peut-être son fils ressuscité.

Fig. 89 à 90. — *4e Chapiteau octogonal.* — C'est dans la vie de saint Matthieu [1] que j'ai rencontré les faits qui me semblent se prêter à l'in-

1. Migne, *Dict. des apocryphes*, art. Saint Matthieu.

terprétation des scènes de ce chapiteau, assez énigmatique d'ailleurs.

Saint Matthieu, arrivé en Éthiopie où il est reçu par l'eunuque Candace,combat deux magiciens, Zaroes et Arphaxad, qui trompaient le roi Eglippus. Le roi reçoit le baptême avec sa femme Euphénisse, son fils Euphranor et sa fille Iphigénie. Celle-ci se consacre à Dieu et est bientôt à la tête d'une communauté de deux cents vierges.

Mais Eglippus mort, son frère Hyrtacus qui lui succède veut épouser Iphigénie et demande à l'apôtre de lui persuader de consentir. Iphigénie se jette aux pieds du saint qui la défend contre le roi et la bénit. A la fin, Hyrtacus, abandonné de tous, meurt couvert d'ulcères. Son frère Béor, acclamé roi à sa place, règne 63 ans et convertit à Jésus-Christ toute l'Éthiopie.

Voici comment j'applique ces faits :

D'un côté le roi Eglippus et sa femme Euphénisse, peut-être sa fille Iphigénie, qui s'entretiennent de l'apôtre que le roi montre du doigt.

A côté, peut-être, le fils d'Eglippus avec l'eunuque Candace qui a reçu l'apôtre : tous deux parlent ensemble de l'apôtre et des vérités qu'il annonce.

A la suite, le roi Béor, qui fit le bonheur de l'Éthiopie.

Puis saint Matthieu bénissant Iphigénie qui a le voile des vierges et s'est jetée à ses pieds.

La scène suivante peut représenter le roi Hyrtacus et son jeune fils.

Enfin, dans le dernier, je verrai l'âme d'Hyrtacus qui s'est tué et que les démons emportent.

Pl. G. — *Fragments divers.* — Le plus grand de ces fragments a dû appartenir à une statue d'assez grande dimension et placée dans une mandorle ; malheureusement, toute la partie supérieure du corps a disparu. Le travail en est très fin et les plis des vêtements dessinent fortement la cuisse et la jambe gauches. Le personnage représenté portait un carquois à la ceinture ; ses pieds sont chaussés. A terre, devant lui, on voit encore un pied nu ayant appartenu à un personnage disparu qui devrait être étendu la face contre terre

Tout cela donne l'idée de saint Michel terrassant le démon.

Les autres fragments sont trop incomplets pour qu'on puisse en tirer quelque chose. Ils montrent que l'église du moyen âge contenait bien des sculptures et aussi des statues d'assez grande dimension.

Je signale toutefois la corne d'un chapiteau dont les volutes sont remplacées par des grappes de raisin. Je n'ai rencontré nulle part des chapiteaux de ce genre.

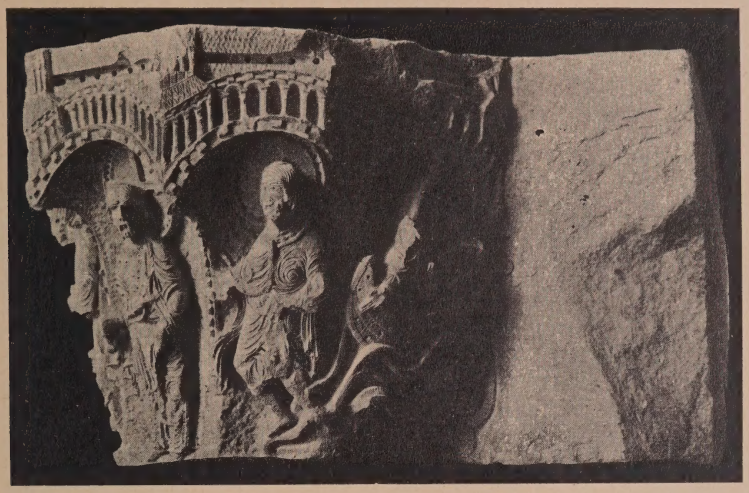

Fig. 82. — 2e chapiteau octogonal.

Quoi qu'il en soit, ces chapiteaux et ces fragments jettent une lumière inattendue sur la richesse d'ornementation de l'église médiévale. Si vraiment l'ensemble de cette église correspondait à ce qui nous est parvenu, elle devrait être d'une magnificence et d'une richesse extraordinaires.

Fragments divers.

LETTRE DE M. R. DE LASTEYRIE

MEMBRE DE L'INSTITUT

Au R. P. VIAUD.

« Mon Révérend Père,

« Vous avez bien voulu me communiquer la photographie des curieux chapiteaux que vous avez trouvés à Nazareth et vous me demandez mon opinion sur leur date, leur style, et les scènes qui y sont représentées.

« J'aurais voulu vous répondre avec quelques détails et vous montrer ainsi combien j'ai été intéressé par votre communication. Malheureusement, vous le savez, je suis éloigné de Paris depuis plusieurs mois et n'ai à ma disposition aucun des livres qui pourraient suppléer à mon ignorance. Excusez-moi donc si je ne puis vous donner la solution des problèmes assez délicats que ces chapiteaux soulèvent, et veuillez accueillir avec indulgence les quelques notes que je vous adresse sans autre souci que de vous témoigner ma bonne volonté.

« Vous êtes sûrement dans le vrai en attribuant ces sculptures au XII^e^ siècle, et s'il n'était téméraire de se risquer à proposer une date plus précise pour des monuments d'un type aussi particulier, je dirais qu'ils doivent être classés vers le troisième quart du XII^e^ siècle. Il est bien difficile, en effet, de les faire remonter au delà de 1150 ; et, si rien dans leur style n'interdit absolument de les faire descendre jusqu'au début du XIII^e^ siècle, il y a, comme vous l'avez remarqué fort justement, des raisons historiques qui ne permettent guère de s'arrêter à cette hypothèse, car le royaume latin de Jérusalem a disparu en 1187, et les chrétiens de Nazareth ne devaient plus, pendant près de quarante ans, jouir de la tranquillité nécessaire pour entreprendre un monument aussi soigné, je serais tenté de dire aussi

luxueux, que peut le faire supposer l'élégance de ces chapiteaux. D'ailleurs, la façon dont ils sont composés, certaines particularités qu'on peut relever dans le dessin des figures et dans la disposition des draperies, s'accordent à merveille avec cette date.

« Tous ces chapiteaux, le grand comme les quatre petits, ont leur partie supérieure décorée d'une sorte de dais du même modèle : à chaque face correspond une arcade en plein cintre surbaissé, sous laquelle se dressent les figures. Chaque arcade est surmontée d'une

Fig. 83. — 2e chapiteau octogonal.

petite arcature ajourée qui en suit les contours et forme à chaque angle une sorte de tourelle ou de bâtiment à deux étages. Or, les dais ornés de cette façon se rencontrent fréquemment depuis le milieu du XIIe siècle. Vous avez remarqué vous-même les exemples que j'ai signalés dans mes *Etudes sur la sculpture française*. Il y en a beaucoup d'autres. Notez seulement qu'au début du XIIIe siècle encore on couronnait souvent les chapiteaux historiés d'arcatures du même genre dont les arceaux sont en plein cintre. Il ne faut donc pas attacher trop d'importance à cette petite particularité. Ce qui en a davantage, c'est l'absence complète dans l'ornementation de ces dais de tout détail révélant vraiment l'art gothique, et la présence au contraire de billettes, de grosses perles et de trous faits au trépan, qui couvrent non seule-

ment les principales lignes de l'architecture, mais aussi les bordures des nimbes, et jusqu'aux étoffes : ce sont des éléments décoratifs dont les artistes romans ont fait grand usage. La forme des vêtements dans les représentations figurées est souvent d'un grand secours pour en déterminer la date ; mais ici la plupart des personnages sont de ceux, comme le Christ, les apôtres, les démons, que l'on représentait d'une façon traditionnelle sans se préoccuper des variations de la mode. Néanmoins, on peut remarquer que pour les quelques autres auxquels l'usage

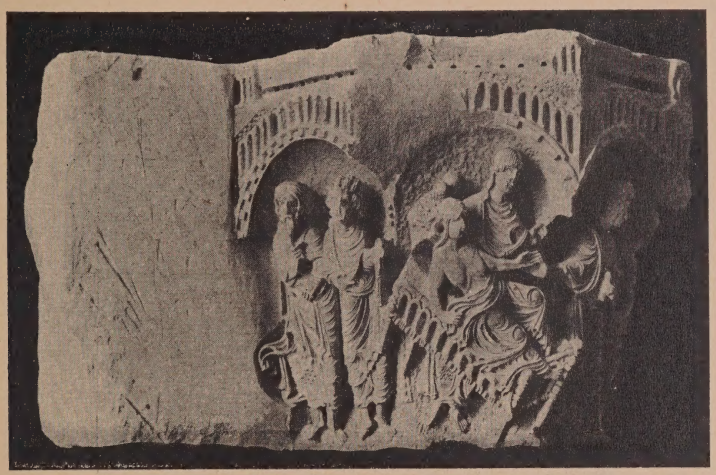

Fig. 84. — 2e chapiteau octogonal.

autorisait le sculpteur à donner un costume plus conforme à celui que portaient ses contemporains, aucun ne porte de vêtements coupés à la mode du XIIIe siècle. Ainsi dans le 2e chapiteau octogonal (fig. 84), les deux hommes, l'un jeune, l'autre vieux, debout derrière le lit de Tabithe, et qui sont sans doute de simples assistants, portent la tunique longue du XIIe siècle avec le large galon cousu à mi-jambe, dont nous avons tant d'exemples dans les miniatures de l'époque romane.

« Dans le 3e chapiteau (fig. 85), le personnage en costume d'évêque porte la mitre, ce qui ne saurait convenir à la première moitié du XIIe siècle, mais ce qui s'accorde fort bien avec une date comprise entre 1160 et 1180, car ce n'est pas encore la mitre du XIIIe siècle ayant, vue

de face, la forme triangulaire ou pentagonale, c'est la forme dite « à deux cornes », dont la vogue, d'assez courte durée, a commencé peu avant 1160 et ne dépasse pas de beaucoup le début du XIII^e siècle.

« Enfin le style des draperies dénote bien le XII^e siècle. Deux choses le caractérisent : c'est d'abord la façon bizarre dont certains pans de manteaux se relèvent comme si un souffle puissant s'y engouffrait et les soulevait. C'est en second lieu la façon dont les étoffes collent au

Fig. 85. — 3^e chapiteau octogonal.

corps et laissent deviner ses formes comme le ferait un linge mouillé. Vous avez trop d'expérience, mon Révérend Père, pour n'avoir pas été frappé par ces deux particularités ; dans la première vous voyez, avec les auteurs les plus autorisés, une influence byzantine ou la persistance d'une tradition antique. Je suis de votre avis, mais je suis moins porté à attribuer à la même cause cette façon étrange de figurer les plis des étoffes. Je doute fort qu'il y ait là une imitation maladroite de la draperie antique, je crois plutôt que c'est la représentation plus ou moins outrée d'une mode qui régna en Occident, et particulièrement en France, pendant une partie du XII^e siècle, et qui consistait dans l'emploi de vêtements d'étoffe fine, qui accusaient les formes du corps,

et sur lesquels on imprimait au fer chaud ces petits plis parallèles ou concentriques dont le fameux tympan de Vézelay offre un exemple bien connu.

« Est-ce à dire qu'il y ait une parenté quelconque entre ce chef-d'œuvre de l'art roman bourguignon et vos sculptures de Nazareth, je me garderais bien de l'affirmer quoique la recherche manifeste du mouvement et de l'expression, les proportions allongées de quelques figures puissent y faire songer ? Mais à vrai dire je ne saurais rattacher

Fig. 86. — 3e chapiteau octogonal.

ces chapiteaux à aucune des écoles de sculpture qui fleurissaient en France au XIIe siècle ; peut-être conviendrait-il plutôt de chercher des analogies du côté de l'Allemagne, c'est l'opinion de M. Mâle, à qui j'ai communiqué les reproductions que vous m'avez envoyées. Je n'ai, dans mon petit coin de province, aucun des éléments nécessaires pour contrôler cette hypothèse. Mais elle me paraît séduisante : « La cou-
« ronne du roi (fig. 88 et 89), m'écrit M. Mâle, est germanique. Le
« casque des deux enchanteurs métamorphosés en monstres (fig. 77
« et 78) est encore dans la tradition de l'art des Othon ; les plis serrés,
« profonds, arrondis en cercle sur la poitrine et aux genoux, sont encore
« ceux qu'on retrouve en Allemagne au commencement du XIIIe siècle.
« Y avait-il dans cette région de la Terre sainte une abbaye allemande ? »

D'autre part, n'êtes-vous pas frappé d'un trait commun à une partie des figures et qui leur donne une physionomie étrange, c'est l'extrême allongement des visages, les dimensions données au nez, qui feraient presque croire que l'artiste — ou les artistes, car je doute que tout cela soit de la même main — était entouré de juifs et s'est efforcé de représenter, en l'exagérant à l'excès, ce trait si répandu chez les gens de cette race? Faudrait-il en conclure qu'il existait en Terre sainte une école de sculpteurs indigènes formés par des maîtres français ou

Fig. 87. — 3e chapiteau octogonal.

allemands? Vous êtes mieux placé que moi, mon Père, pour répondre à cette question. Je ne puis que vous la poser.

« Et maintenant que représentent ces chapiteaux? Il y en a deux qui sont faciles à interpréter.

« Celui que reproduisent les fig. 79 à 81 nous montre la scène de l'incrédulité de saint Thomas. L'autre (fig. 82) représente, non pas saint Pierre marchant sur les eaux, mais, comme vous l'avez fort bien vu, saint Pierre reconnaissant Jésus ressuscité et sautant à l'eau pour le rejoindre plus rapidement. Il est logique de chercher dans la vie de saint Pierre l'épisode qui accompagne le précédent. Vous ne vous y êtes pas trompé, c'est la résurrection de Tabithe (fig. 83 et 84), mais je doute que les trois personnages qui entourent le lit de la ressuscitée soient les pauvres et les veuves qui demandaient à l'apôtre de leur rendre

leur bienfaitrice ; car deux d'entre eux sont des hommes, l'un jeune, l'autre vieux ; ce sont des assistants quelconques, peut-être des compagnons ou des disciples de l'apôtre, ils sont trop bien vêtus pour être des pauvres. Quant au troisième, ce n'est sûrement pas une veuve, mais plutôt une personne de la famille qui, d'un geste familier, aide la défunte à s'asseoir sur sa couche.

« Le 3e chapiteau (fig. 85 à 87) est d'une interprétation moins aisée. Il comprend douze figures partagées en quatre groupes. L'apôtre qui

Fig. 88. — 4e chapiteau octogonal.

est représenté dans les groupes 4 et 5 en partant de la gauche est saint Jacques le Majeur, vous l'avez parfaitement reconnu et vous ne vous êtes point trompé en voyant dans le groupe 4 (fig. 85) l'apôtre baptisant le scribe Josias qui aidait à le mener au supplice, et dans le groupe 5 (fig. 86) la décollation de l'apôtre. Mais je ne puis voir dans les deux figures qui forment le 6e groupe (fig. 87) le grand prêtre Abiathar assistant au supplice de saint Jacques avec un de ses accusateurs ; aucun des deux personnages ne porte un insigne quelconque auquel on puisse reconnaître un grand prêtre ; ils ont les pieds nus, ils ont le costume traditionnel que l'on donnait aux apôtres et à leurs disciples. J'en conclus que ce sont des fidèles qui attendent la mort du saint pour enlever son corps. Et cette interprétation me paraît d'autant plus vraisemblable

que le grand-prêtre Abiathar est figuré déjà sur le chapiteau. C'est lui qui est habillé en costume d'évêque, dans le troisième groupe (fig. 85). L'objet assez indistinct qu'il tient de la main gauche, c'est le bout de la corde qui entoure le cou de l'apôtre, et ce détail suffit à montrer que les figures du troisième groupe appartiennent au même ensemble que les trois suivantes, et n'ont pas de rapport avec les scènes figurées sur le côté gauche du chapiteau.

« Je suis beaucoup plus embarrassé pour interpréter celles-ci (fig. 87). Le plus naturel est d'en chercher l'explication dans la légende du même apôtre saint Jacques, mais vous ne trouvez, me dites-vous, dans cette légende aucun épisode qui s'accorde avec ce qu'on voit ici. M. Mâle suppose que le premier groupe à gauche pourrait représenter Philétus, le disciple du magicien Hermogène, qui revient rejoindre saint Jacques, après avoir été converti par lui et délivré des sortilèges de son ancien maître. Cette explication est fort plausible. Quant à la scène suivante, qui nous montre un démon conduisant à l'apôtre un personnage en chemise, les mains liées derrière le dos, ce serait la lutte de saint Jacques et d'Hermogène ; elle représenterait le magicien vaincu et que l'apôtre s'est fait amener pieds et poings liés par les démons. Mais une difficulté m'arrête ; le personnage conduit par le diable, avec ses longs cheveux tombant sur les épaules et son visage imberbe, semble être une femme ; on peut s'y tromper sur une photographie, mais vous avez l'original sous les yeux ; or vous y avez vu une femme, et vous avez eu l'idée de chercher dans la légende de saint Barthélemy l'explication que ne vous fournissait pas celle de saint Jacques. Pour vous, le jeune homme de la première scène à gauche serait le fils du roi Polymnius ou le possédé que saint Barthélemy a guéri ; la femme de la scène suivante serait la fille de Polymnius, qui était possédée du démon, et l'évêque de la troisième scène serait le roi Polymnius lui-même, qui se convertit et exerça pendant vingt ans les fonctions épiscopales.

« Je vous ai dit plus haut les raisons qui m'empêchent d'accepter cette dernière interprétation. Celle à laquelle vous avez songé, pour les deux autres scènes, ne me satisfait pas beaucoup plus. Le jeune homme qui s'entretient à gauche avec l'apôtre est élégamment vêtu et peigné avec soin, comment reconnaître en lui un possédé ? La femme

de la scène suivante, avec son costume sommaire, ses cheveux épars sur les épaules, répondrait mieux à l'idée que les artistes se faisaient d'une possédée, mais pourquoi le démon la conduit-il auprès de l'apôtre? La légende, il est vrai, dit que le roi Polymnius ayant prié saint Barthélemy de guérir sa fille qui était folle, l'apôtre se rendit auprès d'elle, la trouva chargée de chaînes et ordonna aux serviteurs du roi de la délier. Mais personne n'osant s'approcher d'elle, il répéta son ordre en disant : « Que craignez-vous? J'ai lié le démon qui était en elle. » Et

Fig. 89. — 4e chapiteau octogonal.

aussitôt on la délia et elle fut guérie. Mais cela s'accorde bien mal avec ce qui est représenté sur le chapiteau, et à vrai dire, j'aime encore mieux l'explication de M. Mâle, surtout si après nouvel examen il vous semblait possible de reconnaître un homme dans cette figure en chemise où nous voyons une femme.

« Le dernier de vos quatre chapiteaux polygonaux (fig. 88 à 90) paraît bien, comme vous le pensez, se rapporter à la légende de saint Matthieu. Mais il est assez difficile d'en expliquer tous les détails de façon satisfaisante. La première scène à gauche (fig. 88) représente le roi Egyptus causant avec un tout jeune homme aux cheveux bouclés ; c'est

son fils que saint Matthieu vient de ressusciter. A droite, les deux personnages qui discutent ensemble pourraient être les deux enchanteurs Zaroës et Arphaxad, qui ont été impuissants à ressusciter le jeune prince.

« Le roi qui vient ensuite doit être le roi Hyrace (fig. 89), qui succéda à Egyptus et qui voulut prendre pour femme Iphigénie, la fille de son prédécesseur, quoique ce fût une vierge consacrée au Seigneur. La Légende dorée raconte que saint Matthieu convia le roi à venir entendre un sermon où il exposa les raisons qui s'opposaient à ce mariage, et que, malgré la colère du roi, il bénit Iphigénie agenouillée devant lui. Vous avez parfaitement reconnu que c'était la scène ici représentée.

« Le sens des deux dernières scènes est beaucoup moins clair (fig. 90). Les deux personnages debout derrière l'apôtre semblent être les mêmes que nous avons vus dans la seconde scène du même chapiteau, car ils présentent les mêmes traits caractéristiques : l'un est âgé, nu-tête, barbu ; l'autre est jeune, imberbe, et coiffé du même bonnet richement orné que porte le jeune homme de la seconde scène. Ce serait donc encore une fois Zaroës et Arphaxad, mais la Légende dorée dit qu'ils se sont enfuis en Perse aussitôt la guérison du fils d'Egyptus. Seraient-ce les enchanteurs que le roi Hyrace envoya à Iphigénie pour la décider au mariage ? C'est l'avis de M. Mâle. Ce serait plus vraisemblable. Toutefois, ce jeune homme si élégant a plutôt l'apparence d'un prince que d'un magicien, et je comprends que cela vous ait conduit à supposer que la seconde scène représenterait le jeune fils d'Egyptus causant avec l'eunuque Candace, chez qui logeait saint Matthieu. Malheureusement la Légende dorée ne les met nulle part en présence l'un de l'autre, et je ne puis comprendre ce qu'ils viendraient faire ici une seconde fois.

« La dernière scène (fig. 90) n'est pas beaucoup plus claire. Elle nous montre deux démons, ou plutôt une sorte de monstre poilu, qui semble repousser un démon. Qu'est-ce que cela signifie ? Faut-il y voir les démons s'enfuyant en reconnaissant l'impuissance des enchanteurs qu'ils inspirent ? C'est bien douteux.

« Serait-ce, comme vous le supposez, « l'âme d'Hyrtacus, qui s'est « tué et que le démon emporte ? » Ne faudrait-il pas plutôt voir dans ce monstre difforme Hyrtacus, le visage et le corps envahis et rongés par la lèpre, et levant le bras pour se plonger dans le corps l'épée avec

laquelle il se tua ; il serait intéressant de vérifier sur l'original s'il ne tient pas dans la main quelque objet mutilé que l'on ne voit point sur la photographie et qui aiderait singulièrement à contrôler la valeur de cette hypothèse.

« Vous trouverez bien vagues et bien insuffisantes les observations qui précèdent ; or, mon Révérend Père, je me trouve plus embarrassé encore pour vous parler du grand chapiteau carré (fig. 76, 77, 78).

« Vous pensez qu'on pourrait y voir une espèce d'allégorie du Juste

Fig. 90. — 4e chapiteau octogonal.

conduit par la Foi ou par l'Église. Ce n'est point mon avis ; je suis convaincu qu'il s'agit encore d'un apôtre, comme l'indiquent le nimbe et les pieds nus. Mais lequel ? J'ai vainement fait appel à mes souvenirs, et je n'aurais aucune hypothèse plausible à vous proposer si M. Mâle, avec sa science et son obligeance habituelle, ne m'en avait suggéré une que voici :

« L'apôtre ici représenté serait encore saint Matthieu. La Légende dorée raconte que les deux enchanteurs Zaroës et Arphaxad étant survenus avec deux dragons jetant du feu et du soufre par la gueule, « le saint se munit du signe de la croix et alla sans crainte au-devant « d'eux. » Ce serait le sujet de cette scène.

« Seulement les deux dragons seraient ici deux diables, et les deux

individus à moitié cachés par leurs boucliers seraient les enchanteurs. Enfin ce n'est pas l'apôtre, c'est la Foi qui tient le signe de la croix. J'ajoute que l'apôtre a l'air d'hésiter, de se laisser traîner, cela s'accorde mal avec le texte de la Légende dorée qui dit qu'il s'avança sans crainte. On peut encore objecter... Mais à quoi bon insister, puisque je vous ai déjà avoué que je n'avais aucune explication à vous offrir.

« Permettez-moi donc de ne pas faire un plus long étalage de mon ignorance. Faites de ces notes ce que vous voudrez, et veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« R. DE LASTEYRIE. »

APPENDICE II

FOUILLES RÉCENTES PRATIQUÉES DANS L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE, A SÉPHORIS

Découverte d'une mosaïque avec inscription hébraïque. — A six ou sept kilomètres de Nazareth, vers le nord-ouest, se trouve l'ancienne ville de Séphoris qui, à l'époque gréco-romaine, porta le nom de Diocésarée.

C'est encore aujourd'hui un village considérable, entièrement musulman ; les immenses nécropoles de diverses époques qui l'entourent en attestent seules l'antiquité et l'ancienne splendeur.

C'est là que, au VI^e^ siècle de notre ère, Antonin de Plaisance visita la basilique dont les ruines se voient encore sur le penchant occidental de la colline sur laquelle s'élevait la ville et qui avait été bâtie dès le IV^e^ siècle par le comte Joseph de Tibériade.

Elle fut retrouvée et restaurée par les Croisés, et une tradition très ancienne, recueillie en particulier par le dominicain Burchard du Mont-Sion (1285), fait de Séphoris la patrie de sainte Anne[1].

Tout le chevet de l'église des Croisés existe encore ; mais, comme le montre le plan que nous en donnons (fig. 91), il présente des anomalies très fortes.

A l'extérieur, le chevet était droit dans toute la largeur de l'église, sauf une saillie correspondant à l'abside latérale nord, saillie qui se reproduit également le long du mur latéral nord. De plus, l'angle sud-est n'est pas un angle droit, mais un angle légèrement aigu, tandis que l'angle correspondant de la chambre intérieure est droit.

L'abside centrale, voûtée en cul-de-four et ménagée dans l'épaisseur des murs, était précédée d'un chœur plus large que profond ; sa voûte était en berceau et à arc brisé.

1. P. Barnabé Meistermann, *Nouveau Guide de Terre sainte*, p. 520.

Le sol de l'abside était formé par le rocher taillé perpendiculairement au commencement du chœur sur une hauteur de un mètre environ.

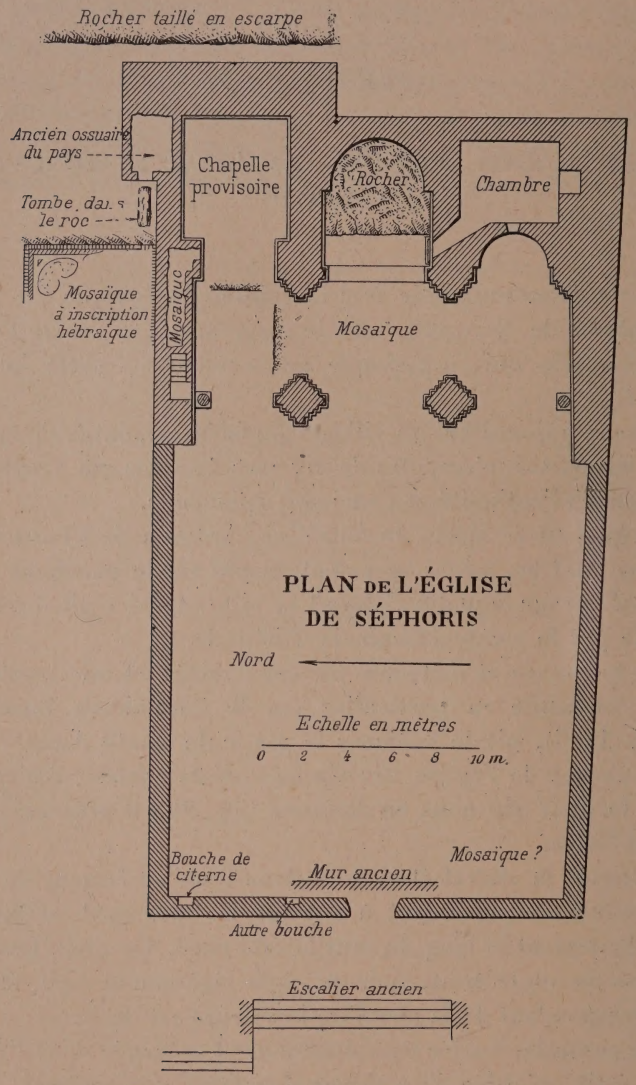

Fig. 91. — Plan de l'église de Séphoris.

La nef latérale sud est terminée, elle aussi, par une abside semi-

circulaire, non précédée d'un chœur ; mais derrière cette abside, entre les deux murs de l'angle sud-est, est ménagée une chambre presque carrée, qu'un corridor met en communication avec le chœur de l'abside centrale.

Quant à la nef latérale nord, elle était terminée à l'est d'une façon tout à fait anormale. A la place de l'abside, mais en ayant les mêmes proportions, une partie droite ou chœur précédait une chambre beaucoup plus grande et presque carrée, surmontée d'une voûte à arêtes, aussi haute que celle de l'abside centrale dans les angles des colonnes engagées.

Ces trois absides subsistent avec leurs voûtes dans un état de conservation très suffisant. Au devant régnait une espèce de transept, formé de trois travées à plan carré et à voûtes d'arêtes, dont on voit encore la naissance au-dessus des chapiteaux. Les bases des deux piliers de la nef centrale ont encore une hauteur de plus d'un mètre. Ces piliers sont à plan cruciforme et étaient formés d'un faisceau de colonnes engagées et de pilastres. Toutefois, à la place des pilastres correspondants, le long des murs latéraux nord et sud, la retombée des voûtes était reçue par des colonnes de granit en partie engagées dans le mur et supportées par d'anciennes bases cubiques dont le profil est composé de plusieurs tores séparés par des cavets plus petits. Ces colonnes et ces bases proviennent sans aucun doute de l'église du IV^e^ siècle. Dans l'enceinte actuelle, on peut voir une grande quantité de colonnes, de chapiteaux et de bases dont l'étude serait intéressante.

Tout l'édifice est bâti en pierres d'assez grand appareil portant toutes les stries diagonales, mais sans aucune marque de tâcherons. A l'extérieur de l'abside latérale nord surtout, on a réemployé des matériaux anciens de très grand appareil. Les pilastres sont composés de pierres longues et profondes dans lesquelles on a découpé le profil de plusieurs colonnes et pilastres. C'est là un procédé qui, si je ne me trompe, est plutôt primitif.

Les murs sont énormes, en particulier ceux qui entourent la chambre de l'angle nord-est. Dans l'épaisseur du mur latéral nord, on a même ménagé un escalier passant au-dessus de la voûte qui précède cette chambre.

Dans cette chambre, qui depuis plus de trente ans sert de chapelle,

se voyait du côté gauche, presqu'au ras du sol, un trou donnant dans un petit réduit situé au-dessous de l'escalier.

Au mois de juin dernier (1909), je fis élargir ce trou et nettoyer ce petit réduit et je constatai avec surprise qu'il était pavé en mosaïque se prolongeant vers l'ouest et semblait se continuer sous les pierres d'appareil du mur.

J'entrepris alors quelques recherches. Je fis creuser d'abord en avant de l'abside nord, au centre de la travée qui le précède. Là, le rocher a été creusé à une assez grande profondeur, mais sous la chambre il se relève en escarpe et en forme le sol.

Notons ici que la travée qui précède l'abside centrale était autrefois entièrement pavée d'une très belle mosaïque qui, depuis, a complètement disparu.

N'ayant rien retrouvé à l'intérieur, je pensai à rechercher de l'autre côté du mur latéral nord la continuation de la mosaïque trouvée sous l'escalier.

De ce côté, on voyait dans le mur le contour d'une ancienne porte, et, plus à l'est, une rainure profonde et verticale se prolongeait jusqu'au dessous du sol, comme pour marquer quelque chose.

De fait, à un demi-mètre plus bas, cette rainure correspond à une taille du rocher qui vient du sud et se prolonge vers le nord, perpendiculairement au mur de l'église. Un peu plus bas, le long de la paroi verticale du rocher, commence une mince bande de mosaïque blanche, assez fine. Cette bande se continue le long du mur de l'église jusqu'à la porte dont j'ai parlé et semble même passer par-dessous l'assise du mur et sous le seuil de la porte, et par conséquent rejoindre probablement la mosaïque située à l'intérieur, sous l'escalier.

Mais au nord du mur, tout est détruit.

Heureusement que le long de la paroi du rocher taillé, à l'est, nous fûmes plus heureux. La bande étroite de mosaïque s'élargit vers le nord, et un peu plus loin commence une bande de cubes disposés en diagonale, puis plus loin encore des bandes alternées de cubes blancs et de cubes noirs. Il fallut alors enlever toute une petite colline de terres. On s'y mit avec ardeur, et en quelques jours on dégagea tout l'angle nord-est d'une chambre taillée dans le roc. Enfin nous mîmes à découvert un fragment d'une magnifique mosaïque que la petite colline de terres a sauvée de la destruction.

Le reste de cette chambre a servi de cimetière, plus probablement au temps des Croisés. Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler que dans la terre, au-dessous du niveau de la mosaïque, nous avons trouvé de jolis anneaux en agate rouge, mais sans inscription, et un

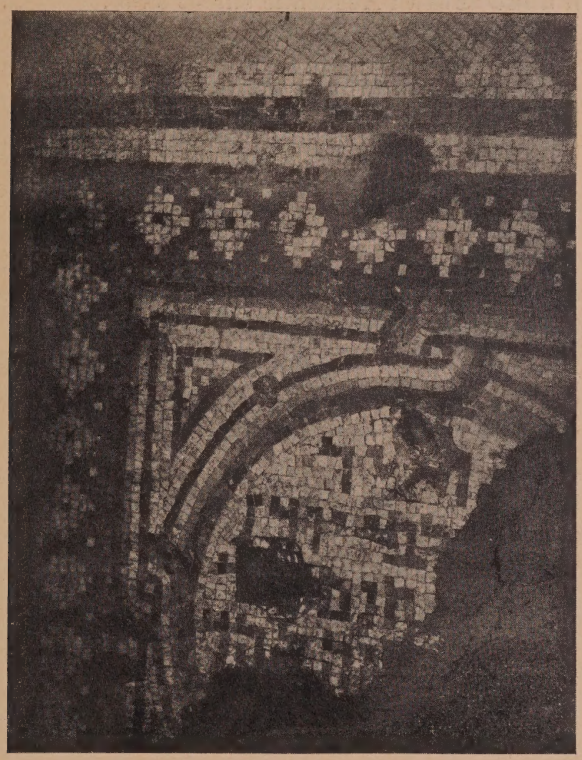

Fig. 92. — Séphoris. Mosaïque et inscription hébraïques.

certain nombre de ces grains de verre et d'autres matières que l'on rencontre dans les anciens tombeaux.

Devant la porte, dont on voit le contour dans le mur latéral nord, étaient placées, en avant du seuil, plusieurs pierres formant comme un pavement assez régulier. Une d'elles était un linteau de porte portant une inscription grecque.

Quant à la mosaïque, bien que mutilée, elle est encore très précieuse à

cause du fragment d'inscription hébraïque qu'elle contient. Cette inscription a été présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 8 octobre 1909, par M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut de France. Nous reproduisons ci-dessous le mémoire qu'il a présenté à l'Académie sur ce sujet.

COMMUNICATION

FAITE PAR M. CLERMONT-GANNEAU

MEMBRE DE L'INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 octobre 1909.

Il y a environ neuf ans, j'ai communiqué à l'Académie [1] une inscription juive, en caractères hébraïques carrés, contenue dans un pavement en mosaïque découvert en Galilée, à Kefr Kenna, la Cana traditionnelle de l'Évangile, et pouvant remonter aux premiers siècles de notre ère. C'était alors le seul texte de ce genre qu'on eût jamais recueilli.

En voici un second, qui présente avec lui les plus grandes analogies. J'en dois la connaissance au P. Prosper-Marie Viaud, supérieur du couvent de Nazareth, qui aura prochainement l'honneur d'entretenir notre Compagnie des belles trouvailles d'un autre ordre qu'il a faites à Nazareth même, dans les anciens sanctuaires de l'Annonciation, et dont j'ai déjà signalé ici, il y a quelque temps [2], le rare intérêt pour l'art des Croisades.

Cette nouvelle inscription hébraïque provient d'une autre ville célèbre de Galilée, Séphoris, l'antique Diocésarée, située à environ une lieue et demie à l'ouest de Kefr Kenna. Elle fait partie d'un grand pavement en mosaïque découvert, au cours de cet été, au nord et tout près des ruines de l'église des Croisés, dite de Sainte-Anne.

Elle est dessinée en noir, sur fond blanc, dans une sorte de grand médaillon circulaire bordé par un gros cordon qui s'enroule dans un cadre rectangulaire et se bouclait aux quatre extrémités des deux dia-

1. *Comptes rendus*, 1900, p. 545 ; 1901, p. 852. Voir mon mémoire détaillé, *Rec. d'Arch. or.*, IV, p. 345 et p. 372 ; cf. *Rép. d'épigr. sém.*, n° 251.
2. *Comptes rendus*, 1909, p. 227.

mètres perpendiculaires. Cet ensemble est entouré de larges bandes ornées d'un semis de petits losanges et se raccordant à la décoration générale, sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis, la majeure partie du pavement ayant disparu. Les couleurs employées sont le blanc, le noir et le rouge.

Cette mosaïque semble avoir tapissé le sol d'une vaste salle rectangulaire dont la partie supérieure était entaillée dans le roc, à une profondeur moyenne de 0 m. 50. Le mur-limite septentrional de l'église des Croisés passe sur ce pavement antérieur et n'a pas peu contribué à en amener la destruction. Le médaillon en partie conservé est logé dans l'angle nord-est de cette aire rectangulaire, et l'inscription est orientée de telle façon qu'il faut faire face à l'est pour la lire. Cette disposition me donne à croire qu'il devait y avoir primitivement un motif semblable, également avec inscription, faisant le pendant symétrique, dans l'angle sud-est de la salle [1], et que cette salle avait son entrée à l'ouest et son fond à l'est.

L'inscription a malheureusement beaucoup souffert ; toute la partie de droite et la partie inférieure sont irrémédiablement détruites. Néanmoins, la forme régulière du champ permet d'évaluer à peu près l'étendue des lacunes, étant donné que les longueurs variables des lignes horizontales et le nombre même de ces lignes équidistantes sont fonctions géométriques du cercle où elles étaient symétriquement inscrites et dont j'estime le diamètre à $\pm$ 0 m. 60.

A la photographie directe de l'original je crois devoir joindre la reproduction d'un estampage superficiel, léger gaufrage sur lequel le P Prosper-Marie a, au moment même de la trouvaille, indiqué au crayon les cubes noirs constituant le tracé des lettres. Ce contrôle est d'autant plus utile qu'entre ce moment et celui où la photographie a pu être exécutée, il s'est écoulé plusieurs mois et que, dans cet intervalle, la mosaïque déjà fort endommagée semble avoir subi de nouveaux dégâts.

L'essai de lecture que je propose a un caractère provisoire et comporte plus d'une réserve, car il suffit parfois d'un cube de plus ou de moins pour changer l'identité de telle ou telle lettre. En outre, la

1. Peut-être même y avait-il, entre les deux médaillons d'angle nord-est et sud-est, un autre motif central plus important.

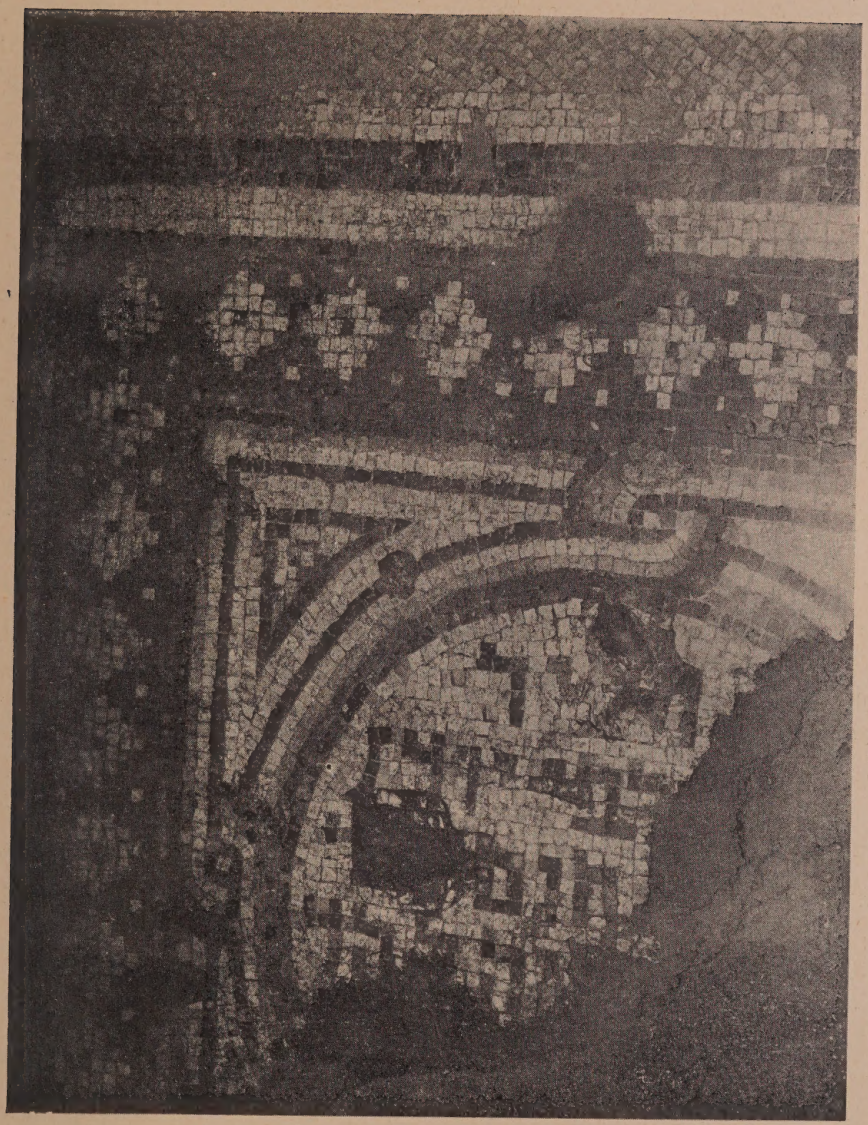

Fig. 93. — Mosaïque Juive à inscription de Séphoris.

Fig. 94. — Estampage de la mosaïque de Séphoris.

disparition accidentelle d'un cube blanc dans le fond du champ se traduisant sur la photographie par un vide noir, ces vides peuvent donner l'illusion de cubes noirs appartenant au tracé graphique. Mes restitutions s'appuient sur l'inscription de Cana qui, comme je l'ai dit, offre avec la nôtre les plus étroites affinités : même région, même matière, même paléographie, même langue aramaïsante, même formule et, selon toute vraisemblance, même époque, c'est-à-dire IIIe-IVe siècle de notre ère. On remarquera la distinction normale, et très nette, entre les formes respectives du *dalet* et du *rech*, ainsi que celle, qui n'est pas observée dans l'inscription de Cana, entre les formes du *hé* et du *khet*.

(ד)כיר	1
[לטב] (ר)בי יודן	2
(בר) ?? חום[בר תנ]	3
? הדהד??....	4
[.....]	5
[.....]	6

Soit en bon souvenir Rabbi Yoûdan fils de Tanhoûm fils? (de?).....

Le mot דכיר, correctement écrit à la ligne 1, nous montre que la graphie transposée דיכר, dans l'inscription de Cana, est, comme on pouvait le supposer [1], attribuable à une simple erreur du mosaïste.

Les noms propres *Yoûdan* et *Tanhoûm* sont bien connus dans l'onomastique juive de cette époque. Par une coïncidence curieuse, ce dernier est aussi porté par le père du dédicant de Cana, si bien qu'on pourrait se demander si notre Yoûdan ne serait pas le propre frère de ce dernier, appelé Yôseh (= Joseph). Pour l'affirmer, il faudrait savoir si, ici, la généalogie était de même poussée jusqu'au second degré et si, dans ce cas, le nom du grand-père (בוסה) concordait également. La chose demeure dans le doute, car ce nom, s'il a jamais existé, devait se trouver au début de la ligne 4, totalement détruit, et, d'autre part, la restitution du mot בר, fils, à la fin de la ligne 3, se heurte, notamment en ce qui concerne le *bet*, à des difficultés paléographiques [2].

1. Cf. Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 314.

2. L'estampage crayonné montre un cube de trop à la partie supérieure de la lettre présumée qui a beaucoup souffert et à en juger d'après la photographie, semble avoir été depuis totalement détruite.

Le peu qui subsiste de la ligne 4 est plein d'obscurités. Au premier abord, on serait tenté de reconnaître dans les trois avant-derniers caractères le pronom démonstratif הדה « cette », comme dans l'inscription de Cana, suivi du pronom relatif ד « que » ou « qui ». Mais il faudrait pour cela admettre que le *dalet* de הדה affecte ici, par exception, la forme propre au *rech* [1]. En outre, il devient très difficile de construire, avec ces deux éléments grammaticaux ainsi disposés, une phrase comparable à celle de l'inscription de Cana. Ce groupe final de quatre lettres est précédé de deux autres lettres dont la première (en remontant) semble bien être un *yod* et la seconde pourrait être *dalet* ou *rech*. Je me demande si l'ensemble de cette ligne et le début de la ligne 5 ne seraient pas à restituer et à lire :

4 [בוטה] (ד) יה(ב) הד [2]
5 [ה טבלה] [. . . . .

fils de Bôteh, qui a donné cette mosaïque [3] ?....

Puis, dans le restant de la ligne 5 et dans la ligne 6 très courte (symétrique de la ligne 1) pouvait venir l'eulogie finale de l'inscription de Cana :

תהי לה ברכתה

Que pour lui soit la bénédiction !

Ce pavement en mosaïque dépendait vraisemblablement de quelque synagogue de Séphoris qui, au dire du Talmud, en contenait plusieurs. On sait d'ailleurs que cette ville fut, au IIe et au IIIe siècle de notre ère, le centre officiel du judaïsme, résidence des patriarches juifs et du grand sanhédrin, jusqu'au moment où ce centre fut transporté à Tibériade. Parmi ces patriarches qui se succédaient de père en fils, le nom de Yoûdan ou Yoûdah revient à trois reprises, avec le qualificatif spécifique de *Rabbi* ou *Rabbinou*. Le patronymique de notre Rabbi Yoûdan nous empêche de reconnaître en lui l'un d'eux, mais il est permis de

1. Nous en avons un exemple dans l'inscription de Cana.

2. La base horizontale de la lettre a pu être entièrement détruite (voir les facsimilés), et alors le ב aurait pris tout naturellement l'aspect d'un ר.

3. C'est le mot employé dans l'inscription de Cana, toutefois avec le verbe עבד « faire ». Mais ici on pourrait en supposer quelque autre concordant mieux avec le verbe יהב « donner ».

croire que leur homonyme, auteur de la dédicace, était un personnage d'importance vivant à cette époque où la Séphoris juive était à son apogée. En tout cas, il paraît difficile de descendre au-dessous de l'an 352, date de la grande révolte juive qui, rudement réprimée par Gallus, beau-frère et co-régent de Constance, eut pour résultat la destruction au moins partielle de ses principaux foyers : Séphoris, Tibériade et Lydda [1].

1. Il y aura lieu, toutefois, de revenir à ce propos sur un point que j'ai déjà indiqué : le rôle joué à cette époque par le comte Joseph de Tibériade, juif converti, qui, pour faire pièce à ses anciens coreligionnaires, fit construire plusieurs églises en Galilée, notamment à Séphoris.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures.		Pages
1.	Plan d'ensemble du couvent des Franciscains de Terre sainte, à Nazareth	33
2.	Plan général du couvent	35
3.	Coupe suivant $\alpha\,\beta$	38
4.	Murs A B C	40
5.	Porte du couvent. Vue intérieure	41
6.	Porte de la basilique (côté sud)	42
7.	Portail de la basilique	42
8.	Montant de la porte monolithe	43
9-14.	Matériaux provenant du portail	43
15.	Voussoir en marbre	45
16.	Colonne en marbre	46
17.	Chapiteau en marbre	46
18.	Chapiteau en basalte	46
19.	Sculpture ornant la porte intérieure de la sacristie	47
20.	Mur latéral nord : porte du Divan	48
21.	Vieux mur, entre les 3^{e} et 4^{e} pilastres	49
22.	Pilastre des Croisés	51
23.	Coupe suivant $\gamma\,\delta$	52
24.	Piédroits romans	53
25.	Intérieur du Divan : chambre et grotte	58
26.	Intérieur de la grotte du Divan	59
27.	Fragments de plaques de marbre	60
28.	Coupe suivant $\lambda\,\mu$	64
29.	Abside centrale et blocage du maître-autel	65

30. Ensemble des trois absides 66
31. Abside sud. Base de l'ancien autel 67
32. Abside nord 68
33. Escalier nord : partie occidentale 69
34. Escalier : partie orientale 70
35. Plan de la basilique du P. Eug. Roger 71
36. Plan particulier du sanctuaire 81
37. Coupe suivant ιχ 83
38. Coupe suivant εζ 83
39. Coupe suivant θη 83
40. Vue intérieure de l'église moderne 84
41. Plan du sanctuaire de Quaresmius 85
42. Partie occidentale de la chapelle de l'Ange : mosaïque et tombeau. 87
43. Inscription de la chapelle de l'Ange 88
44. Mosaïque du pavement de la nef centrale 89
45. Croix de la même mosaïque 90
46. Mosaïque du vestibule du tombeau 91
47. Grotte de l'Annonciation 97
48. Monument supérieur : à gauche, le rocher taillé 103
49. Pilastre ancien 103
50. Monument supérieur : partie occidentale 104
51. Monument supérieur : partie orientale 105
52. Pierre du socle des piliers 106
53. Armes gravées sur angle (v. fig. 37) 108
54. Voussoir d'un arc doubleau 121
55. Pièces diverses 122
56. Base en marbre 123
57. Inscription grecque sur une colonne en granit 123
58. Monument supérieur : partie au-dessus de la grotte 125
59. Naissance de voûte ogivale 129
60. Colonnette d'angle 130
61-63. Corniches diverses en pierre dure ..... 130 et 131
64. Plan de l'église de saint Joseph 134
65. Coupe longitudinale 135
66. Façade et portail 136
67. Vue intérieure : vasque et absides 138

68. Chevet extérieur : partie nord 139
69. Chevet extérieur : partie sud 140
70. Entrée de la grotte (d'après une photographie) 143
71-72. Voussoirs 144
73-75. Matériaux divers 145
76-78. Chapiteau à plan carré 151, 153, 155
79-81. Premier chapiteau octogonal 157, 159, 161
82-84. 2e chapiteau octogonal 163, 168. 169
85-87. 3e chapiteau octogonal 170, 171, 172
88-90. 4e chapiteau octogonal 173, 175, 177
91. Plan de l'église de Séphoris 180
92. Mosaïque et inscription hébraïque 183
93. Mosaïque juive à inscription de Séphoris 187
94. Estampage de la mosaïque de Séphoris 188
Pl. A, marques de tâcherons du mur A B C 75
Pl. B, — — 76
Pl. C, — — 77
Pl. D, — — 78
Pl. E, — — 79
Pl. F, — — 80
Pl. G, fragments divers 165

TABLE DES MATIÈRES

Préface v

CHAPITRE PREMIER

LES DEUX ÉGLISES DE NAZARETH PENDANT LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

Nazareth dans l'Évangile 1
Des demeures de la Sainte Vierge et de saint Joseph 2
Leur souvenir s'est-il perdu pendant les trois premiers siècles ? 4
Églises bâties par le comte Joseph de Tibériade 6

CHAPITRE II

INDICATIONS FOURNIES PAR LES TEXTES ANTÉRIEURS A 1620

Texte d'Arculfe 9

Première église d'Arculfe, bâtie sur l'emplacement de la maison où fut élevé le Sauveur.

Analyse du texte d'Arculfe 11
Passage attribué à sainte Éthérée 12
Allusion de Boniface de Raguse 12
Texte de Jean Kootwick 13
Témoignage de Quaresmius 14
Son autorité 16

Basilique de l'Annonciation. Deuxième église d'Arculfe.

Texte d'Arculfe 16
Passage attribué à sainte Éthérée 17
Le B. Bède 17
Guillaume de Tyr 17

Description de l'higoumène Daniel..... 18
Analyse de ce texte..... 19
Texte de Bélard d'Ascoli..... 20
Description du moine Théodoric..... 22
Description du grec Jean Phocas..... 23
Analyse de ce texte..... 24
Fin du royaume latin..... 25
Saint Louis à Nazareth..... 25
Destruction du sanctuaire..... 26
Burchard de Mont-Sion..... 27
Ricold de Mont-Croix..... 27
Établissement définitif des Franciscains à Nazareth..... 27

CHAPITRE III

FOUILLES RÉCENTES PRATIQUÉES DANS LE COUVENT DE TERRE SAINTE A NAZARETH

Ensemble des bâtiments du couvent actuel..... 31
Couvent et sanctuaire de l'Annonciation..... 31
Église de l'atelier de saint Joseph..... 34
Monastère du moyen âge..... 34

CHAPITRE IV

BASILIQUE ET SANCTUAIRE DE L'ANNONCIATION D'APRÈS LES FOUILLES RÉCENTES

Division de ce chapitre..... 37

§ 1.

Façade et première partie de la basilique.

Façade..... 38
Fondations antérieures..... 39
Porte..... 41
Matériaux divers..... 44
Cour intérieure : mur nord..... 49
Ancien pavement : traces de mosaïque..... 51
Sépulcres..... 52
Escalier nord..... 52
Fouilles dans le Divan ou salon..... 53
Découverte des chapiteaux historiés..... 55

Ancienne habitation 57
Que peut être cette ancienne habitation ? 61
Mur latéral sud de la basilique 61
Escalier et citerne 62
Angle sud-ouest : autre citerne 62
Mosaïque 63

§ 2.

Chevet de la basilique.

Trois absides à l'orient 64
Abside latérale nord 68
Escalier nord-est 70
Coupole et transept 72
Marques de tâcherons 73

§ 3.

Sanctuaire de l'Annonciation : 5e et 6e travées de la basilique des Croisés.

Église moderne et basilique ancienne 82
Chambre de l'Ange 84
Découverte de la partie occidentale 86
Mosaïque avec inscription grecque 87
Escaliers 88
Mosaïque de la nef centrale 90
Tombeau 92
Est-il de saint Joseph ? 93
Ancienne porte 95
Autres sépultures 95
Dimensions de cette chapelle 96
Grotte de l'Annonciation 96
Colonnes : colonne suspendue 98
Absides 99
Escalier nord 99
Cuisine de la Sainte Vierge 99
Monument ou édicule supérieur 100
6e pilier : angle nord-ouest de la coupole 105
Passage souterrain 106
5e pilier 107

CHAPITRE V

LES FOUILLES RÉCENTES ET LES DESCRIPTIONS DES ANCIENS PÈLERINS

Sainte Éthérée de Galicie 109
L'higoumène Daniel 109
Le moine Théodoric 112
Le grec Jean Phocas 113
Résumé 115

CHAPITRE VI

LA BASILIQUE DE NAZARETH A ÉTÉ BATIE POUR LE SANCTUAIRE DE L'ANNONCIATION

Principes appliqués aux sanctuaires anciens par les architectes des premiers siècles 117
Leur application à la maison de la Vierge à Nazareth 119
Dimensions de la basilique tirées de celles de la maison de la Vierge. 120
Basilique des Croisés 121
Basilique primitive 122
Elle est du IVe siècle 125
Édicule au-dessus de la grotte 126
Édicule au-dessus de la chapelle de l'Ange 126
Autres indications du plan de la fig. 37 128
Matériaux divers 129

CHAPITRE VII

ÉGLISE DE LA MAISON OU DE L'ATELIER DE SAINT JOSEPH

§ 1.

Façade 135
Dimensions intérieures 137
Trois absides à l'orient 138
Les Croisés ont rebâti une église précédente 141
Vasque à fond de mosaïque 141
Escalier conduisant à une grotte 142
Indices de constructions primitives 144

§ 2.

Authenticité du sanctuaire.

Preuves suffisantes..... 146
Reconstruction projetée..... 148

APPENDICE I

LES CHAPITEAUX HISTORIÉS DE NAZARETH

§ 1. — *Étude générale.*

Dimensions..... 149
Ornementation..... 149
Sculpture..... 151
Iconographie..... 155

§ 2.. — *Interprétation.*

Chapiteau à plan carré..... 156
1er chapiteau à plan octogonal..... 157
2e — — 158
3e — — 159
4e — — 161
Fragments divers..... 162
Lettre de M. R. de Lasteyrie, membre de l'Institut..... 167

APPENDICE II

FOUILLES PRATIQUÉES DANS L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE A SÉPHORIS

Découverte d'une mosaïque avec inscription hébraïque..... 179
Communication de M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (octobre 1909)..... 185

Librairie Alphonse PICARD et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris.

P. BARNABÉ MEISTERMANN O. F. M.

Missionnaire Apostolique

NOUVEAU GUIDE

DE

TERRE SAINTE

Avec 23 cartes en couleurs, et 110 plans de villes et de monuments, dans le texte et hors texte.

Un volume in-12, relié toile, tranche peigne (xliii-610 pages)..... 7 fr.

Extrait de la table des matières : Renseignements généraux. — Préliminaires : Histoire de la Palestine. — Populations, races, religions. — Judée : Jaffa, Jérusalem, Bethléem. —Samarie et Galilée : Caïffa, Nazareth. — Excursions diverses : Beyrouth. — Suppléments.

Du même Auteur :

GUIDE

DU NIL AU JOURDAIN

PAR LE SINAÏ ET PÉTRA

SUR LES TRACES D'ISRAEL

Avec 9 cartes en couleurs, 13 plans de villes et de monuments, dans le texte et hors texte, et 72 vues photographiques.

Un volume in-12, relié toile, tranche peigne (xlvi-381 pages)..... 7 fr.

Extrait de la table des matières : Renseignements généraux ; plan de voyage ; équipement général et personnel, passe-port et laissez-passer. — I. *Du Caire au Mont Sinaï :* La terre de Gessen ; l'exode ; la péninsule de Sinaï ; le désert de Sur ; d'Elim au désert de Sin ; la région des mines ; Raphidim ; le mont Sinaï ; du mont Sinaï à Tour par la vallée d'Isleh ; de Suez au mont Sinaï par Tour. — II. *Du Mont Sinaï au Jourdain :* Du mont Sinaï à Aqabak ; Itinéraire d'Israël d'Haseroth à Asiongaber et au pays de Moab ; d'Aqabah à Maan ; de Maan à Petra ; de Petra à Chobak ; de Chobak à Kérak ; de Kérak à Madaba ; excursions autour de Madaba ; de Jéricho à Es Salt, Djerasch, Amman et retour par Araq el Emir ; de Maan à Amman el Deraa en chemin de fer. — *Extraits du Pentateuque.*

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

PREMIÈRE PARTIE

ARCHITECTURE

I. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE

PAR

Camille ENLART

Ancien membre de l'École française de Rome.
Membre résidant de la Société des Antiquaires de France.
Directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

1 vol. (750 pp. et 400 pl. et fig.) broché 15 fr., relié toile..... 17 fr.
Demi-mar. amateur..... 22 fr.

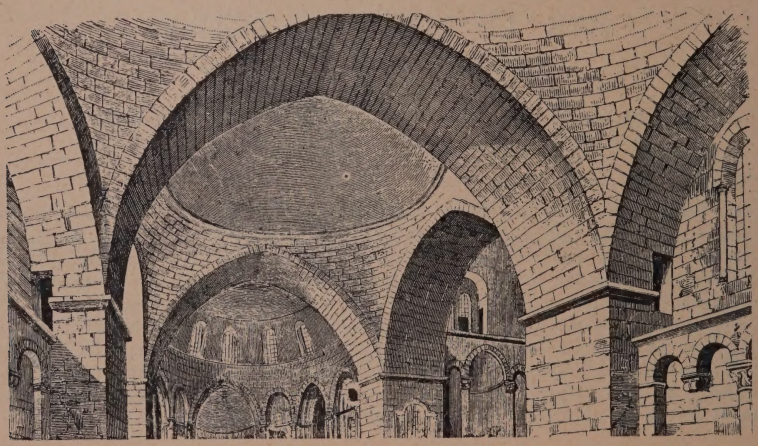

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
FRANÇAISE

DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

PREMIÈRE PARTIE

ARCHITECTURE

II. — ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

PAR

Camille ENLART

Ancien membre de l'École française de Rome,
Membre résidant de la Société des Antiquaires de France,
Directeur du Musée de sculpture comparée lu Trocadéro.

1 vol. (850 pp. et 300 pl. et fig.) broché, 15 fr., relié toile..... 17 fr.
Demi-mar. amateur..... 22 fr.

Librairie Alphonse PICARD et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris.

MANUEL
D'ART MUSULMAN

(Égypte, Syrie, Arabie, Tunisie, Algérie, Maroc,
Espagne, Sicile, Perse, Mésopotamie, Turkestan, Turquie d'Europe,
Asie Mineure, Inde, Extrême-Orient.)

I
L'ARCHITECTURE

PAR

H. SALADIN

Architecte D. P. L. G.
Membre de la Commission archéologique de l'Afrique du Nord

1 vol. 8° xxiii-394 p. et 420 fig., broché 15 fr., relié toile.. 17 fr.
En demi-mar., rel. amateur très soignée..... 22 fr.

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ART MUSULMAN

II
LES ARTS PLASTIQUES ET INDUSTRIELS

PAR

GASTON MIGEON

Conservateur des objets d'art du moyen âge au musée du Louvre
Professeur à l'école du Louvre.

1 vol. LXXXIII-477 p. et 376 fig., broché, 15 fr. ; rel. t..... 17 fr.
En demi-mar., rel. amateur très soignée..... 22 fr.

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE

PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR

Joseph DÉCHELETTE

Conservateur du musée de Roanne, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

I

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

1 vol. 8° XIX-747 p. et 249 fig., broché 15 fr., relié toile..... 17 fr.
En demi-mar., rel. amateur très soignée..... 22 fr.

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ART BYZANTIN

PAR

Charles DIEHL

Correspondant de l'Institut
Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

1 vol. in-8 (XI-837 pp. et 420 grav.), broché 15 fr., relié..... 17 fr.
Rel. mar. amat..... 22 fr.

Librairie ALPHONSE PICARD et FILS, 82, rue Bonaparte, PARIS.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE

PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR

Joseph DÉCHELETTE

Conservateur du musée de Roanne, membre non résidant du Comité
des travaux historiques et scientifiques.

II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE ET PROTOHISTORIQUE

PREMIÈRE PARTIE : AGE DU BRONZE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

87-B42A

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, Rue Bonaparte, Paris.

Meistermann (Le Père Barnabé). Nouveau guide de Terre Sainte. 1907, 1 vol. in-12, cart., cartes et pl. (XLIII-610 p.)..... 7 fr.

— Guide du Nil au Jourdain par le Sinaï et Pétra sur les traces d'Israël. 1908, 1 vol. in-12, cart., cartes et pl. (XLVI-380 p.)..... 7 fr.

— Questions de topographie palestinienne. Le lieu de rencontre d'Abraham et de Melchisédech avec un appendice sur le tombeau de sainte Anne à Jérusalem. 1903, in-8°, br. (154 p., 1 carte, 3 plans)..... 1 fr. 50

— Le prétoire de Pilate et la forteresse Antonia. 1903, 1 vol. in-8°, XXIII-251 p. (32 phot. et fig.)..... 4 fr.

Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction d'Hippolyte Hemmer et Paul Lejay.

Chaque volume donne pour tous les auteurs le texte, la traduction française, une introduction et un index.

1. Justin. Apologies, publié par Louis Pautigny, agrégé de l'Université. 1 vol. in-12 br..... 2 fr. 50

2. Eusèbe. Histoire ecclésiastique, livres I-IV, publié par Émile Grapin, curé-doyen de Nuits (Côte-d'Or). 1 vol. in-12 br..... 4 fr.

3. Tertullien. De Pœnitentia, de Pudicitia, publié par Pierre de Labriolle, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-12 br..... 3 fr.

4. Tertullien. De Præscriptione Hæreticorum, publié par Pierre de Labriolle, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-12 br..... 2 fr.

5. Les Pères apostoliques. I. Doctrine des apôtres, épître de Barnabé, publié par Hippolyte Hemmer, Gabriel Oger et A. Laurent. 1 vol. in-12 br..... 2 fr. 50

6. Grégoire de Nazianze. Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaire et de Basile de Césarée, publié par Fernand Boulanger, maître de conférences à la Faculté libre des lettres de Lille. 1 vol. in-12 br..... 3 fr.

7. Grégoire de Nysse. Discours catéchétique, publié par Louis Méridier, docteur ès lettres. 1 vol. in-12 br..... 3 fr.

8 et 11. Justin. Dialogue avec Tryphon, publié par Georges Archambault, directeur à l'École Fénelon. 2 vol. in-12 br..... 7 fr.

9. Philon. Commentaire allégorique des Saintes Lois après l'œuvre des six jours, publié par Émile Bréhier, maître de conférences à l'Université de Rennes. 1 vol. in-12 br..... 3 fr. 50

10. Les Pères apostoliques. II. Clément de Rome. Épître aux Corinthiens, Homélie du IIe siècle (dite IIe de saint Clément), publié par Hippolyte Hemmer. 1 vol. in-12 br..... 3 fr.

12. Les Pères apostoliques. III. Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne : Epîtres — Martyre de Polycarpe, publié par Auguste Lelong, agrégé de l'Université. 1 vol. in-12 br..... 3 fr.

Annales archéologiques, publiées par Didron aîné et Ed. Didron. Collection complète, 1844-1881, 28 vol. in-4°, br., y compris la table de la collection (nombr. pl.)..... 200 fr.

— Le même, 28 vol. in-4°, d.-r..... 275 fr.

— Chaque volume sauf les épuisés..... 15 fr.

— La table analytique et méthodique, rédigée par Mgr Barbier de Montault, comprend : 1° table des collaborateurs, 2° table onomastique, 3° table bibliographique, 4° table géographique, 5° table générale des matières. Elle forme le tome XXVIII, 1 vol. in-4° (543 p.)..... 15 fr.

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, pour la conservation des monuments historiques et dirigé successivement par Caumont, Cougny, Palustre, de Marsy et actuellement par Eug. Lefèvre-Pontalis. Abonnements : 15 fr. pour la France; pour l'étranger..... 18 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.